

L'épiscopat français se prononce contre la peine de mort

Le Monde

Fondateur : Hubert Beau-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F
Algerie, 1,30 Fr.; Maroc, 1,30 Fr.; Tunisie, 1,30 Fr.;
Belgique, 1,30 Fr.; Espagne, 1,30 Fr.; Portugal, 1,30 Fr.;
France, 1,60 F; Italie, 1,30 Fr.; Japon, 1,30 Fr.;
Grèce, 1,30 Fr.; Royaume-Uni, 1,30 Fr.;
Canada, 1,30 Fr.; Australie, 1,30 Fr.;
Nouvelle-Zélande, 1,30 Fr.; Afrique du Sud, 1,30 Fr.;
Inde, 1,30 Fr.; Chine, 1,30 Fr.;
Pays-Bas, 1,30 Fr.; Danemark, 1,30 Fr.;
Suède, 1,30 Fr.; Norvège, 1,30 Fr.;
Danemark, 1,30 Fr.; Suède, 1,30 Fr.;
Norvège, 1,30 Fr.; Danemark, 1,30 Fr.;
Suède, 1,30 Fr.; Norvège, 1,30 Fr.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le premier bilan de M. Carter

Le discours que M. Carter a prononcé le 19 janvier devant le Congrès n'était que le hors-d'œuvre du menu essentiellement copieux de documents et autres messages que la Maison Blanche diffuse traditionnellement sur le pays au moment de la rentrée du Congrès.

M. Carter a confirmé qu'il proposera cette année la première grande réforme de la fonction publique depuis un siècle. Deux innovations sont à noter. D'abord l'administration fera de nouveaux efforts pour obtenir une nouvelle loi sur les « lobbies », ces groupes de pression qui jettent dans les couloirs du Congrès notamment un rôle de première importance.

Autre innovation, la création d'un département spécial de l'éducation, qui sera dirigé par le ministre responsable qu'était devenu ces dernières années le département de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation (HEW). Il était paradoxal qu'une seule administration coiffât ces trois domaines si disparates, dont chacun a grossi depuis dix ans au point de faire du HEW le ministère le plus dépendant du gouvernement. Bien avant la réforme, le département de cette fonction s'approche des États-Unis des autres pays industrialisés, encore que le nombre des ministères du plus grand État du monde — douze seulement jusqu'à aujourd'hui — reste infiniment réduit par rapport à ce qui se voit ailleurs.

Dans le domaine économique, la bonne nouvelle annoncée par M. Carter était connue depuis trop longtemps pour constituer une surprise. Le président a confirmé que les réductions fiscales applicables pour la plupart à partir du 1<sup>er</sup> octobre prochain porteront sur un montant de 25 milliards de dollars au total, dont 17 milliards touchant l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

La partie du message consacrée à la politique étrangère n'a pas apporté de révélation importante. Le président n'a pas fait allusion à l'interruption des pourparlers israëlo-égyptiens, sinon pour assurer que l'occasion qui se présente de régler le conflit « pourrait ne jamais se reproduire au cours des années qui nous restent à vivre ». Mais son message continue de distribuer également les éloges entre le président Sadate et M. Begin.

La première priorité assignée au Congrès en politique étrangère sera la ratification des traités relatifs au canal de Panama. Les perspectives à cet égard paraissent plus favorables après les prises de position positives de plusieurs sénateurs jusqu'à présent indécis. Il est possible, toutefois, que les législateurs demandent une modification des textes, ce que M. Terrier, le président du Panama, n'a pas exclu pour sa part. Le second grand problème que M. Carter soumettra sans doute au Congrès dans le courant de l'année sera un second accord SALT avec l'Union soviétique. Les États-Unis feront cependant « plus que tenir bon » en face des ambitions soviétiques. C'est ainsi que les dépenses pour l'équipement de l'armée de terre augmentent de 15 % en un an, notamment à cause de l'effort déployé pour renforcer le dispositif de ROTAN.

Au total, M. Carter s'est gardé de déclarations retentissantes et d'imprudentes promesses. Les initiatives qu'il propose au Congrès s'inscrivent dans le droit-fil de « réformes » qui, à Washington, sont depuis des années à l'ordre du jour. Acclamé il y a un an comme rénovateur moral de l'exécutif public, il reste, douze mois après, au président en exercice à faire la preuve qu'il pourrait être aussi un novateur.

(Lire nos informations page 34.)

La visite de M. Barre à Pékin

M. Teng Hsiao-ping célèbre le « rôle croissant » joué par l'Europe occidentale

M. Barre reprendra samedi 21 janvier, à Pékin, ses entretiens avec les dirigeants chinois, et notamment avec M. Hua Guofeng, président du P.C. et chef du gouvernement. Après une première conversation, vendredi matin, avec le vice-premier ministre, M. Teng Hsiao-ping, M. Barre a relevé « une grande convergence de vues », bien que les discours prononcés la veille aient mis en évidence des appréciations divergentes sur les bienfaits et les risques de la détente.

M. Teng a salué les efforts de la France « pour promouvoir l'union de l'Europe occidentale » et s'est félicité du « rôle croissant » de la C.E.E. « dans l'arène internationale ». Des négociations entre la Communauté et la Chine s'ouvriront le 30 janvier, à Bruxelles, en vue de la conclusion d'un accord de cinq ans tendant à accroître les échanges.

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — M. Barre a terminé, ce vendredi matin 20 janvier, sa première séance de travail avec M. Teng Hsiao-ping. A l'issue de cette discussion, M. Barre s'est déclaré très satisfait. « Ces entretiens, a-t-il dit, ont été extrêmement intéressants. Ils ont été consacrés à l'étude des problèmes internationaux : la détente, le désarmement, les rapports entre pays développés et sous-développés, l'Asie, l'Asie du Sud-Est et l'Afrique. » Selon le premier ministre, ces discussions « très approfondies » ont fait apparaître une « grande convergence de vues », les deux pays étant animés par les mêmes principes : « La souci de leur indépendance nationale et la volonté de travailler pour la paix. »

Une deuxième séance de travail doit avoir lieu samedi matin. Elle sera consacrée aux problèmes bilatéraux. C'est aussi de problèmes bilatéraux que se préoccupent, ce vendredi après-midi, M. de Guiringaud et M. Huan Hua, ministres des affaires étrangères français et chinoise, et MM. Fossi et Li Chiang, ministres du commerce extérieur. Vendredi après-midi, M. Barre déposera une gerbe au mausolée où repose le dépositaire du président Mao et visite le Cité Interdite et le Temple du ciel. Il doit, enfin, participer à une réception à l'ambassade de France offerte pour la colonie française de Pékin, avant d'assister, dans la soirée, à une représentation de l'opéra fiduciel malgré eux, la première à Pékin depuis la révolution culturelle. On prévoit que le premier ministre sera reçu samedi par le président Hua Guo-feng.

Le banquet offert jeudi soir a été l'occasion d'une rentrée diplomatique pour M. Teng. Le dernier visite officielle d'un chef d'État ou de gouvernement étranger à laquelle il avait présidé était celle du président Ford en décembre 1975. Depuis son retour au pouvoir, l'été dernier, il n'y a eu qu'à des rencontres privées ou strictement bilatérales auxquelles n'étaient pas conviés, comme jeudi soir, tous les chefs de mission diplomatique en poste à Pékin. Aux diplomates qui ne l'avaient pas vu depuis plus de deux ans, M. Teng a paru très en forme, parlant d'une voix nette et parfois tranchante, très sûr de son autorité.

Contrairement à M. Barre, qui a passé en revue point par point la situation dans le monde, M. Teng n'a abordé dans son toast que deux sujets : les relations franco-chinoises et le rôle des « super-puissances » (qui interviennent avec un zèle redoublé leur lutte pour l'hégémonie mondiale).

Notre envoyé spécial, Jean Gueyres, fait un premier bilan de l'action de son successeur et des problèmes qu'il rencontre dans une enquête dont nous commençons la publication, page 4.

JACQUES AMALRIC et ALAIN JACOB. (Lire la suite page 5.)

L'impasse au Proche-Orient

Les Israéliens n'ont pas répondu à l'acte de foi de M. Sadate

nous déclare le ministre d'État égyptien aux affaires extérieures

Le secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, est arrivé ce vendredi matin 20 janvier au Caire, où il aura des entretiens avec le président Sadate, afin d'essayer de relancer les négociations de paix israëlo-égyptiennes interrompues mercredi. Selon la presse égyptienne, M. Vance est porteur d'un message du président Carter au roi.

La mission du secrétaire d'État américain s'avère difficile. Dès jeudi après-midi, M. Begin a réaffirmé les thèses intransigeantes de Jérusalem, soulignant qu'« aucune pression américaine ne parviendrait à modifier les positions israéliennes ». Il s'est déclaré prêt toutefois à participer à ce « sommet » américano-israëlo-égyptien à Washington.

« Au cours d'une entrevue qu'il eut avec notre correspondant au Caire, M. Boutros-Ghali, ministre d'État égyptien aux affaires extérieures, nous avons vu que les Israéliens n'ont pas répondu à l'acte de foi de M. Sadate ».

« Monsieur le ministre d'État, est-ce la rupture ou la suspension des pourparlers ? — Pour le moment, il s'agit d'une suspension. Comme l'a dit M. Cyrus Vance, dans toute négociation il y a des hauts et des bas. — Pourquoi cette suspension ?

« Les déclarations publiques de MM. Begin et Dayan ont été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. En présentant de cette façon leur politique, ils rendaient la poursuite des pourparlers inutile. Mais le fond de l'affaire, c'est le refus par les Israéliens de la réalité palestinienne, alors qu'ils sembleraient plus enclins à reconnaître la réalité égyptienne. Ils pensent qu'un dialogue avec nous les dispenserait de prendre langue avec les Palestiniens. Pour qu'il n'y ait pas de doute sur leur refus du fait palestinien, ils avaient déposé dans nos chambres à Jérusalem de la propagande anti-palestinienne enfantine. »

Propos recueillis par J.-P. FERONCEL-HUGOZ. (Lire la suite page 3.)

Le Yémen du Nord: des tribus contre un État

Dans une région dont l'importance stratégique est considérable, le Yémen du Nord tente d'imposer l'autorité de l'État à des tribus traditionnellement turbulentes et largement influencées par l'Arabie Saoudite voisine. Le président Hamdi, principal artisan de cette politique, a été assassiné, il y a trois mois, dans des circonstances demeurées mystérieuses.

Notre envoyé spécial, Jean Gueyres, fait un premier bilan de l'action de son successeur et des problèmes qu'il rencontre dans une enquête dont nous commençons la publication, page 4.

JACQUES AMALRIC et ALAIN JACOB. (Lire la suite page 5.)

Un entretien avec le physicien Robert Havemann sur la contestation en Allemagne de l'Est

« Les contradictions vont s'aiguiser dans le pays et dans le parti »

La contestation se développe depuis plusieurs mois en République démocratique allemande. L'intervention faite au chancelier Biermann de rentrer dans son pays a provoqué un mouvement de protestation. Les autorités ont alors pris de nouvelles mesures contre les opposants. Le premier en date et sans doute le plus illustre des contestataires est sans doute le professeur Robert Havemann, physicien spécialiste de photosynthèse. Membre du parti communiste depuis 1932, exclu du SED en 1964, ce résistant anti-hitlerien de la première heure représente une opposition socialiste et humaniste qui a trouvé un écho en milieu étudiant.

« Les autorités de mon pays, lesquelles sont prêtes à toute provocation. — L'initiative des écrivains en faveur du retour de Wolf Biermann, est à mon sens un signe nouveau et prometteur. Dès que nous avons appris l'existence de cet appel, nous avons tout fait pour le populariser et le faire signer par le plus grand nombre de personnes. Et ce nombre est extraordinairement élevé dans les différents villages de R.D.A., si l'on considère les difficultés rencontrées. »

« Cette campagne ne constitue donc pas un travail de « conspirateurs », mais bien plutôt un surcroît démocratique et socialiste dans la meilleure tradition ouvrière. Dès le 13 novembre 1970, j'ai écrit personnellement une lettre à Erich Honecker, que le Spiegel a reproduite. A la suite de ce message et de sa publication à l'Ouest, au lieu d'une réponse de Honecker, j'ai reçu la visite de la police. Deux officiers m'interrompirent l'ordre de les suivre. Ils me conduisirent au tribunal de Prenzlau, où je fis l'objet d'une procédure d'urgence. Le procureur me demanda si l'article paru dans le Spiegel était bien de ma main, ce que je confirmai. Le procureur déclara alors qu'il ne réclamait aucune peine contre moi, mais que, désormais, ma liberté de circulation en R.D.A. serait restreinte au seul territoire de Prenzlau, et que mes sorties seraient limitées. La raison de ces mesures ? J'avais porté atteinte à la sécurité de l'État. Mais, le 21 novembre, la police m'invita de sortir de chez moi. J'appelais donc mon vieil ami Götz Berger, avocat, ancien de la guerre d'Espagne, vieux membre du parti et très considéré. Il vint me voir et me dicta un texte adressé au tribunal pour protester contre les mesures illégales dont j'étais victime. Sur ces entrefaites, et alors que nous conversions tranquillement, arriva un représentant du procureur général de la République. Cet homme commença mon ami et moi à déclarer que le procureur était prêt à renoncer à l'application du jugement de Prenzlau, à condition que je renonce de mon côté à tout lien avec l'étranger. »

Propos recueillis par J.-P. HAMMER. (Lire la suite page 7.)

Les exportations aéronautiques ont totalisé 23 milliards de F en 1977

1,60 F

L'industrie aéronautique française a enregistré en 1977 pour environ 23 milliards de francs des commandes à l'exportation, ce qui couvre plus de 40 % des dépenses pétrolières de la France. Ce montant total des prises de commandes étrangères est plus de deux fois supérieur à celui de l'année précédente (9 710 millions de francs en 1976), et, pour les trois quarts de la somme, il est dû à des exportations de matériels militaires. La majorité des contrats a été conclue durant les derniers mois de l'année.

A elles seules, cinq sociétés privées et nationalisées ont réalisé l'an dernier pour près de 94 % des prises de commandes étrangères : la société Dassault-Breguet avec 10 700 millions de francs ; Matra avec 4 600 millions de francs ; la SNIAS avec 3 milliards de francs ; la SNECMA avec 1 900 millions de francs et Thomson-C.S.F. avec 1 400 millions de francs.

C'est la première fois que l'industrie aéronautique française connaît de tels résultats à l'exportation, qui lui assurent, selon de premiers calculs, pour trois années d'activités garanties. Toutefois, les premiers effets de ces commandes étrangères ne se feront pas réellement sentir avant le début de l'année prochaine — en raison de la longueur des cycles d'approvisionnement des matières premières et de la fabrication dans la construction aéronautique — et il y a tout lieu de croire que l'année 1978 ne sera pas exceptionnelle ; que les industriels escomptent, cependant, que les activités de 1978 seront au niveau de celles de 1977, ce qui veut dire que les usines retrouveront leurs activités d'avant l'année de la « crise ».

JACQUES ISNARD. (Lire la suite page 28.)

AU JOUR LE JOUR

Coups de points...

En voilà un moins un qui ne compulsa pas les choses ! Rejetant le futur des programmes, M. Fontanet récusait le discours politique à une dizaine de mois et à une seule forme de grammaire : sujet, verbe, complément. Il supprime toutes les ponctuations, et, du même coup, croit-il, toutes les équivoques, procédant par affirmations : « Les socialistes sont récusables. Point. La majorité n'a pas de problèmes. Point. Les communistes sont stalinistes. Point. »

A quand : « L'État, c'est nous ». Point. Perfection du discours politique minimum. FRANÇOIS DIANI.

« PORGY AND BESS » par l'Opéra de Houston

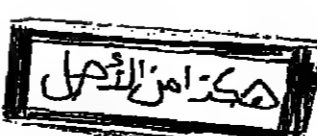
Une peinture unanimiste

Si « Porgy and Bess », de George Gershwin, ne figure pas au répertoire habituel des grands opéras du monde, c'est parce qu'il réclame des conditions d'exécution exceptionnelles : une troupe entière de chanteurs noirs et une mise en point tant musicale que scénique absolument parfaite, en raison de sa complexité, de l'enchâssement des actions et des chants qui en font typiquement un opéra de Broadway, où l'œuvre fut créée après un essai à Boston, le 10 octobre 1935 à l'Alvin Theatre. Gershwin avait travaillé sept ans et mourut deux ans plus tard.

Ces conditions exceptionnelles sont réunies au Palais des congrès, où l'opéra de Houston offre un spectacle rodé par dix-huit mois de représentations aux États-Unis et

au Canada, d'où l'on sort ébloui, la tête bourdonnante de rythme, de chansons et de « spirituals », le cœur touché par tant d'émotions, où la misère, la brutalité, la violence sexuelle, la veulerie, sont perçues comme des dominantes primaires de la condition humaine rochetées par le tendresse, la poésie, l'humour, la fraternité, qui fleurissent dans ce ghetto noir et s'épanouissent en chants et en danses d'un indéfinissable espoir. L'ouvrage n'avait été représenté jusqu'ici, tant à la création qu'au cours des célèbres représentations de l'Empire dans les années 50 ou à Toulouse en 1967 par la troupe d'Ann Brown (la première Bess), qu'avec de nombreuses coupures. JACQUES LONCHAMPT. (Lire la suite page 22.)

ROBERT LAFFONT MAX GALLO Le pouvoir à vif Essai sur le despotisme, la démocratie et la révolution Collection "Libertés 2000"





# idées

## FEMMES

### POUR LE TEMPS PARTIEL

par HÉLÈNE MISSOFFE (\*)

A une époque où les problèmes de qualité de la vie prennent une grande dimension, le moment paraît favorable de proclamer une liberté nouvelle, celle de l'organisation du temps de travail. La conciliation des nécessités du fonctionnement des entreprises avec les nécessités de la vie familiale est devenue un problème majeur de notre temps.

Qu'il s'agisse des horaires variables ou du travail à temps partiel, de l'abaissement de la durée générale du travail ou de la revalorisation de certains métiers pénibles, l'évolution de notre société tend à ce que le travail devienne progressivement un facteur d'épanouissement et d'accomplissement de la personnalité, sans que la part culturelle, familiale, personnelle de nos vies soit dévorée par notre vie professionnelle.

C'est dans cette optique que prend sa valeur propre la formule du travail à temps partiel, selon la définition donnée par le Bureau international du travail : « Travail effectué d'une façon régulière et volontaire pendant une période sensiblement plus courte que la durée normale ». A ce titre le travail à temps partiel se distingue du travail temporaire ou occasionnel. La loi française du 27 décembre 1973, relative à l'amélioration des

conditions de travail, autorise les horaires à temps réduits compris entre la moitié et les trois quarts de la durée légale hebdomadaire du travail (soit entre vingt et trente heures par semaine), ce qui semble un peu trop restrictif; pourquoi ne pas aller jusqu'à trente-deux heures, soit quatre journées de huit heures? Cette loi prévoit, d'autre part, « que l'application des horaires réduits ne peut avoir pour effet d'aggraver pour un même poste de travail, ou pour un même emploi, la charge supportée par les employeurs au titre de la part patronale des cotisations aux régimes de Sécurité sociale dont relèvent leurs salariés ». Ces dernières dispositions ont été mises en œuvre par un décret du 9 juin 1975. Ce texte a pour objet d'éviter que les entreprises employant du personnel à temps partiel soient, du fait de l'existence d'un plafond pour le calcul des cotisations de Sécurité sociale, pénalisées par rapport aux entreprises n'employant que du personnel à temps complet : une régularisation intervient maintenant en fin d'année, qui permet à l'employeur de main-d'œuvre à temps partiel d'être remboursé du montant de la surcharge qu'il a supportée. Sans doute, pourrait-on simplifier ce dispositif en dispensant les entreprises de faire cette avance de fonds remboursable.

dire pour toute la protection prévue en faveur des salariés par le droit du travail et de la sécurité sociale, aucune distinction ne devrait être faite entre les deux types de contrat;

2) Il est nécessaire que les candidats au travail à temps partiel acceptent une rémunération proportionnée à la durée de leur travail;

3) Il ne faut absolument pas imposer le temps partiel à qui que ce soit et où que ce soit. Agir autrement reviendrait à déconsidérer l'institution. Contraire à travailler à temps partiel afin de résorber le chômage aurait un effet psychologique désastreux. Ce qu'il faut, c'est informer l'opinion pour susciter éventuellement une demande réelle. Il se pourrait que le développement du travail à temps partiel ait pour conséquence une régression du chômage, mais ce n'est nullement certain, car la formule serait susceptible d'attirer d'autres demandeurs d'emploi sur le marché du travail. L'objectif essentiel d'une politique de travail à temps partiel est l'amélioration du genre de vie et non pas la diminution du chômage;

4) Il serait superflu et même nocif d'imposer un certain type d'horaires; il faut laisser aux intéressés la possibilité de conclure des arrangements à ce sujet, comme le prévoit la loi du 27 décembre 1973. On peut même concevoir que les horaires de travail varient selon les personnes et dans le temps.

La pratique du temps partiel

est assez peu répandue en France. En effet, les employeurs ont été longtemps hostiles à la formule en raison des frais supplémentaires qui résulteraient pour eux du mode de calcul des cotisations de Sécurité sociale, ce qui n'est plus vrai. L'aménagement d'horaires à temps partiel alourdit cependant les frais de gestion du personnel et demande un effort d'imagination sur le plan de l'organisation du travail. Est-il, pour autant, inconcevable?

#### Nuisible à la promotion professionnelle

Les organisations de salariés sont réservées l'égard du travail à temps partiel parce qu'elles craignent qu'une telle formule ne soit de nature à avoir sur les salariés un effet démobilisateur. On peut penser que des accommodations seraient possibles, sous la pression des demandeurs potentiels de travail à temps partiel, mieux informés des possibilités qui pourraient s'offrir à eux. Une claire définition du contrat de travail à temps partiel et des indications précises sur le maintien des droits des salariés prévus par la législation et le règlementation du travail

et de la sécurité sociale favoriseraient cette prise de conscience.

Certaines associations dites féministes, pensent que le travail à temps partiel, demandé surtout par les femmes, serait discriminatoire à leur égard et empêcherait leur promotion professionnelle. Il est probablement exact que le salarié à temps partiel aura moins de chances de promotion, mais certains ne consentiraient-ils pas à courir ce risque? Et, d'autre part, quelle femme accepterait de saleté de cœur d'accomplir des performances professionnelles en négli-

#### Quatre conditions

Il s'agit là de modifications, somme toute, mineures au regard d'une forme de travail qui semble revêtir un intérêt social de tout premier plan et non pas seulement, comme on a trop tendance à le croire, pour les mères de famille. Il est évident que, pour certaines femmes, le travail à temps partiel, pendant des années d'intense activité maternelle, peut être présenté à la cessation complète de toute activité professionnelle. Entre 1968 et 1975, en effet, un effectif supplémentaire d'un million de femmes s'est présenté sur le marché du travail (contre seulement trois cent soixante-dix mille hommes pendant la même période). Les enquêtes prouvent qu'il s'agit surtout de femmes jeunes qui ne souhaitent pas ou ne peuvent pas interrompre leurs activités après une maternité et qui sont, dans une écrasante majorité, des salariées travaillant hors de leur foyer.

Cependant d'autres catégories de la population seraient intéressées par le travail à temps partiel; en particulier les étudiants, pendant leurs études universitaires, pourraient faire gra-

duellement l'apprentissage de la vie professionnelle et acquérir une certaine autonomie financière; de même seraient intéressées des personnes plus âgées, hommes et femmes, dans la période qui précède la retraite et pendant laquelle les charges familiales diminuent. Ces groupes sociaux cités pour exemples, jeunes, mères de famille, personnes plus âgées, éprouvent un besoin de temps libre plus large que celui dont disposent, en général, dans la société actuelle, ceux qui exercent une activité professionnelle. Une certaine souplesse dans le cadre des horaires de travail résoudrait bien des difficultés.

Cependant, il ne faut pas se faire d'illusions. Pour que la formule du temps partiel ait des chances de succès, un certain nombre de conditions doivent être réunies :

1) Il convient de ne pas donner de statut spécial au travail à temps partiel. Il faut affirmer que le contrat de travail à temps partiel est un contrat normal et qu'il ne se distingue de la norme que sur le plan des horaires. Pour le reste, c'est-à-

## RÉPLIQUES

### Sur le « travail au foyer »

La publication de l'article de Mme Valentine Loth (Le Monde du 8 décembre) intitulé : « Notre place au foyer » et de la réponse de M. Jean-Jacques Dupeyronx (Le Monde du 23 décembre) nous a vus nous courir abondamment. Nous ne nous sommes pas fait attendre et voici quelques répliques :

#### Un état d'esprit inquiétant

Pourquoi croire à un gâchis de talents inexploités? (Est-ce parce que M. Dupeyronx ne considère comme seul respectable que le travail « exploité »?) Pourquoi une femme au foyer serait-elle fatalement oisive, et pourquoi les femmes ayant un métier seraient-elles seules actives? La vie n'offre-t-elle pas une somme d'activités (indépendamment de tout ce qui peut être loisir et contentement de soi-même) et d'entrepreneuriat en dehors du travail professionnel, qui permettent d'épanouir ses talents et virtualités?

« Le statut de la femme entreprenante est fragile... » En dehors du caractère déplaisant de cette expression, c'est bien là un scandale inacceptable, et il faut lutter

pour y mettre fin; car il est absolument anormal qu'une femme qui a passé le plus clair de son existence au service du foyer ne puisse se trouver dans le dénuement à la suite d'un décès ou abandon ou divorce. Et le regret exprimé dans cet article ne doit en aucun cas être une dissuasion à l'option que prend la femme restant au foyer.

On reproche ensuite aux femmes au foyer de ne pas participer aux charges de la collectivité par le biais des impôts ou charges sociales sur la rémunération fictive qui serait la leur pour les services rendus au foyer; d'une part, elles n'en paient ni plus ni moins que les femmes exerçant un service au foyer, peuvent aussi être considérées comme recevant une rémunération fictive de leur époux. D'autre part, souhaiter le mariage chez moi sans faire appel à un mari, est-ce que je mange de civisme parce qu'en même temps je ne paye pas de charges sociales à la collectivité sur ce travail article m'émouvait surtout parce qu'il reflète un état d'esprit inquiétant pour l'avenir: pourquoi le travail professionnel serait-il le seul d'épanouissement et la seule façon d'être reconnu dans la société? Pourquoi toute activité doit-elle avoir en contre-partie un salaire? Que devient le bénévolat? Par qui sera assumé le rôle irremplaçable que remplit une mère quand elle est au foyer pour l'éducation de ses enfants?

« Je suis très étonnée de la réaction de vos correspondants à l'article de M. Dupeyronx. Certes, si une femme, mariée ou non, décide de rester chez elle pour tenir sa maison ou pour se retirer les ongles, cela ne regarde qu'elle et son mari ou l'homme qui l'entretient, quel soit père, époux ou amant. Mais dès quelle demande à la collectivité de rembourser ses frais médicaux, ou est en droit de demander à qui profite sa présence à la maison. A ses enfants? Bien entendu, mais cela est en partie compensé par des avantages sociaux consentis. Je pense, par la collectivité consentante, comme M. Savary que ces enfants auront finalement à payer la re-

traite de tout le monde. Mais c'est surtout son homme qui trouve avantage à retenir cette femme à son service ou à sa disposition et il semble tout à fait juste et logique qu'il cotise pour elle à la Sécurité sociale.

De même, si cette femme survit à son mari elle touchera jusqu'à la fin de ses 50 ans une pension de retraite sans qu'il ait cotisé quoi que ce soit en contre-partie. Il serait donc juste et logique que cette femme cotise pour cette pension de retraite sur la tête de son époux et je pense que des maris comme M. Lefèvre ne seraient pas mécontents d'assurer ainsi l'avenir de leur femme. Les cotisations pourraient, bien entendu, être réduites ou pondérées en fonction du nombre d'enfants élevés.

Et si, par hasard, le mariage ne dure pas (décès ou divorce), ces années de cotisations lui seront beaucoup plus utiles que cet « éblouissement de la population » dont parle M. Savary, qui sera assurément beau à voir, mais qui ne paiera pas le foyer. D'autant plus que, à plus de quarante ans et sans expérience, elle aura beaucoup de mal à trouver un emploi et à acquérir les sacro-saints « points de trente ans » pour une retraite valable.

Mme B.-M. DORE (Paris.)

#### Pitié pour les hommes

Pourquoi tient-on à me rappeler une fois de plus que ce sont toujours les autres qui se mêlent de décider pour moi, femme, de ce qui me convient? Tu places est au foyer... c'est là que tu seras la plus utile, c'est là que tu seras la plus heureuse. Ou encore : ta place est dans la vie active, sale petite-bourgeoise exploitée de son mari, de ta bonne. Et ton est non et ton.

Que cesses ce mariage! MA place, mon utilité, mon bonheur, c'est mon affaire à moi, du moins dans une société dite libre, et c'est à moi d'en décider. Et c'est là ma seule revendication en tant que femme; il est enfin temps qu'on cesse de m'assigner une place afin que je sache la trouver toute seule.

J'ai cependant une autre revendication à formuler, mais elle n'est pas pour moi; pitié pour les hommes, mes frères, mes compatriotes de votre, eux aussi mariés, frustrés jusqu'à l'os et auxquels on ne laisse aucun choix. N'ont-ils pas droit eux aussi à un «coo-travail»? N'avez-vous jamais pensé, madame, qu'il y a aussi des hommes, plus peut-être que vous ne le pensez, qui préféreraient avoir la possibilité de s'occuper de leurs enfants sans être traités de « oeci » ou de « oela ». Mais vous avez sans doute décidé (avec d'autres d'ailleurs), pour eux, que leur place n'est pas au foyer.

Où, pitié pour eux, ce sont les grands perdants, nous leur grignotons déjà lentement droits et prérogatives, mal acquis, certes, mais, en contrepartie, que leur offre-t-on? Même pas le droit de prendre soin de leurs enfants. Avez-vous déjà prêté l'oreille, madame, aux revendications des pères divorcés? Je suppose que, s'ils réclament le droit de garde, c'est pour s'occuper eux-mêmes de leurs enfants, comme une

gent ses enfants? Et, en toute hypothèse, le travail à temps partiel devrait résulter d'un choix et ne pas être une obligation.

Une enquête effectuée en 1975 par l'Office statistique des Communautés européennes montre que, dans ce domaine, la France est en retard sur ses voisins. Parmi les personnes ayant un emploi principal, la proportion de celles qui travaillent à temps partiel était alors de 17 % au Danemark, 16,9 % en Angleterre, 9 % en République fédérale allemande et seulement de 6,6 % en France. Les exemples venus de l'étranger montrent que l'on devra pouvoir développer cette forme de travail et qu'une évolution en ce sens, qui n'exige d'ailleurs ni dépenses spectaculaires ni transformation législative d'ensemble, serait sûrement utile et sans doute populaire. Certes, il ne s'agit pas d'un remède à tous les problèmes sociaux. Le travail à temps partiel ne présente pas être une panacée mais ce serait une contribution pour que les nécessités de l'économie s'adaptent au peu aux besoins si divers des hommes.

(\*) Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Mme RODITI HATTEL (Saint-Mandé.)

#### Injustice fiscale

L'article de Jean-Jacques Dupeyronx m'inquite à attirer votre attention sur les injustices fiscales dont sont victimes les mères de famille qui travaillent, injustices particulièrement criantes si on les compare aux multiples avantages dont bénéficient les femmes au foyer, qu'elles aient ou non des enfants.

1) Dans un ménage avec deux enfants, l'existence d'un deuxième salaire à pour effet de multiplier les impôts du ménage par quatre. Même si toutes les mères de famille ne travaillent pas, cela suggère que l'impôt sur le revenu est allégrement en grande partie par le travail féminin.

2) Même avec le jeu du quotient familial, le salaire d'une mère de deux enfants subit un prélèvement fiscal supérieur à celui d'une célibataire de même revenu. Autrement dit, une mère de deux enfants paie plus d'impôts que si elle était célibataire.

3) Un prélèvement fiscal supplémentaire est constitué par les cotisations de Sécurité sociale obligatoires pour les femmes actives. Inversement, la couverture Sécurité sociale gratuite des femmes au foyer, de même que les pensions de réversion et le minimum vieillesse dont elles bénéficient à la fin de leur vie devraient être pris en compte dans l'évaluation des transferts sociaux.

4) Les frais de garde des jeunes enfants représentent pour les mères actives une dépense considérable qui devrait donner lieu à une déduction fiscale importante, jusqu'à ce que les enfants soient assez grands (six-huit ans). Pour compenser, on pourrait supprimer la couverture de Sécurité sociale gratuite à toutes les femmes au foyer d'ayant un enfant de moins de treize ans ou de moins de dix ans. Il est d'autre part anormal que le salaire d'une mère active, qui fait garder ses enfants, subisse des prélèvements successifs de Sécurité sociale, l'un comme salariée, l'autre comme employeur de sa garde d'enfants.

En conclusion, il me semble que, pour les mères de famille actives, l'égalité devant l'impôt exigerait les conditions suivantes : imposition séparée des femmes gardes sur le revenu avant impôt des mères de famille. Pour être équitable, cette déduction devrait être par exemple égale aux frais de garde chez une gardienne agréée.

Il faut noter à ce propos que le « complément familial » récemment créé, d'une part est inférieur à de tels frais de garde, d'autre part est soumis à des critères d'attribution tels que, dans la pratique, très peu de femmes actives pourront le percevoir.

FRANÇOISE HARTMANN, maître rechercheur au C.N.R.S.

PALAIS DU CNIT-PARIS



17<sup>e</sup> salon international de la navigation de plaisance



13<sup>e</sup> salon de la piscine privée

janvier 1978

le 13 de 18 à 23 h  
du 14 au 23 de 10 à 20 h  
les 17 et 20 jusqu'à 23 h

ORGANISATEUR : BPODEX, 12, RUE CLAUPEYRON, 75005 PARIS

مكتبة من الأصل

TENSION APRES L'INTI

Pensions franchement

Anis ou advenaires, les Français ont les yeux tournés vers le Parti communiste. Ils veulent en fait une force influente de la vie nationale. Ils veulent savoir ce que sont les communistes et qu'ils proposent. Ils le veulent d'autant plus qu'ils ont conscience de vivre un de ces moments importants où beaucoup de choses peuvent changer en France.

Parmi les questions innombrables qui lui sont posées au cours de ses nombreux déplacements son courrier quotidien, Georges Marchais a l'agréable d'interrogations essentielles qui posent une importance décisive. Ces questions sont au nombre de dix : dans ce livre, Georges Marchais y répond à son habitude.



LA TENSION APRÈS L'INTERRUPTION DE LA CONFÉRENCE DE JÉRUSALEM

Le premier ministre israélien, M. Menahem Begin, a confirmé jeudi 19 janvier qu'il était prêt à participer à un sommet-américain-égypto-israélien...

Le journal égyptien « Al Akhbar » qualifie de « ridicules » les rumeurs sur une imminente démission du président Sadate...

Le journal égyptien « Al Akhbar » qualifie de « ridicules » les rumeurs sur une imminente démission du président Sadate...

Le journal égyptien « Al Akhbar » qualifie de « ridicules » les rumeurs sur une imminente démission du président Sadate...

JÉRUSALEM : l'autorité du premier ministre demeure intacte

Jérusalem. — Bien que les points ne soient pas coupés entre le Caire et Jérusalem, le charme est rompu. Le brusque rappel par le président Sadate de la délégation égyptienne à la commission politique de Jérusalem...



(Dessin de PLANTU)

M. Begin : aucune pression américaine ne parviendra à modifier nos positions

Jérusalem. — (U.P.I., A.F.P., Reuters). — Parant à Jérusalem devant une délégation de l'appel juif unifié de France, M. Begin a défendu jeudi 19 janvier son plan de paix et critiqué la décision de l'Égypte de rompre les négociations...

Un entretien avec M. Boutros-Ghali

(Suite de la première page.) (Le ministre d'Etat nous montre alors une brochure où des lettres de sang sur fond noir proclament qu'un Etat-O.L.P. [Israël] un danger mortel [pour Israël]...)

Un spécialiste du droit international

M. Boutros Boutros-Ghali, ministre d'Etat aux affaires extérieures, passe actuellement au Caire pour le responsable égyptien qui connaît le mieux les dirigeants israéliens, notamment MM. Begin et Dayan...

« Il parle un peu trop et trop fort » D'autres estiment qu'en réalité M. Sadate n'a pas changé. Il espérait obtenir par des moyens politiques ce qu'il n'avait pas réussi à conquérir militairement...

Advertisement for 'MARCHAIS' featuring a portrait of a man and the slogan 'Parlons franchement'. The text discusses international relations and the situation in the Middle East.

Propos recueillis par J.-P. PERONCEL-HUGOZ. Arabes en général et des Palestiniens en particulier. — Pourtant on dit que M. Begin est pressé de négocier pour offrir la paix à son pays à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation de l'Etat hébreu cette année...







DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. RAYMOND BARRE A PEKIN

(Suite de la première page.)

Après avoir rappelé son voyage en France en 1975, il a affirmé que la Chine attache une grande importance aux échanges de vues directs entre les dirigeants de nos deux Etats et à l'extension des rapports sino-français...

La délégation française avait-elle tout incité, voire toute formulé qui risquait de froisser certains diplomates présents...

assez sévère pour les initiatives — y compris les plus hardies et les plus neuves — de ces dernières semaines, puisqu'il est rappelé que tout règlement, pour être définitif, doit être global dans son application...

« Le danger de guerre grandit »

Cet éloge de l'Europe, dont la Chine souhaite qu'elle « accroisse sa puissance », vient après une dénonciation des visées « hégémoniques » des super-puissances qui « étendent à tous les coins du globe leur rivales, dont le point stratégique clé se situe en Europe ».

Des accents gaulliens

Le premier ministre français — qui laisse volontiers entendre qu'il s'aligne avec plaisir des luttes politiques intérieures — s'est aussi livré à une analyse détaillée de la situation internationale et des conflits en cours.

M. TENG HSIAO-PING ET LA GAUCHE FRANÇAISE

Pékin. — Une certaine décontraction est à l'honneur à Pékin. On s'en est rendu compte vendredi, lorsque M. Teng Hsiao-ping a accordé une interview à Jacqueline Dubois, de T.F.L. Souriant, l'œil brillant de malice, il a d'abord répondu à une question sur l'influence qu'exercent sur les relations entre Paris et Pékin une victoire de la gauche en France...

PEKIN REAFFIRME SON SOUTIEN A PHNOM PENH

Radio Hanoi a publié une information sur la visite de M. Teng Hsiao-ping à Pékin, qui a été l'occasion de réaffirmer le soutien de la Chine à Phnom Penh.

Algérie

Après avoir affirmé que la Chine n'a pas peur d'une guerre avec l'U.R.S.S., il a répondu en ces termes à propos du conflit vietnamo-cambodgien : « Il ne devrait pas se battre entre eux. Celui qui a déclenché cette guerre ne connaît pas une bonne fin. C'est toujours le cas pour l'agression. Ce fut le cas de ceux qui lancent des guerres la France. Ce fut le cas des Etats-Unis au Vietnam et au Cambodge. C'est pour cela que nous n'avons pas peur de la guerre. C'est de savoir si une guerre est juste ou injuste, même si ceux qui lancent les agressions peuvent avoir le dessus un moment ».

WHSMITH The English Bookshop 248, rue de Rivoli - 75001 PARIS. WHSMITH SOLDES 19 - 28 JANVIER. Claudie et Jacques Broyelle, Evelyne Tschirhart. DEUXIEME RETOUR DE CHINE. A propos de l'émission APOSTROPHES.

une seule fois l'an SAMEDI 21 JANVIER et jours suivants SOLDES FOURRURES DU NORD. COLLECTION PRESTIGE. Manteaux : Vison black diamond, blackglama, emba, saga, majestic, blanc, pastel, kohinoor, saphir, lunaire, etc. ESCOMPTÉ : 15, 20, 25, 30 % Manteaux : Castor, Zibeline, Chinchilla ESCOMPTÉ : 15 à 40 % Manteaux longs et capes du soir ESCOMPTÉ : 20 à 50 % MANTEAUX Astrakan pleines peaux 3-850 F 2750 F Astrakan pleines peaux Swakara noir ou marron 6-750 F 4 850 F Flanc de Rat d'Amérique 4-850 F 3 450 F Rat d'Amérique 6-250 F 4 350 F Lapin naturel 1-350 F 850 F Lapin couleur 1-650 F 1 250 F Flanc de Marmotte 2-150 F 1 650 F Agneau Boréog 1-250 F 550 F Mouton couleur 2-450 F 1 750 F Patte d'Astrakan 2-650 F 1 850 F Patte de Kalgan 2-650 F 1 850 F Renard morceaux 3-250 F 2 350 F Opossum d'Australie 4-250 F 2 900 F Ragondin 4-850 F 3 450 F Opossum d'Amérique 4-750 F 3 650 F Skungs 5-850 F 4 350 F Phami 5-250 F 4 150 F Rat naturel 6-250 F 5 550 F Marmotte 8-250 F 6 450 F Vison millerales 7-750 F 5 150 F Vison pastel 10-250 F 8 450 F Vison saphir 15-850 F 11 750 F Vison dark 14-750 F 11 250 F Vison Blackglama 23-000 F 17 250 F VESTES Lapin Nankin 1-250 F 780 F Mouton doré 1-650 F 950 F Patchwork de Renard 1-650 F 1 150 F Agneau de Toscane 2-350 F 1 650 F Opossum d'Australie 3-150 F 1 950 F Astrakan marron 4-750 F 3 250 F Service après vente. Reprise en compte de vos fourrures actuelles au plus haut cours. Les plus larges facilités de paiement. 115, 117, 119, r. La Fayette | 100, Av. Paul Doumer PARIS 10e | PARIS 16e PRES GARE du NORD | ANGLE RUE de la POMPE Magasins ouverts tous les jours de 9 h. à 19 h. sans interruption, sauf Dimanche.

IN RADIO-HANOI. Une dissidence persiste à l'ouest du Cambodge. PÉKIN REAFFIRME SON SOUTIEN A PHNOM PENH. Algérie. Une place plus importante de la poche.







صحة الاموال

EUROPE

La contestation en République démocratique allemande

Les déclarations du professeur Robert Havemann

(Suite de la première page.)

J'ai demandé à l'interdiction s'appliquait aux seuls journalistes ou si elle concernait également les diplomates, etc. L'envoyé du procureur déclara qu'il ne pouvait répondre à cette question. Götz Berger me dit qu'il allait intervenir en haut lieu. Deux jours plus tard, j'apprenais qu'il avait été lui-même exclu de l'Association officielle des avocats de R.D.A. en tant que défenseur du contre-révolutionnaire Havemann. Et c'est ainsi qu'un avocat de renom a perdu tout emploi.

Considérons, en ce qui concerne les mesures de surveillance prises contre vous ? La rue où j'habite la Burgwallstraße de Grinheide, grand quartier de Berlin-Est, est bloquée par un camion et une voiture de police, disposés en chicanes. Un ou deux policiers contrôlent jour et nuit chaque piéton. Seuls mes proches les plus directs ont le droit de me rendre visite : mes fils, ma fille (maëlle réside maintenant en R.F.A. à la suite de l'expulsion de Biermann, auquel elle avait manifesté son soutien. En plus, il y a le pasteur de Grinheide, sa femme et une amie de ma femme.

Quand je quitte Grinheide en voiture, je suis toujours suivi par des véhicules de police. De deux à cinq, selon les jours. Cinq lorsque ma femme m'accompagne. Dans la dernière voiture se trouve le chef du département de police. Il est seul et conduit lui-même. Nous l'appelons « Schiebmäts » (« Képi d'ouvriers »). Les autres policiers sont à trois ou quatre par voiture.

En principe, j'ai le droit de me rendre partout à Berlin. Toute autre région m'est interdite, sans autorisation spéciale. Mais si la police apprend que je dois rentrer quelque part de non autorisé, elle m'interdit toute sortie, ou bien m'empêche de rencontrer qui que ce soit. Ainsi, par exemple, lorsque, après une représentation de « Funtillas à l'Opéra », mon vieil ami Hartmut Jäckel, vice-président de la Freie Universität de Berlin-Ouest et membre du Sénat de la ville au titre des sciences et des arts, vint à me voir à l'Opéra, la Stasi (1) se trouvait déjà devant l'entrée de ce lieu public et me dit : « Il y a un interdit d'entrer ici ». La police est en contact de tout. A l'état, me gratifie de plusieurs sentinelles. Une voiture de police stationne en permanence devant chez moi, un poste de police est installé devant ma porte. Le terrain voisin du mien a été acheté par la Stasi il y a six mois. Plusieurs gendarmes s'y tiennent. La nuit, des projecteurs éclairent les limites de mon terrain. Un policier en uniforme se tient dans une herse à côté de la mienne. De l'autre côté de mon terrain se trouve la maison de la veuve d'Erich Apel, ce haut commissaire au plan qui n'est suicidé parce qu'il trouvait inacceptables les conditions économiques imposées par l'U.R.S.S. à la R.D.A. Mais, en bordure de cette résidence, le terrain suivant appartient lui aussi à la Stasi, qui y a construit une « succursale ». C'est là que vivent, mangent et veillent « mes » policiers. Un autre poste de police a été établi à Grinheide. Et là, il y a en permanence dix à vingt véhicules prêts à décamper. Dès que je monte dans ma voiture, une voiture de police démarre de ce Q.G. puis une seconde se place derrière la mienne. Si je sors des limites du village, l'escorte passe à cinq voitures. A Grinheide, les gens trouvent ces mesures du plus haut ridicule. Quand je reviens de Berlin-Est, ainsi escorté, quatre véhicules s'arrêtent avant Grinheide, un seul me suit jusque chez moi.

Dès que j'adresse la parole à

quelqu'un dans la rue, mes compagnons en uniforme lui demandent immédiatement sa carte d'identité et l'inscrivent sur leurs listes. Ceci s'ajoute au fichage déjà très généralisé dans ce pays, et explique que toute tentative de nature conspiratrice soit, par avance, vouée à l'échec.

Parti et gouvernement n'ont plus aucun prestige

Quant à mes « policiers », je les ignore totalement. Et le sentiment de leur inutilité doit leur peser. Ils sont parfois dans un tel état de nervosité qu'ils s'amusent à faire aboyer les chiens en roulant le grillage de la clôture. Il leur arrive même de lancer des boîtes de conserve sur le toit de ma maison. On reste réveillé quant à la rentabilité « socialiste » de ce genre de travail. Il ne manquerait pas d'intérêt de calculer avec exactitude le coût global de ces soins dilatoires des autorités à mon égard. Et cela s'échappe pas à la population de ce quartier.

Quelle est, selon vous, la signification profonde de toutes ces précautions ?

Le parti et le gouvernement n'ont plus aucun prestige aux yeux de 95 % de la population. Ils ne jouissent même pas de la confiance de ceux qu'ils chargent d'exécuter les ordres. Ce manque de confiance général a atteint un degré inédit jusqu'alors. Mais je veux souligner que le corollaire de ce manque de confiance du peuple dans le gouvernement est que le parti et le gouvernement n'éprouvent que méfiance à l'égard de la population. Ainsi l'organe central du S.D.A. (2), Neues Deutschland, est-il devenu comparable à un ridicule organe de presse d'une anarchisme « cour » féodale. Personne ne s'intéresse plus à ce qui y est écrit. Plus personne ne s'intéresse aux congrès du parti et aux comptes rendus qui en sont faits. Le langage de la presse officielle qui procède par clichés et stéréotypes est un langage mort.

La situation politique n'est même plus une situation politique. Les gens ont renoncé à prendre les dirigeants au sérieux, et n'ont qu'un seul souci : survivre le mieux possible. Ils savent, certes, que le niveau économique de la R.D.A. est nettement supérieur à celui de tous les autres pays socialistes. Mais ils sont empietés de la crainte de se retrouver un jour au même niveau que la Pologne ou l'Union soviétique. Certaines mesures, comme celle qui a consisté à remplacer le café par un ersatz, le « Mitz », ou surtout comme celle

C'est la raison pour laquelle je ne veux agir qu'à visage découvert, et que je prends toujours toutes mes responsabilités lorsque je fais une déclaration. Et je dois dire qu'aujourd'hui de moi, et même chez des gens que je ne connais pas, je trouve une attitude de sympathie très révélatrice.

Quant à généraliser les « Inter-shops », ces magasins officiels « du peuple » (1), où tout un chacun peut se procurer tous les produits occidentaux... à condition, évidemment, d'avoir des devises fortes, dollars, marks, ouest-allemands, ont provoqué l'exaspération populaire. Il régnait ici une admiration inconditionnelle pour l'Ouest. Le standing, c'est à dire le pouvoir d'achat, est un facteur qui a une réputation de qualité que n'atteignent pas les produits de R.D.A. C'est souvent immatériel, mais cela reste vrai dans l'opinion publique qui exprime ainsi la méfiance à l'égard de la politique officielle en matière d'économie.

Exploités et exploités

Quant aux systèmes des prix, je pense que c'est justement là un des facteurs essentiels de déséquilibre dans notre économie. C'est aussi l'une des clés de la malaise que l'on y constate. Ce n'est pas un système des prix au sens habituel du terme, mais bien plutôt une sorte de grille arbitraire plaquée sur l'économie. On retrouve là les traits d'une politique volontariste qui se manifeste dans beaucoup d'autres domaines.

Quant aux systèmes des prix, je pense que c'est justement là un des facteurs essentiels de déséquilibre dans notre économie. C'est aussi l'une des clés de la malaise que l'on y constate. Ce n'est pas un système des prix au sens habituel du terme, mais bien plutôt une sorte de grille arbitraire plaquée sur l'économie. On retrouve là les traits d'une politique volontariste qui se manifeste dans beaucoup d'autres domaines.

La fausse redistribution des valeurs de production est ainsi à l'origine d'une « morale de travail » de très bas niveau. Un artisan, par exemple un maçon ou un électricien, ouvrier dans une usine, dans une entreprise d'Etat, va, après son travail régulier, travailler « au noir » chez

D'une manière générale, les problèmes économiques ont-ils une grande influence sur le comportement des Allemands de l'Est ?

Il y a ce qu'on appelle le « marché gris ». Il consiste à se procurer, grâce à ses relations, des matériaux ou biens de consommation que la R.D.A. ne produit pas en quantité suffisante. Ici, bien, ce qui est assez fréquent, quelle produit en majeure partie pour l'exportation. Cela va du clou de la vis, à la porcelaine, en passant par la peinture ou le crayon. Sans parler, évidemment, de produits encore beaucoup plus nécessaires à la vie de tous les jours. Notre appareil de distribution, complètement bureaucraté, est à la fois paresseux, rigide et peu sûr. Aussi y a-t-il chez nous non seulement un mécontentement perpétuel, mais aussi une incroyable perte de temps consacrée à la recherche d'articles de consommation courante, qui n'apparaissent que très irrégulièrement sur le marché et toujours en quantité nettement insuffisante.

La distorsion entre les deux classes de prix (objets courants d'une part, objets de confort ou de luxe d'autre part) correspond en fait à l'existence de deux groupes sociaux que je n'hésite pas à appeler les exploités et les exploités. Pour les premiers : les bas salaires, ainsi que les dettes honnêtes, permettent la reproduction de leur force de travail. Pour les seconds, les privilégiés : les hauts salaires et l'accès aux produits de luxe.

Le désir de normalisation ne paraît pas non plus excessif chez les dirigeants est-allemands. Un accord pour l'agrandissement du point de passage de Helmstedt a certes été conclu récemment, mais après de longues négociations et grâce, pour l'essentiel, aux concessions financières de Bonn. Une fois de plus, la R.D.A. semble vouloir utiliser une question juridique — la reconnaissance de la citoyenneté est-allemande par la R.F.A. — afin comme condition préalable à tout progrès dans les diverses discussions menées avec Bonn, du moins comme un levier lui permettant d'exercer quand bon lui semble une pression sur ces négociations.

Les répercussions du document du « Spiegel » montrent l'isolement de M. Erich Honecker

De notre correspondant en Europe centrale

Vienna. — La tension soudaine entre les deux Etats allemands, provoquée par la publication dans l'hebdomadaire Der Spiegel d'un document attribué à un groupe opposant à l'intérieur du parti au pouvoir en R.D.A. (le Monde des 3, 5, 10, 11, 12 et 17 janvier), peut-elle déboucher sur une crise sérieuse ? La polémique menée par la presse de part et d'autre, la multiplication des protestations officielles et des coups d'épée, même si elles devaient rester sans conséquences durables, replongent dans l'atmosphère la guerre de nerfs qui a souvent caractérisé dans le passé — avant le signature du « traité fondamental », en 1972 — les relations interallemandes.

Signe des temps : le cinquième anniversaire de ce traité, qui marque la fin d'une ère de superbe ignorance réciproque, entrecoupée de violentes controverses, et devait ouvrir la voie à la normalisation des relations entre les deux pays, a été passé pratiquement sous silence en décembre dernier, aussi bien à Bonn qu'à Berlin-Est. Au néant a succédé l'indifférence. Est-ce mieux ? Est-il préférable, comme le disait Jedis M. Egon Bahr, l'homme de l'Ostpolitik de la belle époque, « d'avoir de mauvaises relations plutôt que de ne pas en avoir du tout » ?

L'exercice consistant à se prononcer sur l'authenticité du texte publié par le Spiegel paraît, en l'état actuel des choses, assez stérile. Nul, en dehors de ses auteurs toujours anonymes, n'est de toute façon en mesure d'apporter une réponse fondée à cette question. Le document contient trop d'incertitudes pour être accueilli tel quel sans réserve. Depuis sa publication, les responsables du Spiegel en ont dit le reste sensiblement réduit l'importance. Il ne s'agit plus d'un manifeste, mais d'un « document de travail destiné à la discussion ». Son caractère composite s'expliquerait par le fait qu'il est le résultat de « contributions d'auteurs différents ». Il refléterait donc « une conscience et des expériences poli-

La publication du document intervient à un moment où un profond malaise social et politique règne en R.D.A. Surpris par la crise de l'énergie, certains en raison de la déstabilisation à faire face à une pression idéologique accrue, les dirigeants est-allemands n'ont pas trouvé les réponses adéquates.

La crise économique

Commenté sous le régime d'un libéralisme apparemment plus grand dans le domaine culturel (la fin des tabous fut annoncée), et de la promesse d'une meilleure satisfaction des besoins de consommation, l'ère Honecker se caractérise aujourd'hui par une répression vigilante de toute activité dissidente et une situation économique difficile. Pour reprendre les choses en main, le secrétaire général du SED a dû rappeler à la tête du gouvernement, en octobre 1976, M. Willi Stoph. Mais cet administrateur rigoureux, qui n'étaient pas le cas échéant des mesures disciplinaires, n'a pas réussi à redresser la barre.

Le retour au pouvoir de M. Stoph a au contraire mis au jour toutes sortes de tensions qui existent dans la société est-allemande. L'affaire Biermann puis le départ de nombreux écrivains et artistes vers la République fédérale ont révélé la fragilité de l'adhésion au régime d'intellectuels pourtant privilégiés, mais las de la censure et de l'arbitraire. Leçon d'autant plus amère pour les dirigeants communistes qu'ils se targuent d'entretenir « les traditions démocratiques et humanitaires du peuple allemand ».

Pour satisfaire les consommateurs, la R.D.A. s'est lourdement endettée

La crise économique

Le désir de normalisation ne paraît pas non plus excessif chez les dirigeants est-allemands. Un accord pour l'agrandissement du point de passage de Helmstedt a certes été conclu récemment, mais après de longues négociations et grâce, pour l'essentiel, aux concessions financières de Bonn. Une fois de plus, la R.D.A. semble vouloir utiliser une question juridique — la reconnaissance de la citoyenneté est-allemande par la R.F.A. — afin comme condition préalable à tout progrès dans les diverses discussions menées avec Bonn, du moins comme un levier lui permettant d'exercer quand bon lui semble une pression sur ces négociations.

D'une façon générale, la direction est-allemande fait une analyse plutôt pessimiste de la situation internationale. Dans son article du jour de l'an, M. Honecker a évité d'employer le mot « détente ». Il n'a pas hésité, en revanche, à estimer que, si « la coexistence pacifique a fait de grands progrès dans certaines domaines, la tension s'est accrue à la suite des manœuvres des anti-communistes agressifs et des tentatives de la course aux armements ». Faisant allusion aux traités qui ont renforcé ces dernières années la sécurité en Europe, il a déploré qu'il n'y ait « des initiatives visant à utiliser préalablement ces traités comme moyens d'ingérence ».

Ces jugements tranchent avec ceux portés actuellement dans d'autres pays de l'Est. M. Honecker essaie-t-il d'exploiter les incertitudes qui régiment en ce moment au Kremlin pour faire pression sur la direction soviétique afin d'obtenir un déplacement de la politique du camp socialiste à l'égard de l'Ouest ? Ou bien se contentera-t-il d'utiliser la nouvelle affaire du Spiegel et des fins intérieures, en insistant à tort sur les rangs devant les « provocations de l'ennemi » ? Jamais, en tout cas, depuis son arrivée au pouvoir il y a six ans, il n'aura paru aussi isolé.

MANUEL LUCBERT.

attaques lancées contre le P.C.E.

Le comité central du parti. Sa réponse est une information donnée par le secrétaire - Diario 16 - en pleine connaissance. Selon laquelle le groupe d'extrême gauche fait connaître à la presse son opposition à la participation communiste au pouvoir en Europe occidentale.

Pays-Bas

Opposition reproche la coalition gouvernementale et les choix politiques

Le gouvernement néerlandais a été élu dimanche 18 janvier. L'opposition reproche la coalition gouvernementale et les choix politiques.

SOLDES jusqu'au 28 janvier. La Boutique du Brésil. SALONS EN CUIR Minéraux, Bijoux, Des cadeaux originaux. 43, avenue de Friedland Paris 8<sup>e</sup> - Tél. : 359.22.10.

LA NOUVELLE CHRYSLER SIMCA. Venez la découvrir à partir du 21 janvier chez votre concessionnaire. MANUEL LUCBERT.



# EUROPE

## Allemagne fédérale

### Un vif débat sur le terrorisme oppose le chancelier Schmidt à M. Kohl

De notre correspondant

Bonn. — La rentrée parlementaire du 19 janvier a été consacrée à la « déclaration gouvernementale » du chancelier, sur le modèle du discours sur l'état de l'Union. Le bilan — optimiste — et le vaste tour d'horizon de M. Helmut Schmidt ont cependant fait place après quelques heures à un débat passionné sur le terrorisme au cours duquel le chancelier a parfois été touché à vif par les réflexions et les critiques du chef de l'opposition chrétienne-démocrate, M. Helmut Kohl.

Passant en revue les événements de l'année 1977, le chancelier a soutenu qu'en dépit du chômage et de la léthargie économique, les citoyens de la République fédérale se retrouvent dans une bien meilleure situation qu'il y a douze mois. La stabilité intérieure et extérieure de la R.F.A. aurait en tout cas été préservée, en dépit de bien des épreuves. Dans son analyse des difficultés économiques du monde occidental, M. Schmidt a affirmé que son pays a déjà fait beaucoup pour favoriser une relance internationale, mais qu'il ne faudrait pas le considérer comme une « locomotive » capable de tirer tous ses voisins du marasme. C'est ainsi qu'une hausse de 1 1/2 dans la croissance économique de l'Allemagne de l'Ouest ne pourrait provoquer en France qu'une augmentation correspondante de 0,07 %.

Les affaires proprement allemandes ont surtout occupé les douze heures de débat du Bundestag. Le chancelier Schmidt se devait de condamner l'attitude de la R.D.A. qui vient de fermer le bureau du Spiegel à Berlin-Est et qui a interdit le venue du chef de la C.D.U., M. Helmut Kohl. Il a cependant soutenu que son gouvernement n'entend pas fournir à la R.D.A. le prétexte à un « durcissement » et que Bonn ne se laissera pas détourner d'une politique de détente à laquelle il n'y aurait aucune alternative. Cette thèse lui a valu un peu plus tard de très vigoureuses critiques de la part de M. Kohl, selon qui une telle attitude ne pourrait qu'encourager encore plus l'intranséquence des dirigeants de Berlin-Est.

L'affaire d'espionnage qui secoue actuellement la République fédérale a fourni un autre terrain d'attaque à l'opposition. Le chancelier a certes promis que rien ne sera négligé pour établir les éventuelles responsabilités. M. Kohl, lui, a répondu que plus la République fédérale parle de détente, plus la R.D.A. envoie des espions sur son territoire.

Sur l'affaire des écoutes téléphoniques dont le leader de la C.S.U. bavaroise, M. Franz-Joseph Strauss a été victime durant la campagne électorale d'il y a deux ans, le chancelier a promis une enquête tout à fait indépendante, mais les amis de M. Strauss ont posé quelques questions troublantes sur le rôle que certains services officiels auraient pu jouer.

C'est toutefois à propos du terrorisme que le leader de l'opposition a porté les coups les plus durs au chancelier. Celui-ci qui, entre deux prises de tabac, lisait ostensiblement

les journaux pendant le discours de M. Kohl, a soudain paru figé sur son fauteuil en même temps qu'un silence impressionnant s'établissait dans le salon de délibération.

Le chef de la C.D.U. n'est pas ce que l'on appelle un grand orateur. Cependant, lorsqu'il évoque les « six semaines tragiques » durant lesquelles le vie de M. Hans-Martin Schöyler était en jeu, il trouva un ton juste et émouvant. Puis il reprocha à M. Schmidt de n'avoir rien fait depuis lors, parce qu'il aurait été contraint de satisfaire une poignée de députés gauchistes du S.P.D. qui s'opposent à toute nouvelle mesure antiterroriste.

A deux reprises, dans la journée, et contrairement à toutes les coutumes, le chancelier, manifestement sensible à cette attaque, éprouva le besoin de reprendre la parole. Non sans passion, il a soutenu alors qu'il importerait avant tout de concilier les deux « valeurs fondamentales » de la sécurité et de la liberté.

JEAN WETZ.

## Union soviétique

En l'absence de M. Brejnev

### Plusieurs dirigeants se partagent les responsabilités du secrétaire général du parti

De notre correspondant

Moscou. — L'absence prolongée de M. Brejnev, l'annonce et l'ajournement de son voyage à Bonn, relançant les spéculations. Depuis le début de décembre, le secrétaire général n'a été vu que deux fois en public : le 8 décembre pour les obsèques du maréchal Vassilievski, et le 5 janvier pour une remise de médailles à plusieurs personnalités. Ce jour-là, il ne paraissait pas très bien portant.

Les journaux soviétiques avaient indiqué que, au plénum du comité central de décembre, M. Brejnev avait présenté un rapport qualifié de « très important ». Certains observateurs pensent que le secrétaire général n'a pas lui-même prononcé son discours, mais que le texte a été lu par un de ses protégés, M. Tchernenko. Cependant, les formules employées dans la presse à propos de ce discours, qui n'a pas été rendu public, laissent à penser que M. Brejnev était bien présent à la séance du comité central. En tout cas, M. Tchernenko, qui a été élu membre suppléant du bureau politique au mois d'octobre dernier, semble occuper une position stratégique, puisqu'il serait chargé des rapports avec les secrétaires des organisations provinciales.

Quand M. Brejnev est absent, la direction n'est pas paralysée. Tout paraît fonctionner normalement. Au sein du parti, c'est M. Kirilenko, un proche de M. Brejnev, officiellement nu-

méro deux du bureau politique, qui dirige le travail. Il a reçu récemment une délégation de communistes italiens et a présidé au siège du comité central, deux réunions consacrées aux questions économiques et aux questions de propagande.

Mais la politique générale paraît être le domaine d'une troïka composée de MM. Kossyguine, chef du gouvernement, Gromyko, ministre des affaires étrangères, et Sousslov, secrétaire du comité central, dont les compétences dépassent de loin le seul domaine idéologique. Ces trois hommes sont politiquement très proches. Ce sont eux qui ont mené les négociations avec le président Bourguinès. En fait, M. Sousslov est le véritable numéro deux du parti, et depuis longtemps déjà, en l'absence de M. Brejnev, souffrant ou en voyage, il présidait les réunions du bureau politique. A cause de son âge (soixante-quinze ans) et de sa santé également fragile, il n'est pas candidat à la succession. Mais l'homme appelé, le cas échéant, à diriger le parti ne pourra pas se passer du soutien de celui qui fut l'artisan de la chute de Khrouchtchev. Cependant, c'est un sujet « tabou » en U.R.S.S. Même s'il est probable que les hauts dirigeants pensent à l'avenir, on ne trouve dans la presse aucun signe sur la préparation d'une relève.

DANIEL VERNET.

# AMÉRIQUES

## Etats-Unis

### M. Carter nomme un républicain à la direction du F.B.I.

De notre correspondant

Washington. — M. Carter avait été malheureux dans le choix du directeur du Bureau fédéral d'enquêtes (F.B.I.). L'actuel titulaire du poste, M. Clarence Kelley, nommé du temps de M. Nixon, doit quitter ses fonctions le 15 février prochain. En août 1977, le président marquait sa préférence, contre l'avis du groupe chargé de lui fournir un candidat, pour un juge fédéral de l'Alabama, M. Frank Johnson. Mais celui-ci dut subir une opération chirurgicale dont il se rétablit trop lentement et mal : à la fin de novembre, avant même d'avoir été confirmé par le Congrès, il renonça à prendre possession de ses fonctions. La recherche d'un directeur du F.B.I. dut repartir à zéro.

Un an après son entrée à la Maison Blanche, M. Carter a choisi M. William Webster, juge fédéral dans le Missouri, comme directeur du F.B.I. Agé de cinquante-trois ans, M. Webster n'a pas la réputation inattaquable dont jouissait le candidat précédent, M. Johnson. Les avocats des droits civiques ne sont pas entièrement satisfaits de son comportement, et son appartenance à deux clubs ultra-élects de Saint-Louis, dont aucun Noir ni aucune femme n'a jamais été membre, risque de lui poser quelques problèmes lors des « hearings » qui doivent précéder la confirmation de sa nomination. On remarque encore que M. Webster, autrefois avocat dans le secteur privé, fut nommé juge fédéral par M. Nixon, en 1971, et qu'il est membre du parti républicain. Ces antécédents lui donnent donc un profil plus conservateur que celui de bon nombre de hauts fonctionnaires nommés par M. Carter.

M. Webster prendra la direction du F.B.I. à un moment délicat. Cette cellule de l'appareil policier intérieur subit, comme les autres agences de renseignements, et notamment la C.I.A., le contrecoup des déballages et des révélations de l'après-Watergate. La publication récente des archives d'Edgar Hoover, l'omnipotent et inamovible directeur du F.B.I. de la période de guerre et d'après-guerre, a tenu son image auprès du public en révisant une série de petits trafics et passe-droits. C'est d'ailleurs pour éviter l'apparition d'un nouveau Hoover que le mandat du directeur du F.B.I. a été limité par une loi récente à dix ans.

### Les « sales trucs »

D'autres documents ont exposé les « sales trucs » auxquels les agents de M. Hoover se livraient pour infiltrer les organisations pacifistes ou radicales et intoxiquer le public à leur sujet. Le procès qui doit avoir lieu cette année d'un ancien agent du F.B.I., M. Keamey, accusé de cambriolages, d'écoutes téléphoniques illégales et de violation de correspondance, risque de mettre en cause bien d'autres personnages.

En même temps, la nomination de M. Webster survient à point nommé

pour démontrer que M. Carter n'a pas tout à fait oublié ses promesses de la campagne électorale quant au caractère « bipartisan » de ses nominations. Contrairement à ces promesses, en effet, le président a nommé inéluctablement plus de démocrates que de républicains aux postes de responsabilité judiciaire. Il a même profondément irrité les dirigeants républicains en insistant pour nommer un républicain à la tête du F.B.I., M. Zogorski, à la commission chargée de surveiller les opérations électorales, plutôt que le candidat proposé par les chefs du G.D.P.

Plus récemment, il a choqué encore plus une partie de la classe politique de Washington, la presse et peut-être le grand public, en « couvrant » le limogeage par le ministre de la Justice, M. Bell, d'un procureur fédéral en Pennsylvanie, M. Marston, un républicain nommé par l'administration précédente. Mieux encore, le président eût dû admettre qu'il avait donné suite à une requête personnelle d'un représentant démocrate de Pennsylvanie, M. Ellberg, lui demandant d'« accélérer » le remplacement de M. Marston. Or il se trouve que ce dernier venait de lancer une enquête contre les agissements frauduleux de certains dignitaires démocrates de Pennsylvanie, dont M. Ellberg...

Cherchant à éviter le scandale, l'administration a esquissé un mouvement de recul et laissé entendre que le juge Marston pourrait rester à son poste au moins jusqu'à la conclusion de son enquête. Mais ce dernier entend exploiter son avantage et demande que son limogeage soit purement et simplement annulé.

Quelle que soit l'issue qui sera donnée à l'affaire, il semble que le président ait été une fois de plus trop complaisant ou trop confiant envers ses amis politiques et que ses bonnes intentions aient cédé trop vite aux pressions de la politique partisane. La nomination de M. Webster à la tête du F.B.I. devrait permettre de rétablir partiellement l'équilibre.

MICHEL TATU.

La Maison Blanche a annoncé jeudi 19 janvier, la nomination de M. William Webster, qui était depuis deux ans secrétaire d'Etat adjoint chargé des questions africaines, comme ambassadeur en Pologne. Il remplace M. Richard Davies qui a donné sa démission. — (A.P.)

# A TRAVERS LE MONDE

## Argentine

LE PRESIDENT ARGENTIN VIDELA répondra, « dans les prochains jours », à un message que lui avait fait parvenir M. Giscard d'Estaing au sujet des deux religieuses françaises disparues à Buenos-Aires les 8 et 10 décembre dernier, annonce un communiqué de l'ambassade d'Argentine à Paris, rendu public jeudi 19 janvier. Rappelant compte d'un entretien qui s'était déroulé le jour même, au Quai d'Orsay, entre M. Jean-Marie Marillon, directeur politique au ministère des affaires étrangères, et l'ambassadeur d'Argentine, M. Tomas de Anchorena, ce communiqué précise que le diplomate argentin a déclaré à M. Marillon que le gouvernement de Buenos-Aires était « profondément préoccupé par le sort des deux religieuses françaises, dont une est naturalisée argentine ».

## Grande-Bretagne

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE a demandé jeudi 19 janvier aux Communes d'adopter la procédure d'urgence pour la discussion du

## Portugal

LE PARTI SOCIALISTE (P.S.) et le Centre démocratique (C.D.) ont signé jeudi 19 janvier à Lisbonne l'accord politique qui doit servir de base au second gouvernement constitutionnel du Portugal. Cet accord prévoit un « combat vigoureux » contre la crise économique et financière pour créer les conditions d'un développement « accéléré » du pays. Deux annexes ont été signées. La première prévoit la réduction du déficit extérieur, du chômage et de l'inflation, ainsi que la reprise dans les plus brefs délais des négociations avec le Fonds monétaire international (F.M.I.) pour l'obtention d'un prêt de 750 millions de dollars. L'accord reconnaît le rôle fondamental de l'initiative privée et l'importance des investissements étrangers. — (A.F.P.)

## Tchécoslovaquie

M. BEJZANEK, l'un des trois porte-parole de la Charte 77, a porté plainte auprès du procureur d'Etat pour avoir été maltraité, au cours de huit heures de détention, par la police. Il a été passé à tabac et obligé à s'étendre sur par terre dans une pièce sans chauffage et à la fenêtre grande ouverte. D'autre part, plusieurs dizaines de Tchécoslovaques ont décidé de sejourner vendredi et samedi 21 janvier pour protester contre la détention — depuis trois mois — d'Ivan Jirous, le responsable du groupe de rock interdit Plastic People of the Universe. — (A.F.P.)

## Vietnam

LES TROIS OCCUPANTS DU YACHT AMERICAIN « BRILLIG », libérés par les Vietnamiens après trois mois de détention, sont arrivés à Singapour le 18 janvier. Leur bateau avait été arraisonné dans les eaux territoriales vietnamiennes et ils avaient été condamnés à une amende parce qu'ils transportaient de la marijuana. — (U.P.J.)

# Le Co

## Une dimension une vocation

Le monde est un vaste territoire... Une dimension une vocation... (Texte partiellement visible et difficile à lire en raison de la qualité de l'image et de la complexité de la page.)

LE MONDE met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être LA MAISON que vous recherchez.



EN PLUS : TOUS LES SERVICES BANCAIRES TRADITIONNELS... (Liste de services bancaires et financiers.)

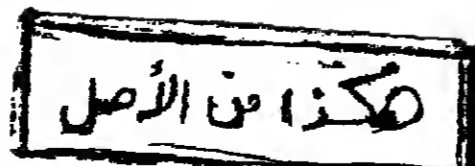
“Club de la presse d'Europe 1”

# JACQUES CHIRAC

dimanche 22 janvier à 19h

SUR

# EUROPE 1





حكمة من الامم

Un événement dans le monde bancaire

# Le Contrat Mutualiste

Quand une banque ne recherche pas le profit...

## LIQUES

### Etats-Unis

Comme un républicain  
Direction du F.B.I.

notre correspondant  
pour l'événement de ce 21 janvier 1978...  
Le Crédit Mutuel est aujourd'hui un des phénomènes les plus spectaculaires de croissance. Avec un taux de progression de ses dépôts de plus de 25 % par an, il constitue le réseau bancaire le plus dynamique en France. A certains, cela peut paraître étonnant de la part d'un établissement centenaire, aux structures si particulières.

Un événement très important et en même temps insolite vient de se dérouler à Paris. Pour la première fois dans l'histoire récente, l'un des plus grands établissements bancaires français s'est engagé par contrat, passé devant le grand public, à poursuivre une finalité exclusivement sociale, plutôt que de rechercher le seul profit. En effet, à l'issue de leurs Fédérations Assises qui ont eu lieu les 9 et 10 décembre derniers au Palais des Congrès, 4000 Administrateurs du Crédit Mutuel venus de toutes les régions de France, ont signé officiellement le Contrat Mutualiste. S'appuyant sur cette charte de fonctionnement qui est en même temps une philosophie de l'action, le mouvement mutualiste va prendre une nouvelle vigueur et nous tenons à confirmer son originalité au sein du Système Bancaire Français.

### POURQUOI DES ASSISES ?

Le Crédit Mutuel considère aujourd'hui un des phénomènes les plus spectaculaires de croissance. Avec un taux de progression de ses dépôts de plus de 25 % par an, il constitue le réseau bancaire le plus dynamique en France. A certains, cela peut paraître étonnant de la part d'un établissement centenaire, aux structures si particulières.

pour appréhender de manière efficace les grandes mutations que traverse notre société contemporaine, les 4000 représentants de ces 2 millions de sociétaires se sont donc réunis en Assises, pour la première fois, les 9 et 10 décembre derniers à Paris.

### DU CONTRAT MUTUALISTE...

Enfin, face à une société engagée dans une recherche effrénée du profit et qui fait de l'argent une finalité, ne serait-il pas souhaitable d'inventer — ou réinventer — une nouvelle forme de rapport avec l'argent en rendant à celui-ci sa valeur positive de « bien social » ?



4000 Administrateurs venus des 3000 Caisses Locales du Crédit Mutuel.

Et comme le souligne le Contrat Mutualiste : « donnant à l'argent sa fonction naturelle de moyen, tout individu peut ainsi concrétiser, dans un lien naturel avec autrui cette exigence vitale de sociabilité, dont la mutualité, dans toutes ses dimensions, est sans doute à notre époque, l'une des formes les plus prometteuses ».

## Quand une banque ne recherche pas le profit...

« Nous tenons simplement à faire savoir que nous œuvrons concrètement, quotidiennement à l'avènement d'une société plus équilibrée, plus solidaire et plus participative » déclarait récemment M. Théo Braun, président de la Confédération du Crédit Mutuel. Cette profession de foi est étonnante de la part d'une institution comme le Crédit Mutuel qui est devenu le sixième groupe bancaire français. En effet cette « Banque Sociale » ne recherche pas le profit.

### Financer le logement social

Depuis toujours, les Caisses Locales ou Fédérales interviennent dans le financement du logement social. Actuellement, sur plus de 21 milliards de crédits, 80 % de leurs encours vont au logement. Dans certaines régions, comme la Bretagne, l'Alsace-Lorraine et la Franche-Comté, 1 logement sur 2 est financé grâce au Crédit Mutuel.

Le Crédit Mutuel a plusieurs ambitions : — apporter un service complet à ses sociétaires, et notamment leur distribuer des P.I.C., et appuyer des solutions au financement de l'apport personnel, — fournir un concours direct aux sociétés d'I.L.M.

### Une structure décentralisée

Pour pouvoir se mettre à l'écoute des problèmes de tous les Français, qu'ils vivent dans le Rouergue ou dans les Ardennes, il fallait que l'institution ne soit pas concentrée à Paris. Au contraire, la structure même du Crédit Mutuel est extrêmement décentralisée : elle repose sur 3000 Caisses Locales gérées par un Conseil d'Administration formé d'administrateurs bénévoles et élus démocratiquement par les sociétaires.

### Encourager la vie démocratique

Quant à sa vocation humaniste et sociale, le Crédit Mutuel se démarque là aussi complètement de la banque traditionnelle dont les objectifs sont économiques, financiers, voire sociaux — mais qui ne peut assurer la formation économique du consommateur et la formation civique du citoyen.

### Une vraie régionalisation

L'existence des Caisses Locales décentralisées n'est pas seulement l'effet d'un souci d'efficacité administrative. Elle découle d'un impératif : les problèmes locaux doivent être résolus à l'échelon local. « Quand 30 ou 50 Administrateurs mettent en commun leurs efforts et décident de la façon dont l'épargne collectée dans la région sera redistribuée sous forme de prêts aux collectivités locales, ils accomplissent l'avenir de leur région. C'est cela la vraie régionalisation. Elle oblige à maintenir le pouvoir de décision dans la commune, dans le département, dans la région », souligne M. Théo Braun. Depuis la loi de 1975, le Crédit Mutuel, qui était considéré traditionnellement comme « la banque de la famille et du particulier » est décidé à élargir sa mission en aidant les collectivités locales. En effet, le Crédit Mutuel est tenu par la loi du 27/12/75 d'utiliser 50 % du montant des dépôts sur les comptes spéciaux sur livret à des emplois d'intérêt général ou local, en contrepartie du privilège accordé par les Pouvoirs Publics, d'être la seule banque permettant à ses clients d'ouvrir des comptes spéciaux sur livret au même taux d'intérêt que le premier livret des Caisses d'Épargne.

Mais depuis ses dernières Assises, le Crédit Mutuel veut élargir encore cette nouvelle mission en apportant financièrement conseils et assistance technique, au particulier et à tout son environnement devenant ainsi une véritable « Banque Sociale ».

\* Informations communiquées par la Confédération Nationale du Crédit Mutuel 29, avenue Mac-Mahon - 75017 Paris

## Une dimension nationale, une vocation régionale

Le Crédit Mutuel est aujourd'hui le sixième groupe bancaire par l'importance des dépôts qu'il collecte : « L'année dernière, par exemple, il totalisait plus de 38 milliards de francs de dépôts », dont plus de 72,5 % en comptes sur livret. Le Crédit Mutuel compte en effet à son actif 2,55 millions de comptes sur livret et 1,5 million de comptes chèques.

### ...A LA BANQUE SOCIALE

Pour satisfaire concrètement ces exigences tant de liberté et de responsabilité que de prise en charge des problèmes, le Crédit Mutuel continuera à répondre à tous les besoins de la famille et du particulier, mais en s'élargissant aux dimensions d'une Banque Sociale. Le Crédit Mutuel participera à la promotion de la vie associative, deviendra le conseiller, le partenaire comme le financier des associations.

En s'élargissant aux dimensions d'une Banque Sociale, le Crédit Mutuel participera plus directement au développement de la vie locale, non seulement en finançant les équipements des collectivités publiques, mais encore en favorisant toutes les réalisations contribuant à l'amélioration de la qualité de la vie et du travail.

En s'élargissant aux dimensions d'une Banque Sociale, le Crédit Mutuel s'occupera de l'homme dans toutes ses activités : son travail, sa famille, ses loisirs, sa formation, ses activités culturelles.

Le projet de la Banque Sociale, constellation variée, large et souple, doit être l'instrument novateur qui permettra dans un proche avenir de créer une symbiose entre les finalités humanistes et les fonctions pragmatiques qui sont celles du Mouvement Mutualiste.

Ainsi, décidé à s'adapter sans renier sa tradition profondément humaniste, et par un élargissement considérable de ses activités, le Crédit Mutuel estime maintenant être en mesure d'apporter une réponse aux besoins multiples de « l'homme contemporain dans toute sa dimension ».

Le Crédit Mutuel est le cœur de ce projet de Banque Sociale. Il élaborera toutes les modalités qui permettront d'apporter dans les faits des réponses concrètes à la demande sociale de plus en plus riche et complexe, telle qu'elle se transforme sous nos yeux.



Monsieur Th. Braun aux Assises : « Affirmer la primauté de la personne humaine, face à toutes les puissances et contre tous les obstacles ».

### EN PLUS : TOUS LES SERVICES BANCAIRES TRADITIONNELS

- Le Crédit Mutuel offre :
  - Prêts personnels,
  - Prêts jeune ménage,
  - Crédit automatique,
  - Libre-service familial,
  - Prêt pour l'amélioration de l'habitat, etc.
- En ce qui concerne l'épargne, le Crédit Mutuel permet à ses clients d'ouvrir des comptes spéciaux sur livret actuellement au taux d'intérêt de : 8,5 % net d'impôts.
- Deux produits nouveaux et originaux sont proposés par le Crédit Mutuel : Eurochéque et Distribanque (distributeur automatique de billets). Est-il besoin de préciser qu'Eurochéque facilite également les voyages à l'étranger ?
- Quant aux crédits, c'est tout un large éventail qui est offert aux par-

- ticuliers :
  - Prêt personnel,
  - Prêt jeune ménage,
  - Prêt bourse d'étude,
  - Prêt à l'équipement ménager,
  - Crédit automatique,
  - Libre-service familial (autre forme de crédit automatique),
  - Prêt pour l'amélioration de l'habitat,
  - Prêt d'épargne logement (prêt principal ou complémentaire),
  - Prêt immobilier (aux personnes morales et aux particuliers).

## Le Crédit Mutuel en France : 21 Fédérations Régionales, 1 Confédération Nationale



Fédération	Siège	Téléphone
Maine-et-Loire	Angers	(41) 88.64.50
Haute-Savoie	Annecy	(50) 23.43.72
Aisne-Oise-Pas-de-Calais-Somme	Arras	(21) 21.96.22
Sud-Ouest	Bordeaux	(45) 92.76.99
Haute-Normandie-Calvados	Caen	(31) 85.70.51
Centre	Châteaudun	(37) 45.15.46
Bourgogne-Centre-Est	Dijon	(80) 66.81.21
Maine-Anjou-Basse-Normandie	Laval	(43) 53.03.62
Nord	Lille	(20) 54.53.95
Sud-Est	Lyon	(78) 64.81.10
Méditerranée	Marseille	(91) 79.83.71
Loire-Atlantique-Centre-Ouest	Nantes	(40) 49.10.03
Ile-de-France	Paris	20.19.50
Flandre	Quimper	(96) 90.25.26
Champagne-Ardennes	Reims	(26) 47.98.23
Bretagne	Rennes	(99) 30.29.26
Vendée-Loire-et-Sèvres	La Roche-sur-Yon	(51) 37.67.97
Alsace-Lorraine-Franche-Comté	Strasbourg	(88) 32.48.41
Midi-Atlantique	Toulouse	en cours*
Drôme-Ardèche	Valence	(75) 43.51.42
Accueil et Développement	Paris	754.69.99
Confédération Nationale	Paris	754.69.99

AC











# Société

## Les spécialistes accueillent sans enthousiasme le rapport Pelletier sur la drogue

Mme Monique Pelletier, chargée par le président de la République, le 8 juin 1977, d'une mission d'information sur les problèmes de toxicomanie, a rendu le 19 janvier (notre dernière édition du 20 janvier) la synthèse de son rapport à la presse. Le monde de la toxicomanie est un monde compliqué, il n'y a pas de solution tranchée, a précisé le secrétaire d'Etat qui a insisté sur le caractère novateur de sa démarche consistant à faire la différence entre les comportements et non entre les drogues.

Les propositions du parti socialiste favorable à la dépénalisation de l'usage de toutes drogues (« le Monde » du 23 décembre) sont dangereuses, irrealistes et inopportunes, a

déclaré Mme Pelletier. Elle a insisté sur le fait que le haschisch pouvait favoriser la réconciliation avec la « vraie » drogue et qu'il n'était donc pas question de le dépénaliser pour l'instant. Il faut seulement étendre les pratiques effectives des grandes agglomérations où l'on n'emprisonne plus les utilisateurs occasionnels de « H ».

Les divers spécialistes que nous avons interrogés ont bien accueilli sans enthousiasme les propositions de Mme Pelletier. Le docteur Claude Orsel, directeur du centre de l'Abbaye (7, rue de l'Abbaye, à Paris), nous a déclaré craindre que la mission sur la drogue n'ait eu d'efficacité comparable à celle du « haut comité de défense contre l'acco-

lisme ». Ce rapport a le mérite, selon lui, de donner une actualité au problème de la toxicomanie.

L'abbé Lavabre, du centre Didero (23, rue de Gergovie, à Paris), approuve, de son côté, la proposition de création d'une délégation auprès du premier ministre.

Le docteur Francis Curbet, du centre Marmonat, regrette que la synthèse présentée par Mme Pelletier laisse dans l'ombre plusieurs aspects essentiels de la toxicomanie et n'ait pas sur l'importance de la composante affective dans la guérison et le traitement. Il retient le caractère positif de certaines mesures, notamment « une meilleure information des magistrats, le maintien de l'injonction théra-

peutique même en cas de récidive, ou l'amélioration de la communication au sein de la société ». Il craint toutefois qu'une approche du phénomène à partir des comportements ou soit, en particulier pour le fumeur de haschisch, un remède plus grave que le mal ou soumettant le « délinquant » au contrôle des psychologues et des psychiatres, des policiers et des magistrats.

Le docteur Christian Brulé, du centre d'aide aux toxicomanes de Versailles, déplore que les propositions concrètes n'apparaissent pas avec assez de netteté et soient entachées de préconceptions électoralistes. Il se félicite toutefois que Mme Pelletier recommande une politique d'information plus ouverte sur ce sujet.

### Libres opinions

## « Bons » médicaments et « mauvaises » drogues ?

par le docteur JEAN BERGERET (\*)

Il ne saurait être question de contester l'action spécifique d'un certain nombre de produits de synthèse sur les manifestations extérieures de l'anxiété (1). Il n'est pas possible non plus de conclure en quelques lignes le débat ouvert entre ceux qui pensent devoir soigner toute intrusion anxieuse et ceux qui voient dans l'anxiété le fondement de la créativité, le moteur des grandes révoltes et des grandes conquêtes : ce n'est pas toujours de la même « anxiété » dont on risque de parler dans l'un ou l'autre cas.

Cependant, les équipes de cliniciens, de chercheurs et d'enseignants, centrés sur l'étude des différentes formes de toxicomanie et sur leurs causes multiples (individuelles ou collectives), estiment de leur devoir d'alerter la conscience médicale et le grand public en général contre trois formes d'illusions que ces spécialistes savent être à l'origine des toxicomanies évidentes ou inapparentes reconstruites quotidiennement :

● Une première illusion consiste à laisser croire à l'immolabilité sur l'organisme de toute la gamme des tranquillisants actuellement disponibles ;

● Une deuxième illusion consiste à laisser croire qu'il peut exister des substances « miraculeuses » capables de modifier à elles seules, durablement et en profondeur, de l'extérieur, le fonctionnement psychique humain sans qu'on ait eu agité sur ce psychisme par une action psychologique sérieuse ; autrement dit, cette attitude illusoire laisse supposer qu'on peut soigner un désordre affectif de la même façon qu'une infection et qu'un trouble métabolique ou endocrinien ;

● Une troisième illusion, enfin, consiste à faire comme si nous ne savions pas que l'absorption prolongée d'une substance chimique quelconque entraîne finalement l'individu vers une pharmacodépendance et au niveau de l'organisme et au niveau du psychisme.

Ces deux dernières pratiques de « soins » se situent au-delà de l'état des toxicomanies connues, d'une part, les similitudes qu'on rencontre entre le comportement auquel est parvenu, plus ou moins volontairement, un jeune « drogué » et le comportement auquel est réduit, plus ou moins passivement, un adulte (en général bien plus âgé) soumis à des prescriptions médicamenteuses sédatives à renouveler sans fin.

D'autre part, les enquêtes récentes réalisées à ce sujet montrent les évidentes corrélations entre les prises médicamenteuses prolongées chez les parents et les risques de toxicomanie ultérieure chez les enfants. Un jeune toxicomane est, en général, un sujet qui n'a pu réaliser une intégration suffisante de sa véritable personnalité ; il se contente le plus souvent d'imitation, et son insatisfaction devant cette position de dépendance le conduit tout naturellement à la transgression : le jeune imite les aînés qu'il, devant leur propre dépressivité, met leur confiance dans une aide extérieure chimique présumée merveilleuse pour éviter de remettre en question leurs positions affectives et sociales, puis, dans une deuxième étape, le jeune transgresse l'aspect « tranquillisant » de la « drogue » des parents au profit d'une drogue plus excitante, plus agressive, plus « dure ».

Or l'anxiété et la dépressivité des jeunes, comme l'anxiété et la dépressivité des adultes de la génération précédente, ont une origine commune, commune aussi aux formes variées du malaise de notre civilisation : qu'il s'agisse de la toxicomanie, de la violence, de la déviance, de la délinquance juvénile, de la marginalité, du suicide, etc. Des travaux récents (rapport d'A. Heynal, Genève 1976) montrent que le malaise le plus profond du drame psychologique et sociologique en cause est essentiellement dans notre culture se situe au niveau du sentiment d'« ennui » qui étreint profondément tout un lot de gens, de jeunes en particulier, dans les pays an état à la fois de paix et de développement suffisant, qui que soit leur régime politique précis. L'ennui provient de l'insatisfaction des désirs de l'individu à la précarité des solutions offertes par le contact relationnel dans lequel cet individu se trouve placé et se considère comme contraint.

Sur le plan affectif le plus profond, au niveau du sentiment d'ennui, de vanité, d'impuissance, de l'angoisse et les révoltes l'un et l'autre, il n'y a pas de différence structurelle notable entre un jeune qui se pique de « théoricien écroulé en fraude à un « délit » et un quinquagénaire qui va se fournir légalement chez son pharmacien en produits moins spectaculaires et moins directement toxiques, mais tout aussi spécifiques et à la longue, tout aussi nocifs sur le plan affectif.

L'un et l'autre veulent nous dire quelque chose que nous ne voulons pas entendre. L'aide la plus sérieuse que nous pourrions leur apporter ne saurait se situer dans un coup par coup limité au niveau apparent de leur « symptôme », mais dans un dialogue meilleur sur le plan de leur efficacité latente devant la vanité de leurs efforts pour sortir seuls de leur inexorable ennui.

Tous ceux qui se consacrent à la clinique, à la recherche ou à l'enseignement sur les problèmes de la toxicomanie se trouvent très rapidement placés dans une double position : à la fois contre les drogues (et contre toutes les « drogues », apparentes ou inapparentes) et à la fois aussi pour les drogues (et pour tous les « drogués », apparents ou inapparents). Tous ces gens, en effet, ont des choses à nous dire sur leur ennui... qui est aussi le nôtre... sur la crise qui épie notre civilisation et qui n'est point le fait d'une seule génération, d'une seule conception idéologique ou économique ou politique, bien que cette crise touche à la fois au conflit entre générations, tout autant qu'aux déviations des systèmes idéologiques, économiques ou politiques qui survivent encore sans convaincre ni engager les esprits. Il ne s'agit point non plus d'un désordre biologique, mais d'un conflit à la fois personnel et collectif à l'origine d'un ennui sur laquelle nous aurions certainement beaucoup à dire, sans parti pris ni préjugés.

Allons-nous encore chercher à nous masquer les vérités les plus essentielles, les plus profondes et les plus graves qui nous concernent tous, en faisant semblant de ne pas savoir que nous souffrons, qui nous dérangeant en criant leur ennui ? Allons-nous nous contenter de réduire les jeunes toxicomanes à l'hôpital ou à la prison et leurs aînés à des toxicomanies résignées - de bon ton ?

\*) Maître de conférences à l'université Lyon II, directeur de la section « toxicomanie » de l'Institut de recherche et d'interprétation en psychiatrie.

(1) Le Monde du 28 octobre 1977

La synthèse du rapport présentée à la presse le jeudi 19 janvier dans l'« Express », insiste d'emblée sur le fait « qu'il ne s'agit en aucune façon d'un problème nettement défini relevant d'une solution unique ».

Dans une première partie, le texte expose les données d'ordre général, en citant l'accent sur l'usage plus que sur les substances toxiques elles-mêmes. Mme Pelletier saisi l'occasion pour dénoncer une idée fautive, selon elle, et répandue dans l'opinion publique d'après laquelle « la police aurait une faiblesse coupable à l'égard des gros délinquants ». Dans une seconde partie, le texte donne un certain nombre d'estimations statistiques : « L'idée qu'un million de jeunes de 16 à 21 ans, soit un sur quatre, ont un jour et souvent une fois seulement

### IMMIGRÉS

## Le gouvernement a passé outre à l'avis du Conseil d'Etat sur les dernières mesures de M. Stolér

affirme le M.R.A.P.

Le gouvernement a-t-il passé outre à l'avis — d'ailleurs consultatif — rendu par le Conseil d'Etat sur les dernières décisions en matière d'immigration ? C'est ce qu'affirme le Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (M.R.A.P.), qui vient d'annoncer son intention de développer une campagne pour obtenir l'annulation du décret illégal et raciste du 10 novembre 1978.

Réagissant aux récentes suggestions de dirigeants du C.N.R.F.P., qui souhaitent voir diminuer de 1 million le nombre des travailleurs immigrés, le M.R.A.P. rappelle à la propagande visant à faire de ces travailleurs à la fois les responsables et la solution du chômage ». Cette propagande, poursuit le M.R.A.P., avait abouti à des mesures discriminatoires à l'encontre des étrangers, notamment en ce qui concerne le visabaillet pour eux d'avoir une vie familiale normale.

Après un premier projet de décret jugé anticonstitutionnel par la section sociale du Conseil d'Etat parce qu'il visait à suspendre toute immigration familiale pendant trois ans, un second texte — suspendant cette fois uniquement le droit au travail pour les familles venant rejoindre un immigré — avait été promulgué le 10 novembre.

Le M.R.A.P. se déclare aujourd'hui en mesure d'affirmer que ce texte avait été examiné par le Conseil d'Etat lors de son assemblée générale du 27 octobre, et jugé « contraire tant aux principes généraux du droit qu'aux dispositions relatives à l'emploi des étrangers ».

### En toute connaissance de cause

Le M.R.A.P. s'étonne que, devant ainsi les yeux du C.N.R.F.P., le premier ministre et les ministres du Travail, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de la Santé aient approuvé leur signature au décret proposé par le secrétaire d'Etat Stolér, au mépris de l'avis autorisé du Conseil d'Etat, portant ainsi gravement atteinte, en toute connaissance de cause, à l'exercice des droits de l'homme dans notre pays.

Le cabinet de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail, ou se borne à faire observer que les avis du Conseil d'Etat sont des avis consultatifs à usage interne et qu'ils ne sont pas rendus publics. Le M.R.A.P. ajoute-t-il, conserve la responsabilité de ses décisions.

Au secrétariat général du Conseil d'Etat, on rappelle que les avis de la haute juridiction sont réservés soigneusement, qu'il est libre de leur faire usage qu'il veut.

Il faut noter que la C.G.T. et le GIST (Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés) ont déposé une requête en annulation du décret illégal et raciste du 10 novembre 1978.

\*) M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national (section droite), a souhaité le 19 janvier, au cours d'une réunion publique, participer à un débat télévisé sur les travailleurs immigrés avec M. Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du Travail. M. Le Pen a estimé que ces travailleurs « constituent un facteur d'aggravation du chômage en France et une charge pour la collectivité nationale ».

« L'idée » du haschisch ne serait pas, avec une marge d'erreur importante, déraisonnable ». La mission évalue à environ trente mille le nombre des « vrais » toxicomanes « réellement accros ». Ce chapitre contient deux idées essentielles sur lesquelles la mission insiste.

1) Définir une distinction entre les comportements plutôt qu'entre les substances toxiques, entre des drogues qui « seraient douces » et d'autres qui seraient « dures ». Cette distinction permet à Mme Pelletier de se prononcer clairement contre la libéralisation du haschisch qui, tout en étant une drogue « douce » risque de favoriser la rencontre fortuite avec la « vraie » drogue contre laquelle il paraît difficile de prévenir les intéressés.

2) Mettre l'accent sur l'importance relative de la drogue par rapport à d'autres questions comparables évaluées à environ trente mille le nombre des « vrais » toxicomanes « réellement accros ». La partie la plus importante de l'étude est consacrée aux programmes d'actions. Elle évoque d'abord le développement de la recherche et de la documentation et des statistiques, la mise en place de structures administratives mieux adaptées et suggère « la création d'une délégation auprès du premier ministre dont le mandat pourrait être étendu à l'ensemble des toxicomanes ». Le rapport propose ensuite de développer la prévention en améliorant le fonctionnement de l'inspection sociale (en réduisant la taille des établissements par exemple) et, en dehors de l'école, d'organiser la prévention dans le cadre du quartier.

Une approche relativement publique du problème de la drogue est conseillée pour que « ce sujet-ci devienne un problème dont les moyens d'information peuvent être informés ainsi que les jeunes. En ce qui concerne la formation, la mission affirme que s'agit, d'une part, d'adapter les manuels ne peut être assurée que par des équipes comprenant des spécialistes formés dans les différents domaines concernés ». S'agit, d'autre part, d'adapter l'action éducative aux formes nouvelles du trafic, « en augmentant, notamment, les effectifs des personnels affectés à cette tâche et les dotant des moyens matériels nécessaires ».

La mission qui a étudié le régime juridique actuel de la toxico-

manie estime que l'application de la loi de 1970 a souffert de ce que « certaines conditions que le législateur n'a pas été rempli et de ce que certains principes sur lesquels elle repose se sont révélés illusoirs ». Sans plus de précisions sur les pratiques des tribunaux, la mission propose l'usage « simple et occasionnel de haschisch ne doit pas donner lieu à emprisonnement ».

Le rapport propose une action juridique en trois étapes :

● procéder pendant une durée de trois ans à une application loyale de la loi de 1970 et préciser au parquet qu'il n'y a pas lieu de requérir de peine d'emprisonnement ;

● apporter, ensuite, des aménagements d'ordre technique au texte et donner au parquet la possibilité de recourir à l'injonction thérapeutique même en cas de récidive, et prévoir un régime particulier pour les jeunes de dix-huit à vingt et un ans ;

● élaborer, enfin, un nouveau système juridique de la toxicomanie après les trois années écoulées, à partir des questions soulevées par une opinion publique mieux préparée sur la dépénalisation de certaines drogues et sur un autre système que celui de la loi de 1970 pour amener les toxicomanes à demander ou à accepter une prise en charge.

Le rapport conclut par un en garde : « Ces propositions ne constituent pas un remède miracle. Le seul remède efficace consisterait à améliorer la communication au sein de la société ». Enfin la mission souligne de dédramatiser le problème insiste sur le fait que « la drogue est l'affaire de tous » et que « ce n'est pas la loi qui doit être modifiée comme un problème social parmi d'autres, c'est-à-dire avec un minimum de sang-froid ».

## Un document contre la peine de mort va être publié par l'épiscopat annonce Mgr Roger Etchegaray

Mgr André Fanchet, évêque de Troyes et président de la commission sociale de l'épiscopat français, présentera à la presse, lundi 23 janvier, dans l'après-midi, un document intitulé : « Eléments de réflexion sur la peine de mort ». Elaboré par la commission sociale, ce texte d'une vingtaine de pages est en préparation depuis de longs mois.

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, a consacré l'éditorial hebdomadaire de son bulletin diocésain au thème de la peine de mort. Cet article permet, dès à présent, d'avoir un aperçu autorisé sur le contenu du prochain document : l'épiscopat y exprime le désir de l'abolition de la peine de mort.

Voici le texte de l'éditorial de Mgr Etchegaray : « La messe annuelle de rentrée des tribunaux m'a conduit à aborder un sujet très complexe, qui passionne et qui divise. Le problème de la peine de mort. Or ne peut oublier qu'en 1978, 1977, Marseille a été le lieu de deux exécutions capitales. A la demande du conseil permanent, la commission sociale de l'épiscopat va nous proposer des éléments de réflexion qui aboutissent, tout bien pesé, à souhaiter l'abolition de la peine de mort. Il faut, certes, que justice soit faite dans une société et selon

### EDUCATION

## Grève des étudiants de premier cycle à l'université Dauphine

Les étudiants de premier cycle de l'université Paris-Dauphine (Paris-IX), réunis au cours d'une assemblée générale qui a rassemblé deux cent cinquante personnes, ont décidé, jeudi 19 janvier, de se mettre en grève et d'occuper les bureaux de la présidence de Paris-IX.

Le feu couvait depuis que le conseil de l'université avait décidé de revenir partiellement aux examens traditionnels (le Monde du 16 juillet 1977). Afin de se soustraire à la réglementation nationale qui impose un minimum de 20 % d'examens ponctuels dans le système d'évaluation des connaissances, le conseil avait ouvert une brèche dans l'une des originalités de Dauphine depuis 1968 : le contrôle continu des connaissances sans examen terminal. Brèche importante dans le premier cycle, où le pourcentage d'examen dans le tronc commun obligatoire avait été porté à 50 %.

Les étudiants en grève perçoivent derrière de retour au régime des examens l'abandon progressif de caractère « expérimental » et « pluridisciplinaire » de leur université. Ils voient dans les nouvelles normes qui président au calcul des subventions pédagogiques et privent les cours magistraux (le Monde du 10 janvier) une raison de plus pour

redouter que Dauphine ne s'orientât vers un enseignement plus sélectif et plus professionnel. Un élément supplémentaire a provoqué le mécontentement des étudiants : l'annonce que les examens seraient désormais lieu au centre des examens d'Arvill (Val-de-Marne). Contre toutes ces mesures, que M. Aimé Saïfati, secrétaire général de l'université, considère comme préférables en « l'intérêt des étudiants », les étudiants grévistes proposent que des examens partiels aient lieu au sein des travaux dirigés.

● Manifestation d'étudiants à Brest. — Cent cinquante étudiants de lettres et sciences sociales de l'université de Bretagne occidentale ont manifesté jeudi 19 janvier à Brest pour empêcher le conseil de transmettre au ministère des universités les dossiers de demande d'habilitation pour les formations du deuxième cycle. Le doyen a déclaré que ce type d'action était « suicidaire », car « il consiste à opposer de l'eau au moulin de M. Sauvier-Saïfati, qui souhaite supprimer les petits seconds cycles de province et réduire les formations littéraires ». La faculté des lettres de Brest compte deux mille sept cents étudiants.

les lois mêmes que cette société s'est données pour se protéger et se développer. Mais qui, jusque-là, nous a dit que nous sommes des hommes de loi, ne disons pas que nous sommes des hommes de loi ? Aussi loin que nous pouvons nous enquêter, il y a en tout homme un recroquin accessible à notre regard : Dieu seul peut vraiment juger. Nous sommes plus habiles et plus prompts à accuser qu'à prévenir, à punir qu'à guérir. Ces derniers temps, on a pu le voir dans de nombreux débats, la montée de la criminalité a beaucoup pesé sur l'opinion publique, sensible à ce qui flatte son besoin légitime de sécurité. Pourtant, un chrétien, si l'image de son maître, doit témoigner d'une miséricorde réconciliant les exigences de la justice et de l'amour. Il ne saurait se résigner à considérer comme normal de protéger la vie des uns en supprimant celle d'un criminel. Bien au contraire, il doit tout mettre en œuvre pour promouvoir d'autres moyens d'assurer la protection collective de la société : le sens de la vocation de l'homme et de sa dignité de fils de Dieu s'y obligent.

Lorsqu'un crime vient jeter parmi nous le deuil, la douleur, la révolte, il nous faut constater que l'humanité vient de connaître un nouvel échec sur sa route. Mais le refus de s'arrêter derrière la peine de mort est un progrès accompli pour un alignement évangélique des consciences en faveur du respect de la vie. Sur tout lorsqu'il s'accompagne d'une intensification de la lutte contre tout ce qui pousse à la délinquance : dislocation des familles, urbanisation anarchique, exaltation de l'argent et du sexe, extension de l'individualisme, égoïsme, inégalités et de la violence, etc. Et, comme tout se tient, défendre la vie, c'est lutter pour elle tout le parcours de l'homme, c'est aussi lutter contre l'avortement et l'euthanasie.

J'appelle les chrétiens, quelle que soit leur position de départ, à ne pas demeurer étrangers à une réflexion sereine et globale : ils ne peuvent s'y dérober.

Centre de Recherche cordonnée  
pour l'étude du crime

Centre de Recherche  
pour l'étude du crime

Centre de Recherche  
pour l'étude du crime

Certains pensent "Racisme"  
Nos canaux

Centre de Recherche  
pour l'étude du crime

Centre de Recherche  
pour l'étude du crime

Centre de Recherche  
pour l'étude du crime

فكرنا من الأصل

A Paris, 10 à 18, rue de Lyon - 92-98, bd de Sébastopol  
à Lille, 72 bd du Mal Joffre - Melun, 2 rue St-Etienne



صحة من الاموال

JUSTICE

Le directeur de « Rouge » condamné pour apologie du crime

Pour apologie du crime, M. Alain Bobbio, directeur de Rouge, a été condamné, le 19 janvier, à 2 000 F d'amende par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, qui présidait M. Jean Serre. Un article publié le 9 septembre dernier reprochait des propos menaçants lancés par le Front de libération nationale de la Corse (le Monde du 24 décembre).

Comme une caisse de résonance

Le prévenu avait invoqué la liberté de la presse, en soulignant qu'il s'agissait de l'espèce d'interviews recueillies auprès de militants corses. Le tribunal déclare à cet égard : « (...) Il est certain que Bobbio voulait tenir de contrôler les déclarations recueillies par l'ennemi de son journal. Il est tout aussi certain que les conditions dans lesquelles il les a publiées ne sauraient constituer un fait justificatif suffisant pour faire disparaître toute culpabilité. En effet, il ne s'agit pas d'écouter objectivement des propos émis par des militants de la lutte engagés par le F.N.L.C., ni de diffuser un communiqué relatant des proclamations de certains de ses leaders.

Il a ouvert à ces derniers les colonnes de son journal et leur a permis de s'en servir comme d'une caisse de résonance. Il leur a consacré deux pages entières, avec une photographie propre à frapper les imaginations. Il leur a donné le compte rendu d'une véritable conférence de presse et l'a fait précéder d'un commentaire signé Gabriel Péri, où est exprimée toute la sympathie du journal à leur égard. Il leur est souhaité bonne chance de tout cœur, avec l'espoir que l'intervista aidera de nombreux militants et

LES SUITES DES PROCÈS DE M. PIERRE GOLDMAN

Réparer ce dont on est innocent

M. Pierre Goldman devra-t-il assurer la réparation pécuniaire d'un acte — la tentative de meurtre sur la personne du brigadier Gérard Quinet — dont il a été reconnu innocent ? C'est cette question apparemment dépourvue de sens qui était examinée, mercredi 18 janvier, par la

première chambre civile du tribunal de Paris, présidée par Mme Simone Rozès.

D'absurde, la situation devient logique si l'on admet, comme semble le faire M<sup>re</sup> Henri-René Garaud, conseil de M. Quinet, que le droit a été qu'un assemblage de textes pouvant fonctionner hors de la réalité. Alors, l'affaire est simple.

Le 14 décembre 1974, la Cour d'assises de Paris rend un arrêt pénal condamnant M. Pierre Goldman à la réclusion criminelle à perpétuité pour trois agressions à main armée (qu'il avait reconnues) et pour les deux meurtres du boulevard Richard-Lenoir (qu'il avait toujours niés), après lesquels un policier, M. Gérard Quinet, avait été grièvement blessé par l'agresseur. Les manifestations qui font suite au prononcé de la condamnation ne permettent pas à l'audience civile, qui se tient, comme il est d'usage, juste après l'audience pénale, d'aller à son terme.

Le pourvoi en cassation déposé dès le 15 décembre par M. Goldman au greffe de la maison d'arrêt de Fresnes ne peut donc — malgré la mention manuscrite qui indique R.P.C., c'est-à-dire

réparation pénale et civile — s'appliquer à l'arrêt civil qui ne sera rendu que le 8 janvier 1975 et accordera près de 120 000 francs de dommages et intérêts à M. Quinet. M. Goldman aurait dû déposer un second pourvoi. Il a omis de le faire et par erreur a dit-il : « peut-être sciemment pour ne pas avoir contre lui de partie civile au cas où la décision pénale serait cassée », a déclaré M<sup>re</sup> Garaud.

L'autorité de la chose jugée

Lorsque, après cassation de l'arrêt pénal de Paris, la cour d'assise de la Somme acquitte, le 4 mai 1976, M. Pierre Goldman pour l'affaire du boulevard Richard Lenoir, l'arrêt civil a

depuis longtemps acquis l'autorité de la chose jugée (le Monde du 9 et 10 mai 1978).

Pour M<sup>re</sup> Georges Klejman, qui défend M. Goldman, le raisonnement de M<sup>re</sup> Garaud, malgré une certaine cohérence dans son utilisation du droit, n'a pas le caractère d'évidence que ce dernier souhaiterait lui donner. « On tente de vous faire dire, indique M<sup>re</sup> Klejman aux magistrats, que, malgré l'acquiescement, Pierre Goldman est coupable ; c'est ce qui donne sa gravité fondamentale à la question posée aujourd'hui. »

Enfin, le défenseur de M. Pierre Goldman trouve un argument de plus, pour sa démonstration, dans un journal peu suspect d'avoir soutenu son client : « Les dommages et intérêts auxquels le brigadier Quinet a droit, écrit l'hebdomadaire Minute, ont été fixés à 120 000 francs lors du premier procès, et ils doivent lui être versés. Puisque les jurés d'Amiens ont innocenté Pierre Goldman, c'est à la collectivité qu'il revient d'indemniser le policier. Le gouvernement devrait prendre une décision. » Pour cela, conclut M<sup>re</sup> Klejman, il faut faire droit au point de vue de Pierre Goldman. Il faut se refuser à être les préteurs un peu mornes de la loi et juger en faisant une création nouvelle, en faisant preuve d'invention intellectuelle et de courage moral. »

Mme Simone Rozès a décidé d'entendre l'avis du ministère public sur cette affaire, le 22 février prochain.

JOSYANE SAVIGNEAU.

M. PEYREFITTE A L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

M. Peyrefitte, ministre de la justice, a inauguré, le jeudi matin 19 janvier, les nouveaux locaux de l'École nationale d'administration pénitentiaire à Fleury-Mérogis. Dans son allocution, le garde des sceaux a rappelé le principe de la réforme pénitentiaire qui est intervenue après les révoltes de 1974 : « Il faut, tout en respectant scrupuleusement les impératifs de sécurité publique, permettre de bien préparer la sortie des détenus et leur nécessaire intégration dans le corps social, une fois leur dette payée. » Il est souhaitable, a ajouté M. Peyrefitte, que les magistrats choisissent, chaque fois qu'ils le jugent possible, des types de peines qui ne soient pas privatives de liberté. » Puis le ministre de la justice a rappelé que depuis 1975 « plus de deux mille agents ont été recrutés », et que « les carrières des personnels de surveillance sont désormais à parité avec celles de la police ».

Après la visite du ministre de la justice, le maire de Fleury-Mérogis, M. Roger Clavier (P.C.), a déclaré que l'installation « du plus grand centre pénitentiaire d'Europe sur le territoire de sa commune a pour une part essentielle fait passer la population de trois cents à cinq mille habitants. C'est pourquoi, il demande une aide financière exceptionnelle qui permettrait de répondre à des besoins urgents ».

ERRATUM. — Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans un article sur le procès de la société Geep-Industries (le Monde du 18 janvier), que l'administrateur judiciaire, M. Cardona, « avait pris en charge l'entreprise au mois de mai 1977 », alors qu'il s'agissait du mois de mai 1971.

Attentat en Corse contre la villa de M. Stromboni.

Une violente explosion a causé d'importants dégâts, le jeudi matin 19 janvier, à la maison de M. José Stromboni, près de Sarsene, en Corse. Cet attentat, qui n'a pas fait de victime, n'a pas été revendiqué. Ancien président de la jeune chambre économique de Bastia, M. Stromboni a aussi été déclaré : « Je n'ai jamais fait partie d'un mouvement clandestin et les faits le prouveront un jour. » Cela ne m'a pas empêché, a-t-il ajouté, d'avoir été arbitrairement arrêté en janvier 1974 et accusé

Faits et jugements

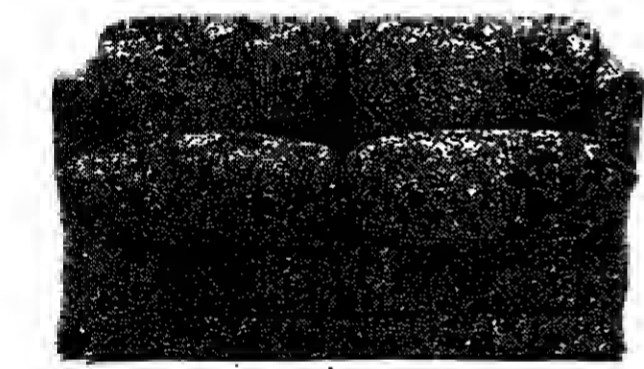
d'être le chef d'une organisation terroriste. La Cour de sûreté de l'Etat avait alors sanctionné par un non-lieu cette erreur de la police qui est néanmoins revenue à la charge en n'arrivant de nouveau en septembre 1977, toujours pour les mêmes raisons. » La Cour, a précisé M. Stromboni, après m'avoir mis en liberté provisoire, est en train d'adopter la même attitude qu'en 1974. »

Le parquet s'oppose à la mise en liberté de M. de Varso.

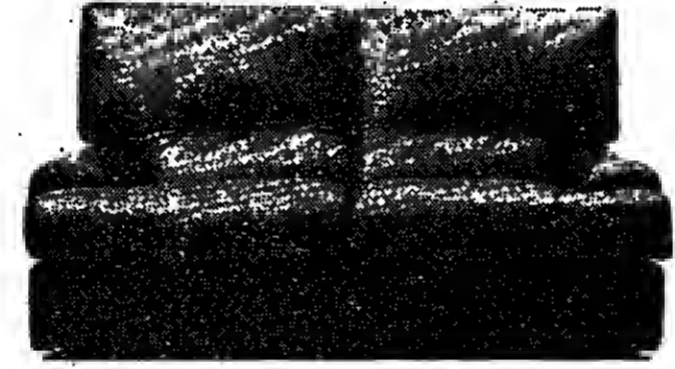
Demandé le 14 janvier dernier (le Monde daté 15-16 janvier) par ses avocats, M<sup>re</sup> Pignat et Lombard, la mise en liberté de M. Pierre de Varso sous contrôle judiciaire a été accordée le jeudi 19 janvier par M. Guy Floch, premier juge d'instruction chargé de l'affaire de l'assassinat de M. de Broglie, mais l'inculpé restera en prison car le parquet a fait appel de cette ordonnance.

ERRATUM. — M. Sanford, ancien député, n'est pas « gouverneur » comme il a été écrit par erreur dans un titre du Monde du 20 janvier, mais vice-président du conseil de gouvernement de Polynésie.

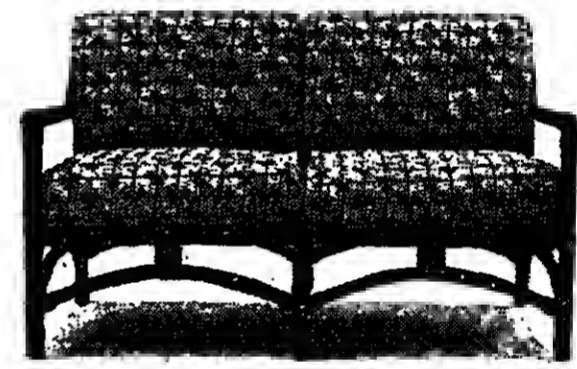
Certains pensent "Roche-Bobois c'est beau, mais c'est cher." Nos canapés commencent à 1.480F.\*



L'oscar du déhoussable. 1.480 F. La housse du canapé (135 x 88 x 62) piquée et matelassée s'enlève complètement pour se nettoyer. 4 coussins indépendants avec fermetures à glissière. Tisseu Heiber exclusif 100 % coton. Fauteuils assortis. Existe en canapé 3 places convertible en lit 2 places. 2.750 F. (180 x 88 x 62).



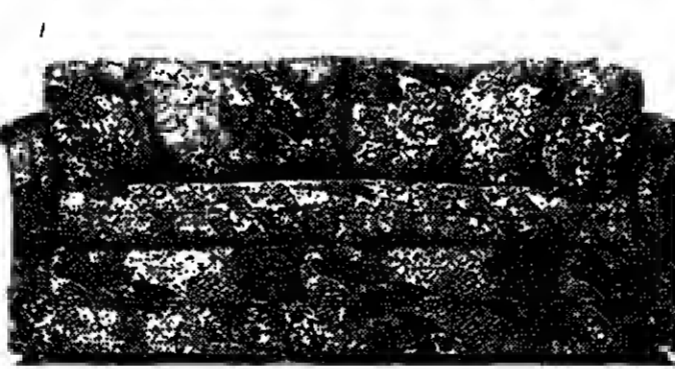
L'oscar du cuir véritable. 5.050 F. Canapé haut dossier (158 x 100 x 82) en cuir pleine fleur. Coussins indépendants avec fermetures à glissière. Existe en 3 couleurs de cuir : whisky, cognac, rhum et aussi dans tous les cuirs de la collection Roche-Bobois. Fauteuils assortis. Existe en canapé 3 places. 6.210 F. (218 x 100 x 82) et en canapé 2 places.



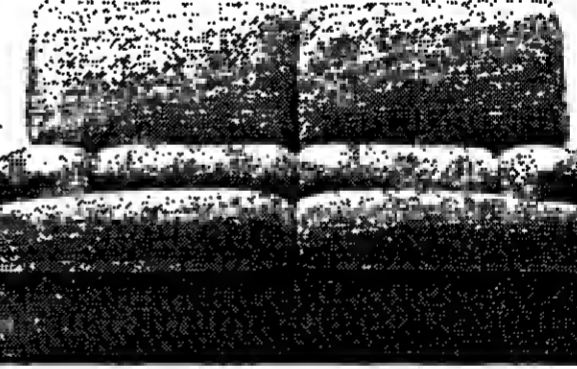
L'oscar du rotin. 2.250 F. Canapé (124 x 70 x 75) en liane des Philippines teintée, ligitures cuir. 15 couleurs dont 5 coloris bois et 10 coloris dont rouge Pékin, miel et prune. Coussins capitonnés 100 % coton. Housures avec fermetures à glissière. Fauteuils, chauffeuses et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. 3.240 F. (186 x 70 x 75).



L'oscar du velours imprimé. 3.365 F. Canapé (144 x 86 x 80) en velours caviar, un faux-uni dont on ne se lasse pas. 5 coloris dont caramel, d-dessus. Coussins de siège indépendants avec fermetures à glissière. Dossier avec appuie-tête très confortable. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. 4.410 F. (197 x 86 x 80) et en canapé 2 places.



L'oscar du tissu à motifs. 4.390 F. Canapé (166 x 98 x 60) style "Nouvelle Angleterre", importé des États-Unis. La grande originalité de ce matelassage est d'être piqué en suivant les motifs du tissu. Le même dessin existe en 3 harmonies dominantes : bleu, foin et rouge. Fauteuils et poufs assortis. Existe en canapé 3 places. 5.460 F. (180 x 98 x 60).



L'oscar du tissu en laine. 4.580 F. Canapé moelleux (160 x 96 x 92) en gros nœud. 57 % pure laine. Haut dossier et coussins indépendants (fermetures à glissière) dont un cale-pieds. Canapé 3 places. 6.340 F. (228 x 96 x 92). Fauteuils et poufs assortis. Existe en convertible 2 places (couchage 1 personne). Le 3 places (couchage 2 personnes). Également en version bas dossier.

\*Si vous avez déjà la carte accréditive Roche-Bobois, vous aurez droit du 15 janvier au 28 février 78 à un tarif préférentiel sur les "oscar Roche-Bobois". Si vous n'avez pas la carte Roche-Bobois, vous pourrez pendant cette période la demander lors de votre achat et bénéficier immédiatement des mêmes avantages. La carte accréditive Roche-Bobois vous donnera droit également à un tarif préférentiel sur les articles de la Boutique et du Département Textiles ainsi que sur les prochains "oscar Roche-Bobois".

Les oscar 1978 ROCHE-BOBOIS

A Paris, 10 à 18, rue de Lyon - 92-98, bd de Sébastopol - 197-207, bd St-Germain - 52, avenue de la Grande Armée. En banlieue, Athis-Mons, 37 route de Fontainebleau - Bourg-la-Reine, 72 bd du Mal Joffre - Melun, 2 rue St-Etienne - St-Germain-en-Laye, 98 rue L. Désoyer - Versailles, 6 rue au Pain (pl. du Marché) et dans toutes les grandes villes de France.



Au lieu d'aller en vacances à l'endroit où vous avez eu la chance de trouver une location, vous pouvez maintenant trouver une location où vous souhaitez passer vos vacances.



Plus vous avez de choix, plus vous avez de chances de trouver une location de vacances à l'endroit où vous aimeriez séjourner.

Or, le plus grand choix d'Europe, Swiss Chalets-Inter Home vous le propose réuni dans le plus clair des catalogues, où vous pouvez comparer les logements dans les moindres détails.

Par conséquent, si vous souhaitez l'une des meilleures locations de vacances en France, en Espagne, en Italie, en Suisse, en Autriche, en Yougoslavie, en Allemagne, en Belgique, au Danemark, en Norvège, aux Pays-Bas, en Suède, au Luxembourg ou en Angleterre, sélectionnez-la tout simplement dans le guide de Swiss Chalets-Inter Home et réservez-la par téléphone.

Veillez m'envoyer, sans engagement ni frais pour moi, le Guide de locations de vacances Swiss Chalets-Inter Home contenant sur 500 pages la description de 10 586 logements situés dans 14 pays d'Europe. (A signaler qu'on peut se le procurer aussi dans toute bonne agence de voyages.)

Nom:

Adresse:

CP/localité:

A envoyer à:  
Swiss Chalets-Inter Home S.à.r.l.  
88, bd de Latour-Maubourg  
75007 Paris  
Tél. 555.70.45

**SWISS CHALETS**  
— INTER HOME — loue des logements de vacances dans toute l'Europe.

00K

هكذا من الأصل

Le M

le Népal, pour u

... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...

... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...

NOUS SOMME

Une journée

... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...

... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...  
... de l'Inde, le Népal, pour u...

**le Kenya**  
Safari et séjour  
à la Côte de Corail  
4.850\$ à 4.950\$  
à Montparnasse  
à Boulogne

pour vos safaris  
PARIS (Only) - NAI



صحة من الامم

# Le Monde des loisirs et du tourisme

## Le Népal, pour un voyage dans le sacré



ciel et la terre se confondent. Dans un amalgame infini de courants se réclamant tantôt de la religion et tantôt de la philosophie, croisent quasi magique ou bouillonnant ensemble, et s'interpénètrent, l'hindouisme, le bouddhisme, le tantrisme, et tous les schismes qui dérivent de chacun pour faire finalement un tout étonnamment homogène, ce qui ne facilite pas la tâche à qui voudrait dresser un inventaire même sommaire.

Oubliés les souvenirs — souvent exagérés et, en tout cas, presque toujours inexacts — d'une capitale en proie aux fureurs de « joints », échoués et faméliques.

se mourant d'une dernière prise aux marches des temples, parmi les bonzes et les mendiants indifférents, puisque le gouvernement népalais a su bannir d'une main ferme tout ce qui n'est pas le sacré. Les pitoyables personnages, Kalmoudou au vol aujourd'hui plié à l'indéfinissable caractère qui peut brutalement faire basculer le passé dans un présent hybride, ou les plus mauvais exemples de l'Occident auraient vite fait de prendre le pas sur des traditions séculaires, sinon millénaires. Le béton guette, qui a déjà risqué un méchant immeuble par ici, une triste façade par là.

qu'elles sont toujours, généralement au pied de corbeaux merveilleusement ouvragés dont, hélas !, un certain nombre ont « mystérieusement » disparu, avec, disent les mauvaises langues, la bénédiction de hauts personnages qui doivent compter parmi leurs relations des architectes londoniens ou new-yorkais. Et, à la réflexion, comment pourrait-il en être autrement ?

### A des éléphant

Pourtant, Katmandou ne se borne pas à la seule ville de ce nom : en fait, elle n'est qu'une part d'un ensemble qui comprend aussi sa vallée. Ce serait navrant de se borner à la cité mère, d'autant que tous les hauts lieux qui l'entourent n'en sont distants que de quelques kilomètres, faciles à parcourir en taxi — pour une modeste poignée de roupies, l'équivalent de quelques petits francs, — en bus (pittoresques, certes, mais déconçus par leurs catastrophes comme aux agraphobes), voire tout bonnement au guidon de l'une de ces hautes bicyclettes noires dont l'accent ne saurait être qu'anglais, et qu'on loue pour 3 sous, à la journée.

Swayambunath, l'un des plus anciens sanctuaires bouddhiques du monde (on lui attribue quelque deux mille cinq cents d'âge), sur sa colline dominant la ville, qu'il est indispensable de visiter ; Patan (ou Lalitpur, « ville de beauté »), fondée en l'an 223 ; Bhadgaon, « la cité des dévots », qu'on appelle aussi Bhaktapur ; Pashupatinath, sur-nommée couramment « la Bénarès du Népal », où l'on vient de très loin incliner au bord de la rivière Bagmati — sacrée, comme tous les cours d'eau népalais — ceux qui ont achevé, juste deux heures plus tôt, leur cycle terrestre avant que d'en accomplir un nouveau ; Bodnath, cité d'éléphant des Tibétains et sanctuaire du bouddhisme ; Kirtipur, où l'on s'offre corps et âme dans un Moyen Âge que rien ni personne n'est venu déflorer... Ne parlons surtout

pas de sélectionner : il faut tout voir, chaque lieu étant différent, chacune de ces cités ayant son caractère, son architecture, sa façon — et sa raison — d'être. Tout visiter, donc, posément si on en a le loisir, et même au risque de ressentir les premiers symptômes de la saturation, ce permanent tête-à-tête avec tant d'histoire, de « jamais vu » ailleurs, d'interrogations, d'imbrications et de « complications » pouvant, à la longue, devenir presque pesant.

Mais le reste du pays ? Bien sûr ! Comme ce serait dommage de s'en tenir à la vallée. D'ignorer les routes qui s'écartent en sautoirs à flanc de montagne et dont chaque virage révèle un village qui ne ressemble déjà plus au précédent ; de négliger la province du Terai et ses hameaux sur pilotis où la vie n'a pas changé de rythme depuis mille ans ; de ne pas connaître Shalawa vers quoi convergent des milliers de chars à bœufs routes traitées par des bœufs nonchalants ; de ne pas, du haut d'un éléphant au pied aussi adroit que celui d'une mule, partir à la rencontre, dans la réserve de Chitwan, des derniers rhinocéros unicornes du monde ; de ne pas se faire éveiller dès 6 heures du matin, au Fish Tail Lodge de Pokhara, par un serveur soucieux de vous voir admirer le lever du soleil sur des vertiges culminant à plus de 8 000 mètres, dans un silence et une pureté presque angoissants à force de grandeur... Ce serait dommage d'ignorer le Népal tant qu'il est encore, lui, ignoré le reste du monde.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

\* F.M.V.J. Voyages (54, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. 339-21-17, et agences dans plusieurs grandes villes de province) propose un circuit baptisé « Tout le Népal », d'une durée totale de quinze jours, avec différentes options au choix pour les trois derniers jours. Par personne, tout compris, à partir de 5 650 F.

(Renseignements et dates des prochains départs sur simple demande.)

## BOUCHONS DE NEIGE SUR LES RAILS

« VOYAGEZ par le train » : depuis la crise de l'énergie et l'augmentation du prix de l'énergie cette campagne lancée par la S.N.C.F. s'est sensiblement développée. Mais, au sein de la société nationale, on découvre le revers de la médaille : la saturation des installations en période de super-pointe (Noël, février, Pâques, la Toussaint, août), entraînant une insatisfaction de la clientèle. Le développement des vacances aux sports d'hiver (plus 13 % par an au cours des dix dernières années) oblige la S.N.C.F. à acheminer un nombre croissant de voyageurs sur des zones concentrées géographiquement, desservies par des lignes bien souvent non électrifiées et parfois à voie unique.

Que le calendrier propose migrations saisonnières et déplacements hebdomadaires et c'est quasiment un blocage du service public que l'on risque de connaître. Le cas a fallu se produire l'année dernière pour les départs de février de la zone Paris-Ile-de-France qui fournit à elle seule 75 % des séjours dans les Alpes du Nord. Deux cent cinquante trains supplémentaires avaient pourtant été mis en service entre le 18 et le 20 février — dont soixante pour le seul réseau Sud-Est desservant la quasi-totalité des stations de sports d'hiver. Des perspectives pour cette année sont encore plus pessimistes. Toutes les locations au départ de Paris pour cette période correspondant encore en 1978 à une fin de semaine, sont bloquées depuis le 20 novembre dernier.

### Quatorze heures de voiture

Le phénomène a des conséquences regrettables. Il renvoie d'abord une clientèle potentielle de la S.N.C.F. sur le réseau routier déjà saturé. Selon certaines estimations, les bouchons qui se produisent à cette occasion, et notamment dans la vallée de la Tarentaise — où la population manifeste régulièrement pour protester contre l'insuffisance des infrastructures — mettront les stations de sports d'hiver accessibles par cet axe à plus de quatorze heures de voiture de Paris. Il conduit ainsi à une déconsidération du service public : malgré la mise en circulation de cinq cents voitures-couchettes supplémentaires, dont une partie louée à des réseaux étrangers, la S.N.C.F. est amenée à limiter sur des distances relativement longues du matériel de banlieue, ne correspondant pas aux prestations qu'elle prétend proposer habituellement. Or, pour 50 %, la clientèle S.N.C.F. voyage précisément dans ces périodes où le confort et l'accueil sont dégradés.

BERNARD ELIE.  
(Lire la suite page 16.)

### Une ville dans la ville

Il est vrai que la tentation est très forte : « Le tourisme nous disait sans hésiter M. Kirti Nidhi Bista, le premier ministre népalais, est, et de loin, la première industrie du pays... » Et les hommes d'affaires indiens, volants pourtant honnis dont on tient fort à se « démarquer » par tous les moyens (tel ce décalage horaire de vingt minutes entre Katmandou et Dehli inventé juste pour démontrer que le Népal n'est pas l'Inde), s'avancent de moins en moins timides, les poches pleines de roupies dont la majeure partie s'investit dans l'hôtellerie de luxe. Les plus attachants des palais, ils ont su les abriter avec adresse dans ce qui fut, hier, les insensés palais de style victorien à marbres et glaces sous des plafonds en stuc peints que se falsaient bâtir les princes et les grands, aujourd'hui émigrés dans les somptueuses villas du quartier résidentiel, plus faciles à chauffer.

Mais la ville n'est pas — si elle sait s'en tenir là ou, du moins, veiller étroitement à ne pas laisser l'importer qu'il s'agit d'importer — vraiment en danger de mort. Il suffit de flâner dans le bazar, hautement coloré (et odoriférant) mais totalement intact, pour s'en persuader. Même si les centaines de bouquiers qui y tiennent

commerce et les innombrables gamins dérangés, mornes et souhaiés et va-nu-pieds, qui vendent, sous le manteau, de faux objets « anciens », commencent à vous tirer la manche et à devenir fâcheusement insistants, pour ne pas employer un terme plus expressif.

Le cœur de Katmandou est à Durbar Square, ville de temples dans la ville, où du Kastmandap, « la maison de bois », au sanctuaire de Ganesh Asok Vinayak, en passant par les édifices voués à Vishnou Narayan, à Kakesh-wara, à Krishna Mandir, à Taleju, à Narayana, à Kala Bhal-rava, et à tant d'autres, on fera la plus fantastique promenade dans le temps, dans l'histoire et, dans les religions qu'on puisse rêver faire.

L'art de la sculpture sur bois y atteint son apogée à chaque balcon ouvragé, dentelle brune qui rappelle un peu les moucharabieh si chers aux Turcs, mais où chaque dieu à visage humain ou animal, chaque déesse à huit bras, chaque bête déifiée trouve une place bénéfique. La statuaire, elle aussi, s'y affirme avec autant de force que de qualité, passant de la pierre au cuivre et du bois à la pierre. Les symboles érotiques qui voisinent fréquemment avec des sujets autrement graves feront le bonheur des téléobjectifs, un peu percés

## « NOUS SOMMES NEUF A BORD DE GAULOISES-II »

### Une journée sur la mer du « tour du monde »

Partis de Portsmouth (Grande-Bretagne) le 27 août dernier, les concurrents de la Course autour du monde ont maintenant parcouru plus de la moitié du trajet et naviguent dans les parages du cap Horn. Ils sont attendus à Rio-de-Janeiro, terme de la troisième étape, au début du mois de février.

Loïc Caradec avait décrit « le Monde » du 22 octobre 1977 les conditions dans lesquelles les équipages passagés de course au large obtiennent — ou tentent d'obtenir — le financement de leur aventure par des firmes privées.

Navigateur à bord de « Gauloises-II », il raconte ici une de ses journées à bord, quelque part entre Le Cap et Auckland.

« H E ! Réveille-toi. Il est minuit moins dix. Ça va être à nous... »

J'ai l'impression de m'être endormi il y a peine dix minutes, et déjà on me réveille. Un coup d'œil à la montre confirme cette triste réalité : c'est mon tour. Aucun espoir de grappiller une ou deux minutes dans la ténacité du sommeil. Ce serait si bon, et si simple, de refermer les yeux. Mais il faut se lever, s'habiller, dans ce carré où la température est à peine de 6°. A cette seule pensée, j'ai froid partout, et je me retourne encore une fois dans mon sac. Dure vie que celle

du marin ! Personne ne m'a forcé à faire cette course, mais, en ce moment, je donnerais cher pour être ailleurs.

Je compte jusqu'à trois et j'y vais. Un, deux, trois et deux, deux trois quatre... Je triche. Je sais bien que je triche ! Et puis, merde ! Je me lève. Voilà ! Je suis debout ! Je n'ai plus qu'à m'habiller, et vite, car je commence déjà à sentir le froid. Un peu plus loin, dans l'ombre, s'exerçant de leurs couchettes, mes deux collègues de quart sont tout aussi endormis que moi. Ils jurent mollement, l'un en cherchant sa deuxième chaussure, l'autre parce qu'il se retrouve avec deux bottes du pied droit. Curieux spectacle. On est bien loin de la belle image du cap-hornier bravant les tempêtes !

Heureusement, les équipiers du quart descendant nous ont préparé du thé, que nous buvons tranquillement (tonique quel-ques secondes de gagnées...) en échangeant des plaisanteries sans queue ni tête. Bon, qui va remplacer le barreur — dehors — et prendre le premier tour à la barre ? RegARDS discrets dans les tasses des copains. Pas de chance, j'ai presque fini mon thé, ils n'en sont qu'au début. C'est donc moi qui m'y colle, sitôt-y. Par-dessus mes vêtements, j'enfile encore une veste de quart (humide), un pantalon et une veste de ciré (trempés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur), une capote, et des

mouffes. Ainsi engoncé dans mon équipement, je m'exhibe de la cabine avec la grâce d'un cosmonaute marchant sur la Lune.

« Il paraît que le temps est à l'humidité ? », fais-je finement, histoire de dire quelque chose au camarade que je viens relayer. Il est là dans l'étricot coquelicot, barre en main, trempé. Je le suis à peine, dans le noir. Son ciré ruisselant émet quelques pâles reflets. Gauloises-II — le bus submarine, comme l'appellent les Anglais — fonce à huit nœuds (1) contre un vent de trente-cinq nœuds (2) et une mer croisée qui fait taper le bateau et arroue le pont. Je détache le barreur, prends sa place, et il m'attache à son tour en me donnant quelques consignes : « Cap au 105, à 40° du vent, ça va pas l'air d'adonner (3). Pour l'instant il y a trente-cinq nœuds, mais le vent a l'air de forcer progressivement. Si continue, il faudra reprendre un ris (4) ou changer de foc. On dirait qu'il y a une houle venant de l'arrière et un clapot dans le sens du vent. Cela donne une mer un peu en désordre. Enfin, tu seras bien. Bonsoir. »

### Le quart et les corvées

Il me faut une minute pour m'habituer à l'obscurité. Et voilà, c'est parti pour quatre heures... Nous sommes neuf à bord. Cela fait deux quarts de trois hommes et trois hommes hors quart : le skipper, qui peut être

appelé à monter sur le pont à tout moment pour les changements de voiles, le cameraman-cuisinier, disponible également pour donner un coup de main à la manœuvre, enfin, l'homme de repos. Car chacun, à tour de rôle, est normalement pendant vingt-quatre heures, et peut vaquer à son aise on s'acquitter de petites corvées. Chaque quart dure quatre heures, sauf en fin de journée : le quart commençant à 16 heures se termine à dix-huit heures. Le suivant à 20 heures, peut permettre le roulement des quarts de nuit.

Si le quart est « calme » c'est-à-dire sans changements de voiles, quelqu'un viendra me remplacer à la barre dans un peu plus d'une heure et le descendant me réchauffer à l'intérieur en prenant une tasse de thé et en mangeant un morceau.

LOÏC CARADEC.

(Lire la suite page 16.)

- (1) Un peu moins de 15 km/heure.
- (2) Plus de 45 km/heure.
- (3) On dit que le vent s'adonne lorsqu'il prend une direction plus favorable à celle suivie par le bateau. Dans le cas contraire il est refusé.
- (4) Réduire la surface de la grand-voile en en tirant une partie autour de la bôme.

### Le Kenya

Safari et séjour sur la Côte de Corail de 4.850F à 4.950F

10 jours de Paris à Paris en pension complète départs tous les dimanches

### Jet tours à Montparnasse

Gemini Voyages 80, av. du Maine 75014 Paris centre Gare-Montparnasse - tél. 260.66.07

à Boulogne Sembat Tourisme 1, av. André Mérieux 92100 Boulogne métro Marcel Sembat - tél. 609.91.96

sur vols AIR FRANCE

### Kenya Airways

THE INTERNATIONAL AIRLINE OF KENYA

PARIS (Orly) - NAIROBI le jeudi soir et le samedi midi.

Consultez votre Agent de Voyages ou (1)261.82.93.

### Pour vos voyages à la découverte du monde

sur vols AIR FRANCE

### L'IRAN

Des Origines à nos Jours du 8 au 24 MAI 1978

Voyage-conférence dirigé par Madame A. M. MARGABE, Chargée de Mission aux Missions de France, ancienne élève de l'École du Louvre.

Renseignements et inscriptions : GEMINI VOYAGES

78, rue Diderot de Serres 75015 PARIS Tél. : 628.40.09 - Posts 4185

### Jet tours à Montparnasse

Gemini Voyages 80, av. du Maine 75014 Paris centre Gare-Montparnasse - tél. 260.66.07

à Boulogne Sembat Tourisme 1, av. André Mérieux 92100 Boulogne métro Marcel Sembat - tél. 609.91.96

sur vols AIR FRANCE



# Une journée sur la mer du « tour du monde »

(Suite de la page 15.)

S'il ne l'est pas, et cela arrive souvent, le barreur appelle. Montant alors sur le pont, pour renforcer les équipiers de quart, Eric et deux camarades. Six hommes sur le pont, c'est un minimum. La manœuvre en principe est simple : il s'agit de changer la voile d'avant pour une plus petite. Mais comme, d'une part, l'opération doit être généralement menée à bien quand le vent augmente et que, d'autre part, les surfaces et les forces mises en jeu sont immenses, elle est parfois délicate et pleine d'imprévu. Deux hommes au « moulin à café » (sorte de petit treuil à main) ; deux, tout à l'avant (là où l'on est assuré d'être doublé plusieurs fois par minute par une eau à 4°C), pour ramasser la toile amenée et mettre en place la suivante ; un à la barre et un au pied du mât pour hisser. Dix minutes au maximum. Parfois plus dans les très, très gros temps.

L'imprévu, ce fut, par exemple, cette nuit de novembre où le déroulement de la manœuvre fut brutalement interrompu par un hurlement venu de l'avant. Panique ! Tout le monde se précipite. A la proue du bateau François (dit « Polux ») se remet difficilement : en tâtonnant dans le noir à la recherche d'un point d'appui, il a posé la main sur un très beau et très vivace bébé requin venu à se lécher dans la toile, on ne sait trop comment. « Polux » déteste ce contact et les requins !

Mais revenons à ce soir. Il va bientôt falloir brancher le poste-émetteur-récepteur pour communiquer avec la France. En effet, les meilleures communications

sont obtenues à l'heure du crépuscule en métropole. Mais pour nous, c'est le milieu de la nuit.

« Allô, ici Saint-Lys-Radio en veille sur huit mégas, qui appelle (accent de Toulouse). »

— Saint-Lys-Radio, ici Gauloises-II, me recevez-vous ?

— Vénus des mers, je te repose, tu es n° 1. Qui appelle encore ?

— Saint-Lys-Radio, ici Gauloises-II, me recevez-vous ?

— Jeanne-d'Arc, je te repose bien, n° 2 sur la fréquence.

— Saint-Lys-Radio, Gauloises-II appelle, me recevez-vous ?

— Gauloises, Gauloises, je vous repose assez faible. Où êtes-vous ?

— Saint-Lys, de Gauloises, bonsoir, nous sommes par 50° Sud et 117° Est.

— D'accord, Gauloises, en n° 3 sur la fréquence, ça devrait passer.

Je vais réveiller le skipper : « Eric, on a la France dans quelques minutes. »

Saint-Lys-Radio nous relie au réseau téléphonique national et nous obtenons le numéro de téléphone de notre « soutien logistique ». A l'occurrence, ce soir-là, mon épouse et sa sœur. Pendant qu'Eric parle, ceux qui sont réveillés se resserrent autour du poste et écoutent religieusement. Imaginez celle qui tient le téléphone à Paris, et les objets qui l'entourent : le téléphone bleu posé sur la commode, la moquette, les fauteuils.

De la moquette, des fauteuils : un environnement tellement loin du nôtre en ce moment ! Quand la conversation est terminée, même si rien d'essentiel n'a été dit, chacun est rassuré : « Tout

vo bien, là-bas. » Le bruit du vent et de l'eau peut reprendre le dessus.

Les quatre heures sont écoulées. C'est au tour des autres d'être réveillés. Nous leur préparons du thé et regardons nos couchettes où qu'ils sont sur le pont. Duvet chaud, bruits maintenant familiers qui s'estompent. Le téléphone bleu, la commode, les fauteuils : je m'endors. Il est 4 h 30. A 7 h 30, le réveil est moins difficile. Il fait jour et... le petit déjeuner est prêt : café au lait, toast, rien de manqué. Sinon un vent plus favorable ! Le bateau a toujours sa gîte de 30° (5), et les vagues rendent acrobatique le maintien du café dans le bol. Les dernières nouvelles de la nuit sont

échangées, puis il faut enfile son ciré. Un peu de pagaille s'installe d'habitude vers 8 heures quand les équipiers pressés de descendre et de prendre leur petit déjeuner croisent ceux qui ont tenu sur le pont et mettent un peu trop de temps à se harnacher.

Il fait jour, mais il y a toujours cette brume qui ne nous lâche pas. Le vent a un peu mollifié, mais il a aussi refusé, c'est-à-dire qu'il vient d'avant, pour nous, de l'avant, et notre progression va en être encore retardée. Pourtant la météo annonçait une dépression, c'est-à-dire du vent d'ouest : le bon, celui que nous attendons. Je tenterai tout à l'heure de capter le bulletin météo diffusé par l'Afri-

que du Sud. Il faut essayer de comprendre ce qu'est devenue cette dépression fantôme. De temps en temps, quand le contour du soleil est discernable derrière les nuages, je mesure sa hauteur à l'aide du sextant. J'ai ainsi, après un rapide calcul, la position du bateau. A 11 h 30, le quart monté s'installe pour déguster un des fabuleux repas de notre cuisinière. Ici, ce sera notre tour au cours du deuxième service : entrée, plat de résistance, légumes, fromage et dessert. Le scorbut n'est pas pour nous. Aussi surprenant que cela puisse paraître, ce genre de course vous fait grossir !

Quand vient l'heure de la vacation radio avec les autres concurrents, tout le monde est à nouveau autour du poste. A chacun des bateaux, on pose les mêmes questions : « Quelle est la position ? », « Quel vent avez-vous ? », « Tout va bien ? », « Avez-vous des nouvelles de l'Un-zei ? », etc. Et quand l'écouteur est reposé, les commentaires commencent. La rage que nous éprouvons à ne pouvoir rattraper le retard dû à notre avarie du premier jour, tonifie notre

vocabulaire : « Les salauds ! Ils ont encore parcouru 230 milles hier, et nous seulement 130. » « Bien sûr, ils sont vent arrière et sous soif (6). Et nous on est là, comme des imbéciles, à se faire rincer pour rien ! » « Si seulement on n'avait pas cassé notre gouvernail, on serait avec eux... »

A 16 heures, il faut remonter sur le pont pour deux heures, mais en tant que navigateur, je reste à l'intérieur pour procéder à une émission en Morse qui permet de tracer la carte météo de la zone où nous nous trouvons. Bien entendu, ce que l'enregistreur ne correspond en rien aux vents que nous avons : la dépression d'hier a disparu, mais on dirait qu'une autre est en train de se former, juste là où nous sommes. Théoriquement le vent devrait venir du nord-ouest et non de la nord-nord-est comme c'est le cas. Quelque chose ne va pas, là-haut. L'abandonne. A 18 heures, nous quitte le tiré. Dîner. A minuit, la « journée » sera terminée, une journée comme les autres entre Port-Elisabeth et Auckland. Une journée autour du monde...

## Vingt nœuds, les yeux écarquillés

Depuis, il y a eu l'échappée, la place, mauvaise, bien sûr, à cause de l'avarie (quinzième sur quinze en temps compensé), mais aussi les amis retrouvés, les fêtes, de nouveau l'espoir, de nouveau le départ. « Large l'amarré ! »

Tout cela pour quoi ? Pour la puissance des grands vents d'ouest, pour la respiration de la mer, pour l'harmonie entre ces forces illimitées et ce bateau si fragile. Pour ces quelques heures où le voilier plane à 14 nœuds comme une planche de surf, dans un grondement sourd. Pour ces quelques minutes où il dévale les vagues sans un bruit, à 18 nœuds, entre deux mar-

en un ricochet, sur les vagues secondaires pendant que le barreur essaie, au jugé, de rester perpendiculaire à la lame principale. Pour ces quelques instants de vent puissant, de mer énorme, de vitesse folle où chacun de nous, les yeux écarquillés, retient son souffle.

Pour ces quelques minutes, ces quelques secondes hors du temps et de la pesanteur, nous sommes prêts à aller à l'autre bout de la Terre.

LOIC CARADEC.

- (5) Quand un voilier navigue contre le vent, l'effort des forces auxquelles il est soumis dans l'air et dans l'eau lui fait prendre une position inclinée : la gîte.
- (6) Abréviation de spinnaker, voile d'avant de forme très balonnée que l'on utilise quand le vent vient de l'arrière et qui tire le bateau parfois à très grande vitesse.

## Saint-Lys-Radio : le lien avec la terre

Saint-Lys-Radio assure la liaison avec tous les navires français en mer, où qu'ils soient. Cette station émettrice-réceptrice, qui travaille sur ondes courtes et à longue distance, est un service depuis trente ans. Elle dépend de la Direction des Télécommunications du réseau international des P.T.T. Les installations de réception et d'exploitation sont situées à Saint-Lys, près de Toulouse, les installations d'émission étant au Vernet, dans la même région.

Saint-Lys-Radio veille vingt-quatre heures sur vingt-quatre et traite entre deux cents et trois cents communications radio-téléphoniques chaque jour. (Un navire peut être relié ainsi au réseau téléphonique métropolitain et tout abonné au téléphone peut joindre un bâtiment en mer.) Ce trafic a aug-

menté de 40 % de 1976 à 1977. L'effectif global du centre est d'une centaine d'agents qui assurent, en plus des liaisons radio-téléphoniques, l'acheminement des radio-télégrammes et la fonctionnement d'un service de télécommunications par satellite (gratuitement) de mettre en communication les bateaux avec l'hôpital Purpan de Toulouse en cas d'accident ou de maladie nécessitant une consultation à distance.

Les techniciens de Saint-Lys-Radio suivent les concours français de la Course autour du monde avec une particulière attention, le service de « boîte à messages », de relais quand ils ne parviennent pas à joindre leurs interlocuteurs, parfois même les réamorçant quand les conditions météorologiques les défavorisent ou quand leur moral vacille.

# La Floride

## Cet hiver, l'été est à 2834<sup>F</sup> de Paris.

Sortez vos pantalons blancs, vos raquettes de tennis, vos lunettes de soleil et sautez dans le DC 10 de National Airlines. 9 heures de vol direct Paris-Miami et vous passez en douceur de l'hiver à l'été.

Le sable blond s'allonge sur 1.800 km. Atlantique ou Golfe du Mexique, choisissez votre plage. Personne ne vous la disputera. La température de l'eau est de

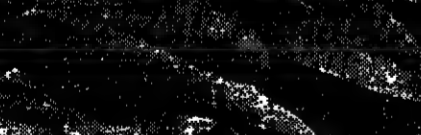


21°C, et les palmiers se balancent doucement dans la brise. Laissez-vous vivre.

Et lorsque vous serez reposé, dépensez-vous ! Jouez au tennis dans un décor de rêve, faites de la voile sur un catamaran de course, sautez de vague en vague à ski nautique, découvrez que vous savez voler avec un deltaplane ou luttez pendant des heures, soli-

dement attaché au fauteuil tournant d'un cabin cruiser, avec un thon ou un barracuda.

La Floride, c'est un terrain de tous les sports, avec une plage autour. Découvrez-la cet hiver. Votre agent de voyages vous expliquera comment.



\* Un exemple de prix pour voyage en groupe de 5 personnes minimum, une semaine hôtel et petit déjeuner, voyage Paris-Miami-Paris du 15 décembre 1977 à fin mars 1978. Billets achetés au moins 15 jours à l'avance.

# National Airlines

Contactez votre agent de voyages ou National Airlines, 102 Champs-Élysées, 75008 Paris (563.17.66 - 256.25.77 - 225.64.75). Siège de National Airlines Inc. : État de Floride, USA.

## Bouchons de neige sur les rails

(Suite de la page 15.)

Cette surconcentration éphémère a enfin des répercussions sur la circulation des trains de marchandises dont la clientèle se trouve, par ricochet, pénalisée.

Existe-t-il des remèdes ? Oui, ont répondu catégoriquement M. Jean-Jacques Burgard, secrétaire général de la S.N.C.F., et M. Jean Ravel, directeur du service commercial voyageurs, au cours d'une table ronde organisée le 14 janvier dans la station des Arcs. Pour améliorer la desserte de cette station de la troisième génération aménagée — et ce n'est pas un hasard — à sept minutes de téléferique de la gare de Bourg-Saint-Maurice, terminus de la S.N.C.F., comme pour d'autres agglomérations des Alpes (Briançon, Grenoble, Saint-Gervais), la S.N.C.F. a innové cet hiver en ajoutant aux traditionnels trains de nuit des dessertes de jour. Fruits de deux années d'enquêtes menées en concertation avec les professionnels

concernés et en particulier l'Association France-Ski internationale auprès des différents genres de clientèle, ces trains permettent de quitter la capitale en début d'après-midi et d'arriver dans les vallées — donc dans les stations — à une heure raisonnable de la soirée.

« Il faut aller plus loin », commentent les responsables de la S.N.C.F., songeant à de multiples mesures qui ne relèvent pas de leur responsabilité. « D'abord, fixer la date des vacances scolaires en milieu de semaine. A cet égard, une note de la S.N.C.F. rappelle qu'en 1977 « la décalage des fermetures des usines de l'industrie automobile du 23 juillet au 7 août a diminué le trafic S.N.C.F. du jour de super-pointe (...) de 8 % et permis d'économiser la mise en route de vingt trains ». Il faut, à court terme répartir la population de la région parisienne dans au moins deux zones, a précisé M. Ravel, avant une dégradation est inéluctable. »

BERNARD ELIE.

## ARLBERG

Domaine skiable  
300 m. à 2.600 m.  
130 km de pistes balisées  
65 trains de montage et lifts  
transportant 45.000 personnes heure  
Ecoles de ski de première classe, jardins  
d'enfants, chemin de promenade, traineau à cheval,  
palmiers, après-ski.

**SPECIALEMENT AVANTAGEUX  
JUSQU'AU 4 FÉVRIER 1978**

Sejours à tarifs réduits à Lech, Oberlech et St. Anton-St. Christoph.  
Prix forfaitaires à la semaine à Zügersee Stuben. De la pension  
chez les particuliers jusqu'à l'hôtel de luxe. Prix avantageux  
pour forfaits ski à la semaine.

Station	Hauteur	Domaine skiable	Renseignements et prospectus
St Anton	85 cm	740 cm	Verkehrsbüroband A- 6580 St. Anton Tel. 19 43 5540/2289, 2463, 2532
Christoph	50 cm	130 cm	Verkehrsbüroband A- 6762 Stuben Tel. 19 43 5582/84518
STUBEN	90 cm	130 cm	Verkehrsbüroband A- 6764 Lech Tel. 19 43 5583/160 + 161
Lech	85 cm	130 cm	Verkehrsbüroband A- 6763 Züri Tel. 19 43 5583/245 + 282
ZÜRS	85 cm	130 cm	

## Les Français préfèrent... chez eux

LES VACANCES EN FRANCE

Les vacances en France sont très appréciées. Voici un index des destinations populaires :

- LA GILIOLE, I. J. Ouessant
- LA REUNION
- LANDAISES
- LYONNAISES
- MEDITERRANEE
- PATISSIERES
- DU PERIGORD
- SARLADAISES
- SAVOYARDES
- SUD-OUEST

سكزا من الأصل











صحة من الاجل

Les collections : lever de rideau



**DEPOUSSIERAGE** chez Jacques Esterel où vient d'arriver Bendit Barthelotte, nouveau P.-D. G. et homme-œuvre d'une équipe jeune et dynamique. A trente et un ans, ce Gascon est décorateur et couturier, et ancien collaborateur de Louis Féraud. Mais il descend aussi du tailleur de Cahors qui avait commandité « Maréchal », la société de diffusion de Paul Fortet, dont il entend suivre l'exemple. Barthelotte est pour le confort, l'ampleur, le tout interprété en tissus d'autrefois : drap léger garance, linon et des masses de plumetis taillés au carré en robes à effet de tablier froncé sur un pantalon étroit. Avec ces cotillons simples, les soutiers plats sont de rigueur.

Lola Prusac alterne une silhouette droite et le style « paysanne du faubourg Saint-Honoré ». On vient chercher ici les tissus faits à la main, chefs-d'œuvre de l'artisanat aux subtils coloris. Elle traite ses rayures en hauteur, avec plusieurs effets de toile à matelas en noir ou marron et blanc, d'une élégance raffinée. Les modèles habillés se parent de détails « arts déco » en incrustations élaborées, ou en accessoires.

Jean Hercey, très en verve, abandonne ses formes surenvolées en faveur d'une ligne bloussante à grandes emmanchures basses, à taille coulisée, à ampleur droite. Taillées en crêpe Georgette ou en jersey de soie aux imprimés magnifiques, ces robes sont l'idéal pour les mères de mariées. Les manches importantes, souvent à volants, équilibrent le volume des robes décolletées, en soies fluides ou en dentelle marine.

Louis Féraud vient de conclure un accord de fabrication de manteaux et d'imperméables en Grande-Bretagne et en Allemagne. Ses premiers prototypes sont amples, travaillés en empiècements géométriques, en laine double face écarée, s'ouvrant sur des robes en jersey de soie à colletterie. De lumineux biaisés largement rayés de bleu, jaune ou rose et blanc, appellent le canotier des étudiants d'Oxford en 1900, avec des robes de soie plissées. Ses modèles de crêpuscule noirs suggèrent la Veuve joyeuse, tandis que les robes du soir bloussantes à imprimés pointillés forment un tapis en canotier léger de tons doux, de gris et de noir.

Rosette Mett de Torrente abandonne le style sport en faveur de modèles plus travaillés. Ses couleurs sont douces : marine, blanc cassé et rose vif, surtout utilisés par deux avec des garnitures de pompons en contraste. C'est frais et pimpant. Les vestes souples sont courtes sur des jupes à plis en lainage contrastant. Elle renouvelle l'aspect des robes crêpuscule et du soir en crêpe Georgette ou en mousseline de soie en les présentant sur des pantalons droits et fins qui allongent la silhouette.

Quatre lauréats pour les grands prix nationaux des métiers d'art. Une brodeuse, Mme Marie Brocard, un luthier, M. Stienne Valicot, un menuisier-verrier, M. Jean-Jacques Gruber et un ciseleur-bronzeur, M. Lucien Toulouse se sont vu décerner le grand Prix national des métiers d'art. Chacun de ces prix, d'un montant de 30 000 F, était attribué pour la première fois par la SEMA (Société d'encouragement aux métiers d'art) créée à la demande de M. Valéry Giscard d'Estaing et présidée par M. Pierre Dehaye, directeur des monnaies et médailles.

**OPÉRATION SPÉCIALE**  
**3 costumes**  
 (au choix parmi 1 000 ensembles)  
**1000 F**  
 CLUB DX 131  
 TOUT LE PRÉT À PORTER MASCULIN.  
 ouvert tous les jours sauf dimanche de 9 h à 18 h 30  
 CLUB DX 131  
 131, rue du Fg S<sup>t</sup> Honoré 75008  
 M<sup>s</sup> S<sup>t</sup> Philippe du Roule

**ARNYS SOLDE**

- Costume deux pièces et 3 pièces Harris tweed, chevron, flanelle, etc. 100 % laine à partir de 1100,00 F **850,00 F**
- Vestes, blazers carreaux, chevron, tweed, etc. à partir de 290,00 F **590,00 F**
- Pantalon 100 % laine à partir de 350,00 F **250,00 F**
- Manteaux 100 % laine à partir de 1500,00 F **730,00 F**
- Pulls 100 % laine grands choix de coloris à partir de 220,00 F **105,00 F**
- Chemises Arnys polyester mélangé tout coloris à partir de 150,00 F **85,00 F**
- Chemises Arnys 100 % coton à partir de 150,00 F **90,00 F**
- Chemises Arnys col anglais à partir de 150,00 F **85,00 F**

Se'des sur toute la collection féminine  
**ARNYS**  
 14, rue de Sèvres - 75007 Paris Tél. 548.76.99.

**odette**  
 une seule adresse!  
 soutien-gorge, guépière, corset, maillots de bain, slips, selon votre problème sur rendez-vous  
 88, rue d'Alsaceville 75010 - 710-42-71 - 4 et, avec secrétaire

**PLOMBERIE ENTRETIEN CHAUFFAGE**  
 INTERVENTION RAPIDE  
 Devis gratuit - Prix étudiés dépannage de 7 h 30 à 17 h 30 sans interruption  
 32, r. Jean-Georges, 92140 Clamart 645-01-53 - 661-11-94

**CUIR CENTER** toutes les marques

100 salons cuir en exposition

BRUVOV FERO  
 JeanROCHE NATEL STEINER JeanPREVOST  
 SAPORITTI CINNA GUERMONPREZ SUPREN

**CUIR CENTER** tous les styles

Louis XIII Louis XV Régence Régence Contemporain  
 Georgian Chesterfield Brétilien Scandinave Rustique

**CUIR CENTER** est moins cher et le prouve

Cuir Center vous rembourse la différence si vous trouvez moins cher dans le mois qui suit votre achat.

Chambord le canapé cuir 3 places 210x87x100  
 Prix Cuir Center **4.250 f.**

176 à 182 bd de Charonne Paris Tél. 373.36.13  
 Métro Alexandre Dumas  
 Nocturnes : mardi, mercredi, jeudi, vendredi jusqu'à 22 h







حکومتنا الاحول

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Chinois à Paris.

Le studio Saint-Séverin, salle d'art et d'essai, avait été le premier à présenter en 1971, à Paris, des films de la République populaire de Chine. Ses animateurs ont choisi un programme de six films chinois qui avaient été censurés, chacun pour des motifs différents, après la révolution culturelle. Récemment libérés, ils vont se trouver, pour la première fois, exploités hors des frontières de la République populaire de Chine, dans trois salles parisiennes à partir du 25 janvier. Trois de la Bibliothèque de la République (réalisation Lin Nong, 1962) ; les Pionniers (réalisation Tsoung Wei, Tohen Houai, Liou P no 2 e h, 1964) ; l'Orient rouge, œuvre collective (réalisation, Sin Kim, 1961) ; le Torrent de la révolution (réalisation Yi Lin, 1965).

Luttes

anti-nucléaires.

Le Collectif Grain de Sable propose actuellement au cinéma Le Bilboquet deux films sur les luttes antinucléaires : Nucléaire, danger immédiat et Malville, état de siège. Réalisés l'été dernier à Creg-Malville, ce document n'est pas un reportage sur les événements mais sur la manière dont la marche de protestation a été organisée, puis vécue. Créé il y a trois ans à l'initiative de réalisateurs (Serge Polinsky, Yann Le Masson et Jean-Michel Carré), le Collectif Grain de Sable est un groupement d'intérêt économique qui produit et distribue des films réalisés par l'équipe. Il ne se réclame pas d'un cinéma militant mais d'un « cinéma d'action politique » et se consacre à un travail d'information-spectacle. Chaque film est fait à la demande de collectivités les plus diverses, sur les terrains de lutte actuels (nucléaire, logement, éducation, etc.). Il s'agit chaque fois de débattre le cadre d'une lutte particulière pour la régler à la situation générale, en mettant en valeur les rapports d'oppression.

Au Bilboquet, la séance du 20 h 15 est suivie d'un débat, le mardi et le vendredi, jusqu'au 25 janvier.

La Suisse

alémanique aussi.

La Fondation Pro Helvetia et l'ambassade de Suisse organisent à Paris (1) une semaine consacrée au nouveau cinéma suisse, du 20 au 28 janvier. On y verra, à raison de quatre séances par jour, des films de Jean-Louis Roy, Alain Tanner, Michel Soutter, Francis Euser, Henri Brandt, Claude Goretta, Claude Champion, Georg Rindler-Schjerve, Yves Verzin, Jörg Basler, Frédéric Gonseth, Markus Imhoof, Jans Kouach, Kurt Gloor, H. J. Sber, Nikolaus Gessner, Richard Dindo, Peter Ammann, Alvaro Bizarri, Hans-Ulrich Schlampp et Daniel Schmid. Ces films représentent aussi bien le cinéma de Suisse romande que le cinéma de Suisse alémanique, mais connus en France. Parmi les inédits figure Ursula ou le Droit de vivre, de Walter Marti et René Merz, un documentaire pédagogique sur les enfants fugés indésirables, où l'on entend la voix d'Hélène Weigel-Brecht (20 janvier, 22 heures, et 31 janvier, 18 heures). D'autres manifestations culturelles (Journées de cinéma en marge, Semaine vidéo et Semaine de jazz) suivront, à partir du 30 janvier et jusqu'au 23 février, sous le titre général « Espaces 78/1 ».

(1) Forêt de la Terrasse, 11 bis, rue Scriba, Paris-9<sup>e</sup>. Tél. 973-00-23.

U.G.C. BIARRITZ - CLUNY ÉCOLES - BONAPARTE  
URSULINES - U.G.C. OPÉRA

pourquoi pas!  
... C'est la légèreté, l'humour, parfois l'incongruité de ce marivaudage scabreux qui en fait le prix...  
Jean de Baroncelli (LE MONDE)  
2 GRANDS PRIX

Cinéma

DES ALGÉRIENS EN FRANCE

L'oppression n'est pas le seul destin

Dans l'aviation qui les ramène d'Algérie à Paris, un travailleur émigré revenant à son travail, une jeune fille algérienne née en France venue visiter le pays qu'elle ne connaissait pas, se rencontrent pour la première fois. Il se croisent de nouveau, ensuite, puis se perdent de vue. Ce film, Voyage en captivité, ne raconte pas vraiment leur histoire. Il cherche, et réussit, à camper de façon nouvelle la réalité de l'Algérie algérienne. All Akika, coauteur de l'ouvrage, est excellent rapporteur sur la question palestinienne (le Monde du 4 mars 1976), et Anna-Maria Aulicser se sont, en état, détournée du pamphlet social toujours un peu « misérabiliste » qu'inspire généralement aux cinéastes les problèmes des immigrés. S'ils tiennent compte des mauvaises conditions de vie et de travail, de la misère sexuelle et du racisme latent, ils ont apparemment ce qu'il faut et, derrière cette réalité déjà explorée, de positif pour les exilés. La jeune fille, étudiante, est capable de résister aux traditions familiales et aux préjugés « sociaux » d'un ami arabe. Elle a découvert la libération de la femme, elle se place dans le sursis d'un progrès qui le rend plus autonome qu'elle ne le serait en Algérie. L'ouvrier, lui, découvre le solidarité de tous les travailleurs étrangers au cours de la grève

du foyer d'accueil Sonacotra de Sidi-Denis, commencée en 1975. Toutes les scènes de préparation de cette grève et des réunions ont été reconstruites et jouées par les immigrés du foyer. La démarche est claire : une société capitaliste crée ses propres luttes sociales. En comparant, en apprenant cela, les Algériens, et les autres qui viennent en France pour gagner de l'argent, peuvent établir des rapports nouveaux avec le travail, ne plus céder à la résignation et à la misère. L'oppression n'est pas le seul destin, la seule loi de la vie dans un Paris qui a vu éclore la révolution bourgeoise de 1789 et la révolution prolétarienne de la Commune, dont le souvenir se perpétue au cimetière du Père-Lachaise, le long du Mur des Inconnus. Dans les occupations d'immobilité et la grève à la Sonacotra, les Algériens et leurs frères prennent conscience d'une forme de combat politique qui sera pour eux un « capital », même dans leur propre pays. Ce film dépasse les limites habituelles du cinéma militant par son analyse idéologique et ses mises en scène. C'est une œuvre courageuse, qui mérite une large audience. JACQUES SICLIER. \* Olympia, séance de 18 heures seulement.

Rencontre méditerranéenne à Châteaillon

On leur a proposé un thème : « Paradoxes du village méditerranéen » et on les a enfermés du 12 au 15 janvier, à Châteaillon, qui est un lieu de spectacle au-dessus de la rade de Toulon. On leur a projeté des films, scientifiques ou de fiction, de cinéma ou de télévision. Chercheurs, ethnologues, acteurs socioprofessionnels de l'audio-visuel et journalistes : quatorze heures par jour ils ont « visionné » et discuté dans le plus grande agitation. Ces rencontres méditerranéennes du cinéma, de la télévision et de l'audio-visuel étaient organisées par l'INA (Institut national de l'audio-visuel), la F.F.C.C. (Fédération française des ciné-clubs), l'Office culturel régional, l'association Echanges méditerranéens, l'antenne régionale du Centre d'ethnologie et le Centre de Châteaillon. C'est dire la diversité des démarches et des discours. Le premier jour, M. Pierre Emmanuel, président de l'INA, a résumé la première en deux rencontres : « Interroger sur le développement de la conscience d'une appartenance méditerranéenne commune et réfléchir sur le regard nouveau apporté par les gens de l'image. Pour l'INA, représentée par M. Henri de Lapparent, responsable de l'action régionale, Henri Dumoulin, délégué de l'Institut dans le Sud-Est, et Martin Even, l'image sert de support de communication et permet, notamment, un dialogue entre des minorités et de la recherche de leur identité, un dialogue également avec les pays d'origine des communautés immigrées. Cette solidarité internationale, exprimée ou non par la confrontation des images, est aussi le sens des efforts d'Echanges méditerranéens et du Centre de Châteaillon, qui travaillent à l'affirmation d'une identité culturelle méditerranéenne. Quatre thèmes avaient été retenus pour camper la réalité du village méditerranéen menacé : la vie quotidienne, la sociabilité, les conditions de vie et les systèmes de défense. Les films choisis ne correspondaient pas toujours aux thèmes, mais avaient tous un rapport plus ou moins lointain avec le méditerranéen. On a pu ainsi se réjouir de voir, dans le plus grande agitation, des films, des vidéos, de Jean Eustache, ou, du même auteur, le Cochon, qui a des qualités ethniques aussi grandes qu'un travail de scientifique, comme celui de l'ethnologue tunisienne Sophie Forchio. A l'étude descriptive s'opposait le regard plus ouvertement sélectif de cinéastes comme le Tunisien Youssef Louhichi ou le Syrien Umar Amiraly. Mais finalement qui a retenu l'attention des chercheurs comme des professionnels de l'image ce sont deux films que l'on a vus à la télévision et qui sont, avant tout, l'œuvre de créateurs : le Temps d'un été, de Maurice Fallvic et de Naceur Khemir. L'un est un film de fiction où la représentation est remarquablement juste, l'autre un voyage dans l'imaginaire de la Tunisie, dédié par l'auteur aux moins de vingt ans, car, pense-t-il, il n'y a pas d'autres moyens que la poésie et la sensibilité pour transformer les relations de pouvoir. Cette reconnaissance de l'homme de télévision et de cinéma par ceux qui se considèrent comme des spécialistes était le meilleur résultat qu'on pouvait espérer de rencontres aussi inattendues. CLAIRE DEVARIEUX.

Un rapport des exploitants de salles sur la crise

Une commission d'exploitants, chargée par la Fédération nationale des cinémas français d'étudier les problèmes actuels du cinéma et de les mesurer à l'aune de ce qui est en cours, a rédigé, en octobre 1977, un copieux rapport intitulé : « Pour une nouvelle politique du cinéma ». Ce rapport, soumis à l'avis des présidents de syndicats régionaux d'exploitants, mettait l'accent sur certains points chauds de la crise qui viennent d'être portés devant l'opinion publique par le Bureau de liaison des Industries cinématographiques (le Monde des 12 et 13 janvier). Le risque de disparition de la production française, qui a de plus en plus de difficultés à trouver l'abonnement de ses films, s'annonce évidemment les exploitants, d'autre part persuadés que le principal problème du cinéma est celui de ses rapports avec la télévision. S'ils réclament, comme tout le monde dans la profession, un abaissement du taux de la T.V.A. à 7%, ils proposent une solution tenant compte de la conjoncture peu favorable à l'Etat : la vote d'une loi prévoyant que l'aménagement fiscal, de 17,80% à 7%, se ferait progressivement en cinq ans. L'entrée des sociétés de télévision dans la production de films français (S.F.P. et FR 3 et, dans une moindre mesure, TF 1 et A 2) leur semble incompatible avec l'administration et la planification propres aux entreprises publiques, d'autant que la télévision, « média destiné à un public familial », ne peut, de fait, assurer une liberté de création aussi grande que la production cinématographique. A ces réflexions s'ajoutent des propositions de réajustement des schémas de droits pour les films diffusés au petit écran. Un plan-pilote de 400 000 F pour les films français (au lieu des 150 000 F déjà obtenus), un prix moyen de 800 000 F ; une sanction de 400 000 F pour chaque film étranger diffusé en plus du quota fixé par les cahiers des charges (50 %) ; une soumission des intermédiaires cinéma-télévision à la réglementation du cinéma, pour « moralisation » du marché ; un détail obligatoire de quatre ans entre le début de l'exploitation en salles des films et leur diffusion à la télé-

vision ; enfin, la création d'une caisse de réajustement des droits de télévision, qui serait administrée par les trois branches professionnelles : exploitation, distribution, production. Les exploitants estiment que ces mesures auraient pour effet d'augmenter la fréquentation cinématographique, d'obliger les sociétés de télévision à faire plus de créations et à passer beaucoup moins de films. Pour relever la fréquentation cinématographique, le rapport suggère une meilleure information sur les programmes et un système d'incitation sur les prix (avec une carte d'abonnement forfaitaire à 200 F pour trois mois sur l'ensemble du territoire, une carte de fidélité à 20 F donnant droit à l'entrée à tarif réduit, une libération des prix pour certaines salles de production et films à grand spectacle). En dix ans, le prix officiel des places a augmenté deux fois moins vite que le coût de la vie, le prix plafond étant passé de 10 F à 18 F. Mais, selon ce rapport, la crise du cinéma français serait essentiel-

lement une crise de mutation de la société, en raison de la multiplication de loisirs concurrents. A cette mutation « le dynamisme des exploitants de salles de cinéma » aurait en partie permis par l'invention des complexes multi-salles offrant aux spectateurs un choix entre plusieurs spectacles, assurés, notamment, de la programmation et permettant de déléguer les charges (loyer, personnel, etc.). Politique qui n'a pas encore été entièrement menée à bien. Il semble que les usagers des multi-salles, à Paris et en province, soient en contradiction avec les exploitants. Beaucoup se plaignent de plus en plus (et, pour Paris, particulièrement ceux qui fréquentent les cinémas du quartier Latin) de l'insécurité des fauteuils trop serrés, des conditions de projection et permettant de sur écran de fortune, où le format des films n'est pas toujours respecté. La disparition des grandes salles (devenues, il est vrai, non rentables) dans les quartiers périphériques et les villes de province, donne

aux spectateurs un sentiment de frustration. On n'est plus vraiment « au spectacle » dans les petites salles, dont le prix d'entrée paraît prohibitif pour le peu de satisfaction qu'on en retire. Comment s'étonner après cela que beaucoup de Français préfèrent rester chez eux pour regarder des films sur leur récepteur ? Si les exploitants misent beaucoup sur la jeunesse (51 % des spectateurs qui vont au moins une fois par semaine au cinéma ont entre quatorze et vingt-quatre ans) préférant les sorties à la télévision des adultes, ils auraient tort de négliger ce mouvement profond et fondé devant les désagréments de certains complexes multi-salles. J. S.

« DE L'AUTRE CÔTÉ DE MINUIT » de Charles Jarroft

Les Etats-Unis et l'Angleterre ont fait un immense succès à ce film américain, tiré d'un roman de Gary de Sidney Sheldon. Les situations les plus invraisemblables s'accumulent dans le récit de la vie d'une jeune Française, en proie à une psychose de vengeance pour avoir été séduite et abandonnée. Il est dommage que Charles Jarroft n'ait pas le talent qu'avait John Stuhl, Michael Curtiz ou Douglas Sirk et se soit contenté d'illustrer, d'une façon assez banale, l'extraordinaire scénario qu'on lui offrait. Les conventions dramatiques les plus outrées mettent en valeur un caractère de femme possédée, hystérique, dans le grand tradition hollywoodienne des années 40-50. On n'aurait pas vu cela depuis le personnage de Gene Tierney dans Péché mortel (Sisk, 1948).

Dans ce super-mémo, Marie-France Pleier joue à être une star et le manière de Gene Tierney, Betty Davis, Joan Crawford et Barbara Stanwick. Elle a pour elle sa beauté, son intelligence de comédienne et sa culture de cinéphilie. Face à la caméra, elle retrouve tous les clichés romanesques de ces stars, tout en les décelant imperceptiblement. Elle fait de son rôle une performance avec le talent et le goût du risque qu'elle a toujours manifestés dans sa carrière. J. S. \* Voir les films nouveaux.

Variétés

François Béranger à l'Élysée-Montmartre

Le premier public de François Béranger, issu de mai 1969, était assis par les murs qui évoquent l'expérience de cet ancien profiteur, son séjour chez « P'rix Louis » (l'entreprise Renault de Boulogne-Billancourt), quand il se faisait « pas parler, pas réver », sa guerre d'Algérie, puis son travail à la télévision comme assesseur réalisateur. Au début des années 70, un entre public, composé d'écrivains et de lycéens, suivait François Béranger. Celui-ci avait encore, sur scène et sur disque, un côté méridional. L'ensemble, presque pas à part, le compositeur et le chanteur se sont radicalement transformés, et Béranger a su peu à peu présenter des visions de ses chansons proches de ses désirs, repousser sa

spontanéité sur des musiques plus élaborées. Emouvé d'un groupe de musiciens rock manifestement soudés par un bel esprit d'équipe et qui a libéré pour d'espérance, François Béranger apparaît aujourd'hui épanoui, la voix forte et claire, bien en place, avec une gestuelle simple, le plaisir d'être bien dans sa peau, bien sur scène dans un spectacle qui a été longuement travaillé, qui est soigné et laisse exploser tranquillement un auteur-compositeur, un chanteur authentique, profondément humain. Du monde profiteur, Béranger a su garder la valeur des choses. Il a su mettre la vie dans les mots, entre les mots pour parler du monde qui bouge, du monde qui éclate, du monde qui se fera sans ou contre ceux qui s'opposent à sa marche naturelle. Il a un regard lucide, sûr, amusé, stable, sur la vie, la société. Il a une détermination spontanée, une méthode vraie. Il faut aller voir François Béranger à l'Élysée-Montmartre. La chanson française ne se hasarde pas si souvent sur les hauteurs et le plaisir Béranger et ses complices. CLAUDE FLEOUTER. \* 21 heures.

INSTITUT

L'Académie française a fixé au 20 avril l'élection du successeur de Jean Rostand. Trois candidatures sont parvenues depuis une semaine à l'Académie. Il s'agit de celles de M. René de Chambrun, avocat, gendre de Pierre Laval, du baron Philippe de Rothschild, propriétaire d'un des grands vignobles du Bordelais, et spécialiste de la poésie anglaise du dixième siècle, et de M. Jean Lemaire, avocat, qui fut l'un des défenseurs du maréchal Pétain.

L'Académie des beaux-arts a enregistré trois candidatures au fauteuil du graveur Pierre Lemagny. Il s'agit de celles de MM. André Jacquemin, Pierre-Yves Tremois et Roger Vieillard. L'élection aura lieu le 7 février.

LETTRES

Jacques Réda, invité par la revue parisée, donnera une lecture de poèmes, le mercredi 25 janvier, à 19 heures, dans la petite salle du Centre Georges-Pompidou.

Notes

Expositions

Tumulte en couleurs chez Lataster

Avant d'être abstrait, le peintre de Ger Lataster est d'abord flamand. Hollandais, aussi torrenzien que kubens, voici un peintre simple et fondamental qui exprime des sentiments sur l'homme et sur la nature. Avec lyrisme. Cela ne veut pas nécessairement dire dans l'archaïsme de l'inconnu. Une histoire organisée toujours ces grands tumultes colorés. Dans cette série de toiles récentes, Lataster parle de la mort. La mort de quelqu'un de proche et de cher. On l'enferme. Il y a un trou, une pelle, des fleurs, le ciel. D'où ces couleurs terre, ces plans sombres, ces rectangles d'argent on d'or, ces éclatements prismatiques et ces fulgurantes trajectoires blanches qui évoquent les gestes de ceux qui travaillent en ces derniers instants. Le cas de Lataster est à rapprocher, sans le confondre le moins du monde, de celui de Wilhelm de Kooning. Hollandais aussi, mais une grande figure de l'expressionnisme abstrait américain. Le même goût des peintures complexes et lourdes, avec couleurs riches et chaudes, l'abondance et la profusion dans l'abstraction. JACQUES MICHEL. \* Peintures récentes de Ger Lataster, galerie Paul Paschod, 8, rue des Salettes-Pères.

Théâtre

« Les Dernières Clientes » d'Yves Navarre

D'un être qui, en présence d'autrui, parle peu, on dira : c'est un éteignoir. Et l'on aura plutôt tendance à l'éviter. Combien de fois avons-nous entendu quelqu'un, quelque un, dire de sa compagne ou de son compagnon : « Jamais un petit mot gentil ! » Et, après le divorce : « Ce n'était pas viable, ce n'était pas... l'idée d'origine des « Dernières Clientes » était bonne : Yves Navarre a voulu montrer le contraire d'un mariage. Une personne qui parle sans cesse, qui se mêle de tout, qui fait des gaffes éperdues. Qui sait qu'elle est insupportable, mais qui continue. Et qui détermine des catastrophes par bavardage, lesquelles, peut-être, ne sont pas sières que les fleurs par silence. La pièce répond mal à l'idée. C'est du théâtre ordinaire. Du dialogue banal comme on bat les blancs d'un œuf pour faire monter l'appât. Des habiletés d'émotion. Du plaisir banal bien dosé. Navarre peut faire mieux, il l'a fait. Les acteurs, tous des hommes, sont bons. Les plus frais sont Jean-Pol Brissart, Jean Henry, Jean-Louis Bronst, ce qui ne veut pas du tout dire que les autres soient faibles. Au contraire, ce sont d'énormes talents », comme dit Eribaud. MICHEL COUDROY. \* Studio des Champs-Élysées, 21 h. 15.

Variétés

Mama Bea Tekielski

Mama Bea Tekielski avait déjà donné une série de concerts remarquables à l'Élysée-Montmartre. La voilà aujourd'hui dans la cave de la Métropole de bananes avec ses complices, entre le chant, le récital et les cris — cris d'amour, cris de rage, cris stridents, — retrouvant un langage perdu, une expression pleine et libre, proclamant qu'il faut balayer les poncifs qui nous enlagent les idées, qu'il faut essayer de choisir entre un besoin et un désir, à avoir moins peur de perdre quelques apparences, vouloir enfin vivre sa vie. Mama Bea Tekielski, qui joue de la guitare, accompagnée par deux autres guitaristes, impose sa voix rocailleuse un timbre profond, qui pille les mots « qu'on a sur le cœur, les mots si beaux qu'on ne les dit jamais, les mots [qu'] n'ont jamais la bonne posture », une voix qui scande, gronde, swingue comme sans doute jamais une chanteuse française ne l'avait encore fait. Il faut aller écouter Mama Bea Tekielski et son équipe dans ce lieu exceptionnel, sa provocation mutuelle, spontanée. C. F. \* La Métropole de bananes, 18, rue de Halle, 12001 Paris, 20 h. 30. \* Faut-il rappeler la dernière dans ce joli compartiment (Album 33 L, P.L. 37 126, dist. E.C.A.).

MERCREDI  
EN PREMIÈRE MONDIALE  
6 GRANDS FILMS D'AVENTURE  
DE LA  
RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE







صحة من الاجل

GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES (v.o.) - HAUTEFEUILLE (v.o.)  
IMPERIAL PATHÉ (v.f.)

Après  
Andreï Roublev

# LE MIROIR

le nouveau film  
d'Andreï Tarkovsky

Un chef-d'œuvre du cinéma,  
important pour notre destin.  
Maurice Clavel

Gaumont

U.G.C. BIARRITZ - PARAMOUNT ÉLYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA  
REX - U.G.C. OPÉRA - PARAMOUNT MONTPARNASSE - MISTRAL  
U.G.C. GOBELINS - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT MAILLOT  
U.G.C. DANTON - BOULMICH - PARAMOUNT MONTMARTRE - U.G.C.  
GARE DE LYON - 3 MURAT - CYRANO Versailles - LE VILLAGE Neuilly  
ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud - ENGHEN - MÉLIES Montreuil  
PARAMOUNT La Verrière - PARAMOUNT Orly - CARREFOUR Pantin  
ARGENTEUIL - ARTEL Nogent - ARTEL Créteil - VÉLIZY  
C 2 L. Saint-Germain - FLANADES Sarcelles - BUXY Boussy

PRÉPAREZ  
VOS  
MOUCHOIRS

MICHEL SERRAULT - ELEONORE HIRT - RITON  
JEAN ROUGERIE - SWIRE JOY - GEORGES DE FEURE

Super  
MARCHAIS

cie morin-timmerman

baroufe  
à chioggia

goldoni  
théâtre 13

du 18 janvier au 28 février  
24 rue Daviel Paris 13e - 589.05.99

NUCLÉAIRE MALVILLE  
DANGER IMMÉDIAT  
ÉTAT DE SIEGE

U.G.C. NORMANDIE - PARAMOUNT OPÉRA - GRAND REX - BRETAGNE - U.G.C. OPÉRA  
PARAMOUNT ORLÉANS - MAGIC CONVENTION - PARAMOUNT GOBELINS - U.G.C.  
ODÉON - PARAMOUNT MAILLOT - MOULIN-ROUGE - U.G.C. GARE DE LYON - 3 MURAT  
CYRANO Versailles - ENGHEN - ARGENTEUIL - MÉLIES Montreuil - CARREFOUR Pantin  
PARAMOUNT Orly - ÉLYSÉES 2 La Celle-Saint-Cloud - PARAMOUNT La Verrière  
C 2 L. Saint-Germain - ULIS Orsay - PARINOR Aubrey - LE PERREUX - VILLENEUVE-  
SAINT-GEORGES - BUXY Boussy

# GIRARDOT NOIRET de BROCA AUDIARD

ANNE GIRARDOT - PHILIPPE NOIRET

Tendre Poulet

PHILIPPE de BROCA

PHILIP MORRIS

## LE CINÉMA NOUS CONCERNE TOUS...

### MONTREZ QUE VOUS ÊTES CONCERNÉ.

Sondage organisé avec le concours du Film Français  
pour le Colloque National qui aura lieu du 2 au 5 février 1978  
à l'occasion des Premières Rencontres à l'Alpe d'Huez  
de la Fondation Philip Morris pour le Cinéma.

● A votre avis, le cinéma français se porte-t-il :

Très bien  Moyennement   
Bien  Très mal   
Assez bien

● Si vous estimez qu'il y a des problèmes, numérotez-les par ordre d'importance :

- manque d'auteurs \_\_\_\_\_  
- manque de réalisateurs \_\_\_\_\_  
- concurrence TV. \_\_\_\_\_  
- manque de producteurs \_\_\_\_\_  
- acteurs trop chers \_\_\_\_\_

● Quelle est, à votre avis, l'influence de la critique sur la carrière d'un film :

- Très importante  Pas importante   
- Moyennement importante

● Classez par ordre d'importance les raisons qui vous amènent à choisir tel film :

- Publicité \_\_\_\_\_  
- Le bouche à oreille \_\_\_\_\_  
- Les critiques \_\_\_\_\_  
- Le nom des vedettes \_\_\_\_\_  
- Le nom du réalisateur \_\_\_\_\_

● Y'a-t-il : Trop  Suffisamment   
Pas assez  de films à la télévision ?

● Allez-vous voir de préférence à d'autres, les films qui obtiennent les Grands Prix dans les Festivals ?

OUI  NON

Quels festivals ? \_\_\_\_\_

● Quel est le cinéma que vous préférez ?

Espagnol  Italien  
 Anglais  Français  
 Américain  Scandinave  
Autres \_\_\_\_\_

● A votre avis, les films français sont :

Supérieurs  Égaux  
 Inférieurs  aux films étrangers

Remplissez et renvoyez ce questionnaire par la poste  
au Secrétariat de la Fondation Philip Morris pour le Cinéma  
33, Avenue Mac Mahon 75017 Paris.

Les 1000 premières réponses (cachet de la poste) recevront deux places  
gratuites valables au cinéma le Broadway, 18 rue de Passy, 75016 Paris.

GEORGE-V (v.o.) - QUINTETTE (v.o.) - COLISÉE (v.f.) - ABC (v.f.) RIO OPÉRA (v.f.) - MONTPARNASSE 83 (v.f.) - GAUMONT SUD (v.f.)  
CAMBRONNE (v.f.) - 3 NATION (v.f.) - FRANÇAIS/Enghien - AVIATIC/Le Bourget - MULTICINÉ/Champigny - GAUMONT/Évry

# CROIX DE FER

"LA PEAU  
DES HOMMES"  
JAMES COBURN  
MAXIMILIAN SCHÉL  
JAMES MASON  
DAVID WARREN  
SERVINO MARCHETTI  
ERNEST GOLD  
JULIUS EISEN  
HERBERT ASHCROFT  
Produit par  
WOLFGANG PETERSEN  
SAM PECKINPAH



## impressionnant

c'est le meilleur film de Peckinpah!

LE POINT  
ROBERT  
BENAYOUN

Avec son dernier film "Croix de Fer",  
l'auteur de "Major Dundee" et de  
"La Horde Sauvage" atteint des sommets.

FRANCE SOIR  
MAURICE FABRE

GAUMONT RICHELIEU  
MADELINE - GAUMONT  
DNY GAMBETTA - CLICHY PATHÉ  
les meilleures salles de la périphérie

VICTORIANO  
MENT D'ÉGAREMENT

moment d'enchantement  
REILLARD JOURNAL DU DIMANCHE

LES LINCOLN - HAUTEFEUILLE  
NIMES - 14 JUILLET PANTIN

par le réalisateur  
de "DERSOU" et  
"BARBEROUS"  
le film d'AKIRA KUROSAWA

EMMA VO / HELDER VF : LES MAR  
VF / CONVENTION ST-CHARLES  
U.G.C. GOBELINS VF : 3 SECRE  
VF / CLUNY PALACE VO  
Arta - PARLY 2 - PANTIN  
UL. Alpha - SARCELLES PARIS  
ULIS Orsay

NE ET DÉCOR  
VANITEUX  
MAGNIFIQUE

HENRY PEG  
CARTON  
General Rebelle

U.G.C. ERMITAGE - UG  
MAGAR - MAGIC CONVE  
DE - MISTRAL - CYRANO

MICHEL PICCOLI  
DIA CARDINA  
QUES PERRIN

LA  
PART  
U FEU  
un film de  
HENNE PERIER















سكنا في الامم

CARNET

Soutenances de thèses

Docteur d'Etat - Samedi 21 janvier, à 14 heures, Université de Paris-Sorbonne, salle Liard, M. Yves Dauget...

Indian Tonic de SCHWEPPEES à l'orange amère: un monde de savoir.

Messies anniversaires - Pour la dixième anniversaire de décès de Armand DESAIL...

Burberrys à LANVIN POUR ELLE POUR LUI SOLDES dans les 2 boutiques LESCUR CENTRE MAINE MONTPARNASSE

Sulka CHEMISES, CRAVATES, ACCESSOIRES PRÊT-A-PORTER SOLDES DU 18 AU 21 JANVIER 2, rue de Castiglione, Paris 1er (260.38.08)

secrétaires CONFIRMÉE NIVEAU H.E.C. JF excellente rédactrice et secrétaire d'administration

Naissances - M. et Mme Pierre Duhamme, M. et Mme André Boulet, M. et Mme Freddy Israël...

Décès - Mme David Beber, son épouse, M. et Mme Michel Naha, M. et Mme André Boulet...

M. et Mme Pierre Duhamme, M. et Mme André Boulet, M. et Mme Freddy Israël...

M. et Mme Michel Naha, M. et Mme André Boulet, M. et Mme Freddy Israël...

Le conseil d'administration de la direction du Comité juit d'action sociale et de reconstruction (COJASOR)...

M. et Mme Michel Naha, M. et Mme André Boulet, M. et Mme Freddy Israël...

Le pasteur et Mme Henri de Tienda, leurs enfants et petits-enfants...

M. et Mme Michel Naha, M. et Mme André Boulet, M. et Mme Freddy Israël...

DORIAN GUY

CHEMISIER-HABILLEUR 36, avenue George-V SOLDES Affaires exceptionnelles Samedi 21 Janvier et jours suivants.

L'immobilier

appartements vente - PARIS RIVE DROITE - MONTMARTRE - PARIS RIVE GAUCHE - CHAMP-MARS - MONTMARTRE - MONTMARTRE - MONTMARTRE - MONTMARTRE...

appartements vente

FRANK ARTHUR - PARIS RIVE DROITE - PARIS RIVE GAUCHE - CHAMP-MARS - MONTMARTRE - MONTMARTRE - MONTMARTRE...

appartements vente

Region parisienne - Province - appartement achat - Province - Province - Province - Province...

constructions neuves

les jardins de Wattignies 78, rue de Wattignies Paris 12e - ERMONT - ERMONT - ERMONT - ERMONT...

pavillons

CLAMART - CLAMART - CLAMART - CLAMART - CLAMART - CLAMART - CLAMART - CLAMART...

propriétés

ERFAUVIS [Central] - ERFAUVIS [Central] - ERFAUVIS [Central] - ERFAUVIS [Central] - ERFAUVIS [Central]...

terrains

Partic. à partic. terrain 870 m², 5 km. Epéroux, 42 km. Paris, 125.000 F. déb. 60-60-19, préf. soir.

maisons de campagne

11 100 km Paris, Maison camp., 2/3.000 m² terrain, 3 p., garage, cave, gros mur, bon état.

viagers

Prière, réalisez mieux votre viager, investissez sagement.

forêts

Touraine - 110 ha dont 90 en pins maritimes 20 ans. Etang, 3 ha en hêtre et terre. Libre de route, en un ou deux lots.

immobilier

ARDECHE - Vendre terrain, maisons anciennes, studios en résidence secondaire.

fonds de commerce

Pétaleur de restaurant, style entrée, C.A. 1 million, Tr. b. inst. Tiroir env. 300.000 F. - 753-01-81

REPRODUCTION INTERDITE











**• AU CARRÉ D'AGNEAU •  
CHEZ ALBERT**

122, av. de Malherbe, 92021-93 (7. km) 0  
TERRASSE COUVERTE PÂCHIRIS  
Ses démonstrations en brichette  
Son bismarck poché  
Son célèbre carré d'agneau  
Ses délicieuses spécialités Albert  
Sa cave, l'une des meilleures de Paris



**LOTO**

**ÉTRANGER**

**ALLEMAGNE FÉDÉRALE**

● La société Volkswagen a mis sortie à midi, le même jour de la chaîne de production de l'usine et a pris la route du musée de la ville de Wolfsburg, où se trouve le siège de la compagnie. Les Coccinelle continueront cependant à être produites au Brésil, au Mexique, au Nigeria et en Afrique du Sud.

● Au total, 19 800 000 Coccinelle ont été fabriquées dans le monde depuis 1945, dont 16 200 000 en Allemagne : 13 000 000 environ d'entre elles roulent toujours.

**BELGIQUE**

● Le taux d'escompte a été à nouveau abaissé à 7,5 % à compter du 15 janvier, contre 8,5 % depuis le 5 janvier. Le taux avait été porté à 9 % le 14 décembre 1977 à la suite de tensions sur les marchés des changes. Depuis, la Banque nationale a pu, selon le ministre belge des finances, M. Coenen, « entamer une reconsolidation de ses réserves » et le franc belge s'est bien tenu. — (A.F.P.)

**COMMERCE INTERNATIONAL**

● Les négociations du GATT. — Le Japon propose pour les négociations commerciales multilatérales, à Genève, une réduction de 42 % en moyenne des

**ESPAGNE**

● Le déficit du commerce extérieur espagnol a été, en 1977, de 7 585 millions de dollars, selon la direction générale des douanes. Les importations ont atteint 17 780 millions de dollars (+18,5 %) et les exportations 10 195 millions de dollars (+32,8 %). Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 57,4 %, soit onze points au-dessous du pourcentage enregistré en 1976. Les achats de pétrole ont représenté un quart du total des importations. — (A.F.P.)

**CUBA**

● Les échanges commerciaux entre Cuba et l'U.R.S.S. se sont élevés, en 1977, à 3,5 milliards de pesos cubains (soit environ 4,4 milliards de dollars), ce qui a représenté plus de 60 % des échanges cubains. Selon le ministre du commerce extérieur, M. Marcelo Fernández, dans une déclaration à la revue U.R.S.S., Cuba a peu souffert des effets de la crise économique du monde capitaliste grâce à des échanges avantageux avec les pays socialistes.

En 1977 le prix du sucre vendin à l'Union soviétique a été quatre fois supérieur à celui du marché international. D'après le ministre, 1 tonne de sucre vendue à l'U.R.S.S. permet à Cuba d'importer 10 tonnes de pétrole, alors que sur le marché international le rapport serait de 2 tonnes de pétrole pour 1 tonne de sucre. — (A.F.P.)

**ESPAGNE**

● Le déficit du commerce extérieur espagnol a été, en 1977, de 7 585 millions de dollars, selon la direction générale des douanes. Les importations ont atteint 17 780 millions de dollars (+18,5 %) et les exportations 10 195 millions de dollars (+32,8 %). Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 57,4 %, soit onze points au-dessous du pourcentage enregistré en 1976. Les achats de pétrole ont représenté un quart du total des importations. — (A.F.P.)

**ÉTATS-UNIS**

● Les revenus personnels des Américains ont augmenté — après correction des variations saisonnières — de 1,1 % (+18,3 milliards de dollars) en décembre, pour atteindre le total annuel de 1 616 milliards. En novembre, l'augmentation avait été de 1 % (chiffre révisé). Les salaires et traitements ont progressé de 3,6 milliards de dollars, les revenus agricoles de 7,9 milliards (+3,4 milliards en novembre), les dividendes de 2,3 milliards et les transferts sociaux de 200 millions. Pour l'ensemble de 1977, l'accroissement des revenus personnels a été de 11 % (+10,3 en 1976), ce qui représente le taux le plus élevé depuis 1973 (+11,7 %). — (Agefi.)

**MAROC**

● M. Walter Scheel, président de la République fédérale d'Allemagne, a quitté Marrakech jeudi 19 janvier, à l'issue d'une visite de quatre jours au Maroc à l'invitation du roi Hassan II. Le président ouest-allemand a invité le souverain marocain à se rendre en visite en R.F.A. annonce-t-on à Marrakech. Le roi a accepté cette invitation. — (A.F.P.)

**SUEDE**

● Le déficit de la balance commerciale suédoise s'est élevé en 1977 à 5,3 milliards de couronnes. Les exportations ont à été à 12 94,4 milliards de couronnes et les importations 89,7 milliards, les augmentations ayant été dans les deux cas de l'ordre de 5 % par rapport à 1976. — (A.F.P.)

**VIETNAM**

● La société suédoise des automobiles Volvo a obtenu du Vietnam une commande de trois cents camions lourds, pour un montant de 60 millions de couronnes (60 millions de francs), qui devront être livrés dans le courant de 1978. Volvo fournira également des pièces détachées et du matériel de réparation et organisera la formation professionnelle du personnel chargé d'utiliser ces véhicules. — (A.F.P.)

**FISCALITÉ**

**En Bretagne**

**M. BOULIN PRÉSENTE UN PROGRAMME POUR AMÉLIORER LES RELATIONS AVEC LES CONTRIBUABLES**

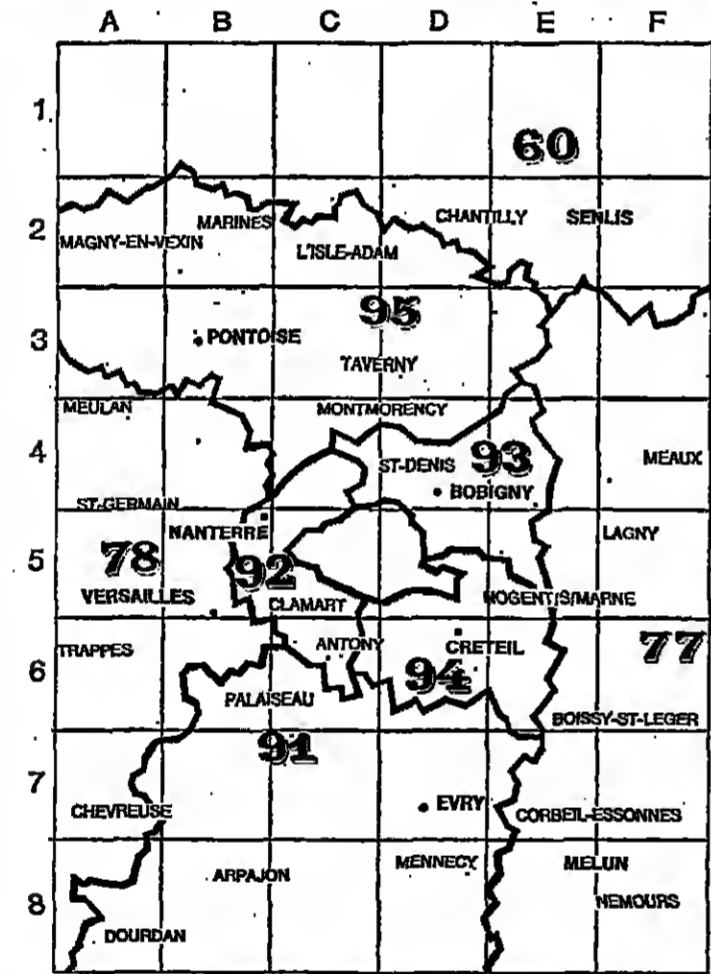
M. Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, a présenté, mercredi 18 janvier, à Rennes, un programme breton d'actions pour l'amélioration des relations entre les contribuables et le ministère des finances. Cette expérience, qui sera menée durant toute l'année 1978, comportera la diffusion d'un guide des usagers, à l'échelon cantonal et départemental, comprenant toutes les indications pratiques sur les différentes compétences des services, ainsi que leur implantation.

M. Boulin a également annoncé la création d'un centre de renseignements téléphoniques où, pour la première fois en France, les administrés pourront obtenir tous renseignements de la part d'un contrôleur des services fiscaux et d'un agent du Trésor. Seront également créés des services d'assistance pour faciliter les déclarations fiscales, services qui pourront, par exemple, régler les feuilles d'imposés des personnes âgées. — (A.F.P.)

**LE MONDE IMMOBILIER BANLIEUE.**

GRILLE N°/S **78** 2500 RÉVISABLE 2000 FD 90% 15 CF. 1974

N° Dép. et grille Prix moyen du m² terrain et définitif Prix moyen du m² terrain et définitif montant des prêts cumulés et durée prêt de Crédit Foncier années de livraison et trimestre Immeubles Nombre d'app. Maisons individuelles Garages particuliers Garages en sous-sol ou box Parkings en surface Gare R.E.R. Station Autoroute ou périphérique



8/5 **78** 6.000 FD 80% 20 1979

VILLA DU ROI - 7, rue Exclément à Versailles, 2 immeubles pierre de taille, ou calva, avec jardins, studios à 6 pièces. Renseignements s/p place de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Le lundi de 14 h à 19 h (fermé mardi et mercredi). Tél. : 953-18-92.

**SERCO** 14, rue Magellan PARIS (8<sup>e</sup>) **723-72-00**

6/5 **92** 2.200 FD 80% 20 LIVRAISON IMMÉDIATE

RÉSIDENCE RACINE - 61, bd Bineau, Neuilly-s-Seine. Immeuble rocé au confort raffiné. Sur pl. lun., jeu., ven. 14 à 19 h, sam. dim., 10 à 12 h, et 14 à 19 h. T. 757-05-75 ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulevard de Vaugirard, Paris (15<sup>e</sup>), tél. 567-55-66.

6/6 **92** 5.300 FD 80% 20 1979

LA FONTAINE AUX ROSES - 18-20, rue des Feuilles, Fontenay-aux-Roses. Dans 2 petits immeubles entourés d'un vaste jardin ombragé, quelques appartements avec standing avec-balcon. Sur pl. ts les jrs de 14 à 19 h (sf mar. et mer.). Sam. et dim. de 10 à 12 h et de 14 à 19 h. Tél. 702-07-79.

ou LA MAISON DU G. SCIC 15, boulevard de Vaugirard, Paris (15<sup>e</sup>), tél. 567-55-66.

8/5 **92** 9.500 FD 80% 20 1979

« LE RÉGENT » - 8 à 14, rue des Haussiers/5, rue Rigaud, Neuilly. — A l'abri des nuisances des artères bruyantes, mais à proximité du métro et des commerces, un immeuble de prestige aux appartements spacieux. Du studio au 7 pièces, Bur. de vis s/p place ts les jrs de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h (sauf mardi et mercredi). Tél. : 745-41-15

**SERCO** 14, rue Magellan PARIS (8<sup>e</sup>) **723-72-00**

8/5 **92** 4.900 FD 80% 20 LIVRAISON IMMÉDIATE

19, RUE P.-BROSSOLETTE Reuil-Malmaison - Deux élégants petits immeubles entourés de jardins dans un quartier résidentiel à proximité du centre - 2 à 4 pièces - Exposition plein soleil - Balcons - Terrasses - Appartement témoin Jundi, jeudi, samedi et dimanche de 14 h à 18 h

**PROMEX** 65, rue Rennequin, Paris-17<sup>e</sup> Tél. 755-82-10

6/5 **92** 7.200 FD 80% 20 LIVRAISON IMMÉDIATE

LE PARC DES ABONDANCES (5.500 m2 entre Bois et Pont de Saint-Cloeld 31, rue Anne-Jacquie, 92100 Boulogne - Prix beauté de Paris 771. Dans 4 petits immeubles entourés d'arbres, quelques appartements disposant de vastes terrasses et jardins d'agrément. App. témoin tous les jours (sauf mardi et mercredi) de 14 h. 30 à 18 h. 30.

**PROMEX** 65, rue Rennequin, Paris (17<sup>e</sup>) Tél. 755-82-10

6/6 **94** 599.200 FD 80% 20 1978

VERGERS D'ORMESSON - Chemin des Hautes-Berges, Ormesson. Prox. chât. d'Ormesson, dominant parc 16 ha, 57 mois. indiv. av. adj. double, 4 ch. Constr. trad. en chux av. vide sanit., s. pl. de 14 à 19 h, sf mar., mer. Sam., dim. de 11 à 13 h et de 14 à 19 h.

ou LA MAISON DU G. SCIC, 15, boulevard de Vaugirard, Paris (15<sup>e</sup>), tél. 567-55-66.

8/6 **94** 2.983 FD 80% 20 1978

LE PARC DU VAL-DE-MARNE - La haute griseille, Boissy-St-Léger. A 25 min de Nation par le R.E.R., studios, 3, 4, 5 p. App. témoin ouvert ts les jrs de 14 h à 19 h (sauf mardi et mer.) sam. et dim. 10 h 30 à 19 h, tél. 569-12-61

**SERCO** 14, rue Magellan PARIS (8<sup>e</sup>) **723-72-00**

« Le Monde Immobilier » est une rubrique de publicité ouverte à tous les constructeurs-promoteurs. Elle est destinée à faciliter la démarche de nos lecteurs dans la recherche et le choix d'un programme immobilier.

... et un prêt CDE financera votre achat:

**cde** Comptoir des Entrepreneurs 6 rue Volney Paris 2<sup>e</sup> - Tél. : 260.35.36. Tous les financements immobiliers depuis 1848.

Entreprises publiques... hausse

ENVIRONNEMENT

DES ASSOCIATIONS... DE LA JUSTICE

P.T. Depuis ce 20 janvier LE PRIX DU RACCORDEMENT TÉLÉPHONIQUE EST DE 700 F

ASCHER

مكتبة من الأصل



صحة من الاصل

TRANSPORTS

URBANISME

A PROPOS DE... LES NOUVELLES MAISONS INDIVIDUELLES

Un toit à soi

A l'issue du colloque organisé par le Centre de recherche d'urbanisme (C.R.U.), le jeudi 19 janvier, à Paris, M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, a parlé de la préparation d'une directive définissant les moyens de « favoriser à la fois la maison individuelle et un bon urbanisme ».

D'autre part, M. Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, a annoncé que 30 millions de francs seraient destinés à améliorer la qualité des nouveaux lotissements.

Entre les outrances collectivistes et l'individualisme forcené, il y a place pour un nouvel urbanisme, a déclaré M. Icart. Un urbanisme qui évite à la fois le gigantisme massif des grands ensembles et la dilution pavillonnaire à travers les paysages; un urbanisme qui concilie liberté et indépendance avec les avantages d'une vie sociale animée et variée.

Cette réforme, issue de la loi sur l'urbanisme du 31 décembre 1976, est entrée en vigueur le 1er janvier dernier. Son objectif, tel qu'il a été décrit au cours du colloque par les responsables de la Direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme (DAFU) au ministère de l'équipement, est d'éviter que le lotissement d'un terrain ne se résume à une simple division en lots et à un cahier des charges qui confond les règles de droit privé entre voisins et celles qui relèvent de l'urbanisme, et donc du droit public.

Au lieu de présenter à l'administration un dossier « tout ficelé », le lotisseur, qu'il soit géomètre, architecte, ingénieur ou paysagiste, devra préciser la situation du terrain par rapport à la localité et aux équipements existants, indiquer l'état actuel des chemins et des plantations, et exposer ses intentions en proposant les principes d'une organisation de l'espace et non la division foncière qui en résultera.

« L'Etat et les villes nouvelles. — La réalisation des villes nouvelles est une œuvre de longue haleine. Le gouvernement a toujours assumé les responsabilités de ces villes nouvelles dans le cadre du VII<sup>e</sup> Plan », rappelle M. Raymond Barre dans une

Les entreprises publiques peuvent-elles sortir du déficit ?

II. — S.N.C.F. : une hausse des tarifs pour relayer l'Etat

Air France vient de négocier avec l'Etat un contrat d'entreprise pour les années 1978 et 1980. Elle espère ainsi améliorer ses efforts de production pour soutenir la concurrence étrangère. A son tour, la S.N.C.F. est en train d'élaborer un plan d'entreprise pour la période 1978-1982 (Le Monde du 20 janvier).

Les responsables de la S.N.C.F. attendent des pouvoirs publics que, par le biais du plan d'entreprise, ils s'engagent à rétablir — enfin la vérité des prix. Au titre des compensations pour assurance tarifaire, l'Etat aura versé, en 1977, à la société nationale, 3 500 millions de francs. L'augmentation des tarifs qui permettra de supprimer cette « dotation » devrait atteindre 20 %.

Pour des raisons de stratégie commerciale et de politique économique générale, il est hors de question de combler brutalement ce retard. « Il convient, cependant, d'imaginer un mécanisme qui permette d'augmenter nos tarifs par étapes », affirme M. Gentil.

Si une politique de vérité des prix favorise un désengagement financier de l'Etat, le soud d'un

meilleur service public — barèmes sociaux de la S.N.C.F. — oblige, en revanche, le gouvernement à accroître ses concours à la société nationale. Les dotations votées en 1977 se sont élevées à 13,9 milliard de francs, les crédits demandés en 1978 atteignent 14,2 milliards.

Une revendication que les pouvoirs publics ont, à leur avis, mal saisie, tient à ce que aux dirigeants de la S.N.C.F. la morosité du marché des transports. « Les routiers ont encore des progrès à faire pour mieux respecter le règlementation des

temps de travail », insiste M. Gentil, qui proteste contre les prix « ahurissants pratiqués par certains camionneurs européens pour des traversées de bout en bout de la France.

Pour augmenter son trafic, la S.N.C.F. compte « miser » sur la route. Pour assurer sa modernisation, elle attend également de l'Etat une « légère augmentation en francs constants » de ses crédits d'investissement. De 1967 à 1975, rapportés à l'unité-train-kilomètre, ces crédits ont, en effet, été inférieurs à ceux des grands réseaux voisins.

Un T.G.V. atlantique

Comment la S.N.C.F. peut-elle mériter l'aide de l'Etat ? A l'avenir, le budget des effectifs — 271 920 agents au 31 décembre 1976 au lieu de 300 200 au 31 décembre 1970 — sera du même ordre que celui des cinq autres compagnies de chemins de fer, note M. Gentil. Tout est fonction du trafic et de la productivité. « Or, en matière de rendement, la réduction est derrière nous avec la disparition de la vapeur, remarque le directeur de la société nationale. L'automatisation peut encore nous aider à améliorer nos performances. »

Consigner l'évolution des salaires dans le plan d'entreprise ? Les dirigeants de la S.N.C.F. n'y sont guère favorables. « Nous sommes au rythme de contrats annuels, souligne M. Gentil. Passer à des contrats de cinq ans nous paraît trop long. »

Malgré les aléas de la conjoncture économique, les responsables de la S.N.C.F. comptent redresser le trafic. Pour ce qui concerne les voyageurs, « il n'est pas raisonnable de penser à une progression annuelle d'environ 5 à 6 %, comme en 1972-1974, au moment où, la nuit de fer avait le vent en poupe », dit M. Gentil. Mieux vaut tabler sur un taux de 3 à 4 %.

Outre l'effet bénéfique sur le trafic de la mise en service par l'Etat, en octobre 1981, d'une nouvelle voie ferrée entre Paris et Lyon, sur laquelle circuleront des trains à grande vitesse (T.G.V.), la S.N.C.F. veut améliorer ses ser-

JACQUES DE BARRIN.

FAITS ET PROJETS

ILE-DE-FRANCE

Budget du Val-de-Marne : + 16,8 %. — Le conseil du Val-de-Marne a adopté, le 14 janvier, à l'unanimité, le projet de budget départemental pour 1978 qui s'élève à 1 257 milliard de francs, soit une progression de 16,6 % par rapport au budget primitif de 1977.

La pression fiscale a été limitée (+ 8,5 %) et reste inférieure à la hausse du coût de la vie. Pour les investissements, priorité a été donnée aux espaces verts, aux équipements sociaux et aux équipements scolaires et culturels. — (Corresp.)

L'organisation de la vie locale à Paris. Le Bulletin municipal officiel du samedi 14 janvier publie une note signée Jacques Chirac dans laquelle est précisé le rôle des officiers municipaux, des secrétaires généraux dans les malles annexes et les rapports entre les divers agents communaux dans les arrangements de la capitale.

PICARDIE

Roehst inaugure une usine propre dans Oise. — La station de traitement biologique de l'usine Roehst France, filiale du groupe chimique allemand, a été inaugurée à Culise-la-Motte (Oise). Cette station de traitement des effluents assés traite les eaux usées de l'usine Roehst et celles de l'usine Rousselot, à Attichy. Le montant de l'investissement est de 20 millions de francs. La station de Lamotte est la première installation de ce type en France.

Le marché interbancaire des devises

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include S.G.S., Yen (100), D.M., Florin, F.S., L. (1 000), and Franc.

TAUX DES EURO-MONNAIES

Table with columns: D.M., S.G.S., Florin, F.S., L. (1 000), Franc. Rows show interest rates for various currencies.

Nous donnons ci-dessous les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ENVIRONNEMENT

A Flamanville

E.D.F. CONSTRUIRA UN TERRE-PLEIN DE 60 HECTARES SUR LA MER

La concession d'endiguage pour la centrale de Flamanville (Manche) signée, le 6 janvier, par M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire est publiée au Journal officiel du 19 janvier. Une durée de cinquante ans, cette concession accordée à l'E.D.F. sur le domaine public maritime, concerne, à l'Etat, la zone comprise de 800 000 F par an. Le terre-plein et le bassin d'alimentation de prises d'eau sont destinés à précéder les charges, les installations dépendant de la centrale : stations de pompage, ouvrages de rejet d'échouages, bâtiments et ouvrages annexes, à l'exclusion des réacteurs. Les ouvrages d'infrastructures, les digues et le bassin d'alimentation feront partie du domaine public maritime de l'Etat à leur création et la portion littorale concédée ne sera pas susceptible au public.

La zone terrain, la construction de la centrale nécessite d'autre part l'achat à l'Etat ou par voie d'acquisition de 60 hectares de terrain, dont 25 hectares appartenant à des propriétaires qui ont accepté de vendre à l'Etat et ont constitué un groupement foncier agricole, classé d'utilité publique le 24 décembre 1977, les travaux de la centrale avaient commencé en février 1977 malgré les manifestations d'hostilité et sous la protection des forces l'ordre. Plusieurs manifestations de protestation ont été organisées pendant l'été aux abords de la centrale.

P.T.T.

Depuis ce 20 janvier LE PRIX DU RACCORDEMENT TELEPHONIQUE EST DE 700 F

A l'occasion du centenaire de l'École nationale supérieure des Télécommunications, le président de la République a annoncé, le 19 janvier, que la taxe de raccordement téléphonique serait ramenée de 800 à 700 F.

« Il s'agit de faire du téléphone l'outil d'une société plus humaine », a notamment déclaré M. Giscard d'Estaing. Dans cet esprit, je considère d'abord qu'il convient de faire en sorte que l'usage des télécommunications soit maître la portée de tous, et en particulier de ceux dont les ressources sont faibles. (...) J'estime que le prix à payer pour accéder aux services des télécommunications doit être progressivement diminué, au fur et à mesure que l'effort à consentir en matière d'investissement commencera à s'atténuer. »

La diminution de la taxe de raccordement — qui, en décembre 1976, est déjà passée de 1 100 à 800 F — prendra effet à partir du 20 janvier. Elle se traduira pour les P.T.T. par un manque à gagner d'environ 180 millions de francs.

Advertisement for CDE (Centre des Entreprises) featuring a dog logo and text: 't un prêt CDE sera votre ach... PAS CHER'.

LE MONDE. Tel chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières. Vous y trouverez peut-être L'APPARTEMENT que vous recherchez.

723-712

1978

1978

1978

1978

1978



# SOCIAL

## LES SUITES D'UNE GRÈVE A AIX-EN-PROVENCE

### La société Naphtachimie perd son procès en appel contre la C.F.D.T. et la C.G.T.

De notre correspondant régional

Aix-en-Provence. — La première chambre de la cour d'appel d'Aix-en-Provence vient de confirmer le jugement rendu le 6 juillet 1976 par la troisième chambre civile du tribunal de grande instance de même ville, déboulant la société Naphtachimie de sa demande d'indemnisation pour « entrave à la liberté de travail » engagée contre les syndicats C.F.D.T. et C.G.T. La direction de Naphtachimie de Martigues-Lavera, qui avait également assigné deux militants syndicaux, MM. René Barthelemy (C.F.D.T.) et Robert Conejon (C.G.T.), à la suite d'une grève ayant eu lieu du 27 au 30 mai 1976, estimait le montant d'une somme de 435 000 F représentant le montant des salaires payés aux non-grevistes et empêchés covrés leur grève de travail. Elle réclamait, d'autre part, aux syndicats et à leurs deux militants en solidaire 10 000 F de dommages et intérêts pour « désorganisation de certains services », ainsi que la somme symbolique d'un franc pour le préjudice moral.

### LA COUR DE DOUAI JUGE NORMALE L'OCCUPATION DES ÉTABLISSEMENTS DEFFRENE

Depuis sept mois, les salariés des Établissements Deffrene, du groupe textile Schœler occupent leurs usines à Roubais et à Leers. La première chambre civile de la cour d'appel de Douai, présidée par M. Copinard, a rejeté la demande d'expulsion de ces salariés formulée par les deux syndicats, déboutés une première fois par l'ordonnance du tribunal des référés de Lille, le 30 août dernier. Cette ordonnance estimait qu'il n'y avait pas urgence à faire évacuer l'usine.

La cour d'appel de Douai rappelle que la découverte de l'entreprise et sa fermeture sont dues à la mauvaise gestion et aux malversations de certains dirigeants et affirme que l'occupation des locaux par les salariés ne constitue pas une atteinte aux droits des créanciers de la maison, mais qu'elle sauvegarde les outils de travail. Selon l'avocat de la C.F.D.T., pour la première fois, la cour d'appel reconnaît implicitement la prédominance du droit à l'emploi sur les droits de propriété des créanciers garantis par la circonscription par la sauvegarde et l'entretien du patrimoine industriel.

Le P.-D.G. de l'entreprise, M. Jean Deffrene, est incarcéré à la prison de Loos-les-Lille depuis le mois d'août, sous l'incrimination d'un « abus de biens sociaux ». (Cov.)

### LE NOMBRE DES CHÔMEURS SECOURUS A AUGMENTÉ DE PRÈS DE 20 % EN UN AN

Alors que les statistiques du ministère du travail font état d'une diminution en décembre du nombre des demandeurs d'emploi non satisfaits, le nombre des chômeurs secourus, y compris les personnes âgées bénéficiaires de la préretraite, s'est, lui aussi, sensiblement accru. Au lieu de 509 867 en novembre (+ 1,2 %), en un an, l'augmentation est de 19,7 %.

Parmi ces bénéficiaires des allocations des A.S.S.E.T.I.G., le nombre des chômeurs secourus âgés de moins de soixante ans s'est accru un peu plus rapidement : 433 333 au lieu de 436 977 (+ 3,6 %).

Autre indication significative, l'augmentation importante des préretraites volontaires : 9 173 au lieu de 6 236 (+ 47 %); cette progression devrait se poursuivre puisque, en janvier, le nombre de dossiers déposés atteignait 2 000 à 3 000 par semaine au lieu de 600 à 800 en décembre.

Quant aux bénéficiaires des allocations à 50 % du salaire antérieur, ils sont 142 576 au lieu de 102 109 et y a un an; cette hausse de près de 40 % traduit la forte augmentation des licenciements de salariés pour raisons économiques.

Cependant, le chômage secouru pourrait se stabiliser, voire diminuer, en janvier, car le nombre des dossiers nouveaux qui ont été déposés le mois dernier a diminué de 10,5 % : 144 323 au lieu de 159 989, selon M. André Bergeron (F.O.).

• Fermetures d'usines dans le Nord. — Le comité d'établissement de la sucrerie d'Origny, près de Cambrai (Nord), a été avisé, le 18 janvier, de la fermeture de l'usine (cent cinquante-cinq emplois supprimés). La sucrerie, qui était centenaire, était exploitée par la société Vermandoise-Industries, de Sainte-Emilie (Somme), pour améliorer son potentiel technique, mais elle n'a pu être sauvée.

D'autre part, une autre entreprise dépendant de Vermandoise-Industries, l'usine Celcoos, de Comdés-sur-l'Escaut, près de Valenciennes (Nord), va être également fermée prochainement et son personnel (trois cent seize salariés) sera licencié. (Cov.)

### La reconversion manquée des Éts Marelli près de Reims

#### Trois cent cinquante licenciements

De notre correspondant

Le tribunal de commerce de Reims a décidé le mardi 17 janvier la mise en liquidation du groupe italien Marelli, dont l'usine de Witry-lès-Reims emploie trois cent cinquante personnes.

Reims. — Faute d'avoir pu s'adapter aux réalités du marché, la filiale française du groupe italien Marelli (fabrication de matériel électromécanique), installée à Witry-lès-Reims depuis 1928, n'aura pas survécu à la crise. Ce sont, aujourd'hui, trois cent cinquante chômeurs en puissance de plus dans la région rémoise.

En 1970, l'usine de Witry-lès-Reims représentait encore 15 % du chiffre d'affaires du groupe Marelli. Aujourd'hui, sa part est négligeable au sein d'un groupe qui compte d'autres parts, de grosses difficultés (notamment sept cents personnes ont été licenciées à Milan en 1976, et mille trois cents sont en chômage technique depuis le début de l'année).

Cette disparition de la filiale rémoise du groupe Marelli est, en bien des points, exemplaire. C'est en 1891 qu'Ercole Marelli, alors simple ouvrier italien, démarrait la production d'appareils électromécaniques, de petits moteurs et de ventilateurs. Il fonda l'Ercole Marelli, qui allait se faire rapidement un nom dans le domaine de la construction électromécanique. Un accord technique signé en 1932 assurait à Marelli

le bénéfice des découvertes de sept mille personnes. Ses productions couvrent toute la gamme des moteurs électriques, alternatifs et transformateurs. Présent en Europe et bien implanté en Amérique du Sud, Marelli possède en France les anciens Ateliers rémoises de constructions électriques. Spécialisé dans la fabrication de petits matériels de série en particulier dans celle de circulateurs d'eau de chauffage central (moteurs, pompes), Marelli-Reims utilise jusqu'en 1975 les deux tiers de son potentiel à la fabrication de ces circulateurs. On compte plus de six cents employés. Rapidement devenue déficitaire, cette fabrication est abandonnée en 1974, deux ans après qu'à Milan M. Nuvolati soit devenu le principal actionnaire du groupe.

Marelli-Reims se consacre alors entièrement à la fabrication de ventilateurs de série, d'appareils de dépollution et de climatisation qui, jusqu'à cette époque, ne représentaient qu'un tiers des activités. Cette reconversion se fait alors au prix de quatre-vingt-trois licenciements, au lieu des trois cents prévus par la direction générale. Milan a cédé sous la pression des syndicats, des pouvoirs publics français et de M. Jean Rittinger, alors ministre de la Justice et maire de Reims.

La reconversion des Établissements Marelli de Witry-lès-Reims va échouer, en raison de structures insuffisantes et de la crise du bâtiment qui entraîne une baisse des ventes d'extracteurs d'air pour les bâtiments industriels.

Il n'y avait plus alors qu'une issue : la fabrication d'appareils de ventilation et de dépollution, pour laquelle Jérôme-Schneider, et éventuellement, un accord commercial signé en 1976, devaient prospecter le marché. Mais Marelli n'avait plus les moyens d'attendre. Trop d'emplois, pas assez de commandes, des équipements notablement insuffisants, une trésorerie difficile. C'en était trop pour un groupe qui connaît lui-même des difficultés en Italie. Certes, il semble que l'on ait tenté un instant de sauver la filiale (par une augmentation du capital et des cautions bancaires). Mais l'opposition de l'Office des changes italien à de nouveaux transferts de fonds de Milan vers Witry-lès-Reims constituait un obstacle supplémentaire au sauvetage de la filiale française.

À lui seul cet homme dirige 3 bureaux en Europe depuis son fauteuil à Paris

Dirigez vos bureaux Européens

800

Grace au service 300

Pour de plus amples renseignements appelez (01) 236 67 89 ou Anglet (01) 723 0522 - Suisse (022) 61 7171 Pays-Bas (020) 47 20 06 - Belgique (02) 647 4188 - Espagne (01) 402 61 31 - Allemagne (0222) 17 23

# AGRICULTURE

### LA POSITION DE LA F.N.S.E.A. SUR LES MONTANTS COMPENSATOIRES DÉPENDRA DU RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

La position de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.) sur les propositions de prix pour la prochaine campagne et la réduction des montants compensatoires dépendra des résultats des élections législatives, a déclaré, mercredi 18 janvier, M. Michel Debattiste, président de la F.N.S.E.A. au cours d'une conférence de presse. En cas de victoire de la gauche, a-t-il précisé, le syndicat serait peut-être amené, compte tenu de la hausse prévue des salaires, à demander que la réduction des montants compensatoires se fasse en une seule fois, « afin de rattraper le retard des revenus agricoles par rapport aux autres secteurs. Nous avons négocié avec M. Barre, a ajouté M. Debattiste, et ce n'est qu'un de nos domaines ne seront pas du même ordre ».

Interrogé sur sa participation aux élections législatives, le président de la F.N.S.E.A. a déclaré que « pour l'heure, sa candidature est à écarter ». Évoquant enfin les récentes manifestations qui se sont déroulées en Bretagne contre la taxe sur le lait, M. Debattiste a déclaré que ces « résistances » tenaient au fait que « dans certains départements, des informations erronées ont été données aux agriculteurs », ajoutant qu'il s'agissait d'une « minorité » qui devait « respecter les règles de la démocratie ».

### LA HAUSSE DES PRIX EUROPÉENS DEVRAIT ATTEINDRE 5 % ESTIMENT LES PROFESSIONNELS

(De notre correspondant.) Bruxelles (Communautés européennes). — Le Comité des organisations professionnelles agricoles de la C.E.E. (COPEA) estime que le relèvement des prix communs agricoles exprimés en unités de compte devrait atteindre, au de la prochaine campagne, 5 % au lieu des 2 % proposés par la Commission européenne (le 10 novembre). La Commission suggère également, on le sait, de profiter de changements de campagne pour rapprocher les « taux verts » (utilisés pour traduire l'unité de compte en monnaies nationales des taux réels du marché) de France, cette actualisation de prix agricoles entraînant, si l'on s'en tient à la proposition de la Commission, une augmentation supplémentaire de près de 1,5 % (ce qui équivaut à une réduction des montants compensatoires de 2 %). Au total, l'augmentation des prix de campagne en France devrait donc atteindre en moyenne 3,92 % selon la Commission (2 + 1,92 %) et 5,93 % selon le COPEA (5 + 1,93 %). Le COPEA, qui appelle la Commission, est favorable à une diminution progressive et incomplète que possible des écarts existants entre les « taux verts » et les taux de marché. — Ph.

Quatre mille agriculteurs ont manifesté à Saint-Eri (Côte-d'Or), le 19 janvier à l'appel de la Fédération des exploitants (F.D.S.E.A.) et du Centre des jeunes agriculteurs (C.J.A.) départementaux contre le maintien des montants compensatoires européens. Les syndicats estiment que la hausse des montants compensatoires depuis le 1<sup>er</sup> décembre, liée à la dépréciation du franc, annule les effets de la réduction de 2,5 % de ces montants qui doit intervenir le 1<sup>er</sup> février.

### AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

#### BIS S.A. CENTRALE INTERNATIONALE DES SERVICES

La direction du Trésor a autorisé BIS S.A. à créer une filiale aux États-Unis : BIS America Corporation, d'un capital de 5 millions de dollars, souscrit à hauteur de 80 % par BIS S.A., et destinée à implémenter et développer aux États-Unis des activités traditionnelles du groupe. BIS America Corporation a décidé de lancer une OPA à partir du 20 janvier 1978 sur l'intégralité des actions ordinaires de 500 000 actions de BIS S.A. Le montant de l'opération est évalué à 10 250 000 dollars et sera financé par un emprunt de 4 500 000 dollars.

Le chiffre d'affaires consolidé du 30 septembre 1977, soit au terme de six mois d'exploitation, s'est élevé à 2 294 000 dollars, traduisant une augmentation d'environ 30 %.

Wells Management Corporation a implanté dans six États des États-Unis et notamment dans les villes de New-York, Philadelphie, Atlanta, Chicago, Los Angeles et San Francisco, avec seize agences de recrutement, six agences de recherche de cadres supérieurs et trois agences de travail temporaire.

BIS S.A. concrétise ainsi et intensifie conformément à ses objectifs sa politique d'internationalisation et d'implantation au niveau mondial.

#### CESSION DE GARANTIE

La Banque internationale pour l'Afrique occidentale

siège social : 8, avenue de Messine, 75008 Paris

Informa, conformément au décret n° 72 671 du 13 juillet 1972, que la garantie financière accordée par la société I.C.A. « Les caennais » à la société L.C.A. « Les caennais » depuis le 12 rue de l'Arcade, 75008 Paris pour son activité de conseil juridique, est transférée à la date du 15 mai 1977, à la société L.C.A. « Les caennais » présente après publication de présent avis.

Pour rester couvertes par cette garantie, les éventuelles créances ayant pour origine un versement ou une remise antérieure à la date de cessation de la garantie, devront être produites au siège de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale dans un délai de trois mois à compter de la présente publication.

Cette publication rendue obligatoire par le décret du 13 juillet 1972 n'emporte aucune appréciation sur la solvabilité et l'honorabilité de la société L.C.A. « Les caennais ».

#### REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRES DES INDUSTRIES LÉGÈRES

SOCIÉTÉ NATIONALE DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

DIVISION PRODUCTION

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONALES

N° 1/78

La Société Nationale des Matériaux de Construction (S.N.M.C.) lance un Avis d'Appel d'Offres International en vue de la fourniture de :

— Mécanismes de chasse pour réservoir de W.-C. à l'Anglaise en Céramique Sanitaire.

Les dossiers peuvent être retirés à la S.N.M.C. - Division Production Département Approvisionnement, Gué de Constantine, B.P. 78 Kouba - ALGER - ALGÉRIE - contre versement de cinquante dinars (50 D.A.).

Les soumissions établies en six (6) exemplaires sous double enveloppe cachetée, l'enveloppe extérieure portant uniquement la mention « APPEL D'OFFRES » Mécanismes de chasse pour sanitaire « A ne pas ouvrir », devront parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée avant le 20 février 1978.

Iran Air

Orly Sud

## PARIS NEW-YORK

BOEING 747 SP : Lundi - Vendredi 12 h 30

#### Sélection Rendement Elysées Valeurs Sélection Mondiale

11, rue Gaillet - 75116 Paris - Tél. 720.92.02

Situation au 31.12.1977	Sélection Rendement	Elysées Valeurs	Sélection Mondiale
Vocation de la Sicav	obligations	portefeuille diversifié	valeurs étrangères
Valeur de l'action (F)	128,11	152,55	114,01
Dernier coupon net payé (F)	10,32	7,80	3,50
Actif net (MF)	281,31	172,91	61,02
Actions françaises	4,55 %	26,53 %	—
Actions étrangères	0,43 %	37,29 %	63,55 %
Obligations	91,08 %	30,90 %	32,68 %
Liquidités	3,94 %	5,18 %	3,87 %

### LES MARCHÉS

#### BORSE DE PARIS - 19 JANVIER

VALEURS	VALEURS
Le C.A.C. 40	12 810,50
Le C.A.C. 100	12 810,50
Le C.A.C. 200	12 810,50
Le C.A.C. 300	12 810,50
Le C.A.C. 400	12 810,50
Le C.A.C. 500	12 810,50
Le C.A.C. 600	12 810,50
Le C.A.C. 700	12 810,50
Le C.A.C. 800	12 810,50
Le C.A.C. 900	12 810,50
Le C.A.C. 1000	12 810,50
Le C.A.C. 1100	12 810,50
Le C.A.C. 1200	12 810,50
Le C.A.C. 1300	12 810,50
Le C.A.C. 1400	12 810,50
Le C.A.C. 1500	12 810,50
Le C.A.C. 1600	12 810,50
Le C.A.C. 1700	12 810,50
Le C.A.C. 1800	12 810,50
Le C.A.C. 1900	12 810,50
Le C.A.C. 2000	12 810,50
Le C.A.C. 2100	12 810,50
Le C.A.C. 2200	12 810,50
Le C.A.C. 2300	12 810,50
Le C.A.C. 2400	12 810,50
Le C.A.C. 2500	12 810,50
Le C.A.C. 2600	12 810,50
Le C.A.C. 2700	12 810,50
Le C.A.C. 2800	12 810,50
Le C.A.C. 2900	12 810,50
Le C.A.C. 3000	12 810,50
Le C.A.C. 3100	12 810,50
Le C.A.C. 3200	12 810,50
Le C.A.C. 3300	12 810,50
Le C.A.C. 3400	12 810,50
Le C.A.C. 3500	12 810,50
Le C.A.C. 3600	12 810,50
Le C.A.C. 3700	12 810,50
Le C.A.C. 3800	12 810,50
Le C.A.C. 3900	12 810,50
Le C.A.C. 4000	12 810,50

كوتا من الأصل



سوق المال

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 19 JANVIER Calme et résistant Nouvelle hausse du 4 1/2 % 1973

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock indices and values.

NEW-YORK Après deux séances d'assez forte hausse, les ventes bénéficiaires se sont produites jeudi Wall Street et l'indice des industriels a cédé 7,63 points pour s'établir à 778,07.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock indices and values.

Après deux séances d'assez forte hausse, les ventes bénéficiaires se sont produites jeudi Wall Street et l'indice des industriels a cédé 7,63 points pour s'établir à 778,07.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock indices and values.

Après deux séances d'assez forte hausse, les ventes bénéficiaires se sont produites jeudi Wall Street et l'indice des industriels a cédé 7,63 points pour s'établir à 778,07.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock indices and values.

Après deux séances d'assez forte hausse, les ventes bénéficiaires se sont produites jeudi Wall Street et l'indice des industriels a cédé 7,63 points pour s'établir à 778,07.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock indices and values.

Après deux séances d'assez forte hausse, les ventes bénéficiaires se sont produites jeudi Wall Street et l'indice des industriels a cédé 7,63 points pour s'établir à 778,07.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stock indices and values.

Après deux séances d'assez forte hausse, les ventes bénéficiaires se sont produites jeudi Wall Street et l'indice des industriels a cédé 7,63 points pour s'établir à 778,07.

VALEURS

Large table with multiple columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various international stock markets and indices.

BOURSE DE PARIS - 19 JANVIER - COMPTANT

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various French stock market indices and values.

MARCHÉ A TERME

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various international futures and term market data.

COMPTES DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various exchange rates and financial data.

COTE DES CHANGES

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various exchange rates and financial data.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various gold market data and prices.

LA HAUSSE DES PRIX DEVIENDRAIT ATTENDUE... Résultat positif... L'activité est demeurée assez forte...

LA HAUSSE DES PRIX DEVIENDRAIT ATTENDUE... Résultat positif... L'activité est demeurée assez forte...

LA HAUSSE DES PRIX DEVIENDRAIT ATTENDUE... Résultat positif... L'activité est demeurée assez forte...



